

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2023 rapport d'activité



LA Maison Pop'
11 avenue de la gare
17130 MONTENDRE
05.46.70.43.67
accueil@lamaisonpop.com
www.lamaisonpop.com

Table des matières

Rapport Moral.....	1
Rapport d'activités	4
Se cultiver ensemble pour s'émanciper et créer des liens de solidarité.....	4
Animer le territoire toute l'année.....	4
Etablir une programmation annuelle	4
Mouv'anse	4
Concerts : Soirées du Café Pop'	5
Rendre accessible la culture sur l'ensemble du territoire.....	7
Diffuser les actions hors les murs pour des publics éloignés.....	7
Sorties spectacles.....	7
Tir à l'arc.....	9
Marché Nocturne.....	10
Elargir le champ des possibles, nourrir les imaginaires.....	12
Journée découverte des 6ème des collèges de Montendre, Montguyon, Montlieu-La-Garde et Saint-Aigulin.....	12
Améliorer l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire	15
CLAS.....	15
Organiser des temps Parents-Enfants.....	18
Lieu d'Accueil Ecoute Parents Enfants 6-12 ans	18
Lutter contre les inégalités	22
Prévenir les discriminations handicap, pauvreté, racisme, genre	22
(Elles).....	22
Favoriser l'accès aux droits.....	23
Ateliers numériques collectifs.....	23
France Services.....	25
Mon Ordi est Une Chance	29
Rompre l'isolement.....	32

EquilibreS.....	32
Médiation animale.....	34
Sophrologie.....	35
Action Collective d'Insertion Sociale.....	38
Produire du commun en faisant ensemble	43
Favoriser l'entraide et l'interconnaissance	43
Atelier de français	43
Poney-Club Ephémère	45
Oser agir de manière plus éthique.....	49
Aller à la rencontre des habitant-es des 21 communes	49
Mieux connaître les acteurs locaux.....	49
RV élus locaux	49
Intervenir et mobiliser dans l'espace public	49
Aller vers ... les collégien-ne-s	49
Faire vivre la démocratie plutôt que les dominations	52
Expérimenter des espaces d'élaboration démocratique	52
Travail sur la gouvernance (CA)	52
Favoriser l'engagement.....	54
ALSH émancipateur.....	54
Guid'Asso	58
Paroles de jeunes	60
Animer la coopération plutôt que la concurrence.....	65
Créer des alliances entre citoyens, associations, collectivités, etc.	65
Pause méridienne	65
Accompagner les initiatives d'habitants	67
Sortie Bassin des lumières	67
Marmailles en fêtes	68

Accompagner les recherches de solutions collectives aux problématiques de territoire	71
P'tits-déj interpros	71
Initier une démarche de transition écologique, économique et sociale sur le territoire	74
Rendre visible l'écologie pour en faire un sujet d'intérêt.....	74
Faire un projet de territoire	74
Collectif Maintenant qu'on sait.....	74
Marché nocturne : vers une écomanifestation ?	76
Expérimenter de nouvelles manières de faire	78
Organiser des ateliers « petits gestes ».....	78
Atelier Brico-déco	78
Atelier Couture.....	79
Atelier cuisine	81
Se donner les moyens de consommer autrement	83
Gratifieria.....	83
Bourse aux plantes	87
Connaître son environnement.....	88
Animer notre territoire	88
Café Pop'	88
Création d'un Terra Aventura	90
De l'accueil à l'appropriation du centre socio-culturel par les habitants.....	93
Donner vie aux nouveaux locaux	93
Laisser la place aux bénévoles	93
Forum des associations.....	93
Prendre le temps d'accueillir l'autre dans sa singularité pour l'impliquer dans le collectif.....	94

Faciliter la participation	94
Méthode FALC	94
Développer des actions spécifiques	96
Semaine de la petite enfance	96
Temps de reprise avec les animateurs	99
Aménagement des locaux	102
Valoriser ce qui se fait à LA Maison Pop'	104
Elaborer l'évaluation participative et continue de notre projet social	104
Mesure d'impact social	104
ADHESIONS	107
RAPPORT FINANCIER.....	108
Compte de résultat 2023.....	111
Perspectives 2024.....	112
Budget 2024.....	114
RÉSOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE.....	115

Rapport Moral

Alors que la situation sociale se dégrade de manière générale, les centres sociaux sont fragilisés et, pour beaucoup d'entre nous, dans une situation intenable. Pourtant, sur les territoires, dans les quartiers, nous contribuons à la cohésion sociale et au maintien du lien social. Ainsi, LA Maison Pop' s'avère être un acteur incontournable du territoire. Elle intervient pour et avec les habitant.e.s tout en restant conforme à ses valeurs et à l'idée que notre collectif se fait de la société.

La situation sociale s'aggrave

L'inflation a un impact sur l'augmentation de nos charges et risque de mettre à mal certaines actions faute de financements. Elle a également impacté le quotidien des habitant.e.s du territoire. Des témoignages nous disent rationner leur panier de courses, limiter les frais de transport mais également le temps consacré au bénévolat. Nous pouvons voir que l'inflation a des conséquences concrètes sur la vie des gens mais aussi sur la vie citoyenne. Cela pèse sur le moral de tous et toutes.

LA Maison Pop', acteur clé de la cohésion sociale

Dans ce climat social fragilisé, localement, l'association contribue à une synergie partenariale afin de répondre et de donner la parole aux citoyen-ne-s. Elle s'inscrit dans le réseau partenarial local : CTG du canton de Montendre, CTG des deux Monts, Petites villes de demain, réseau de lutte contre les violences intrafamiliales, commission enfance-jeunesse de la ville de Montendre, Contrat Local de santé de la communauté des communes de Haute-Saintonge, ateliers pour le renforcement des « 3R : réemploi, réutilisation et réparation » du service prévention des déchets et économie circulaire de la cdc Haute-Saintonge, etc. Notre association est très sollicitée par les différents partenaires et nous veillons, bénévoles et professionnel-le-s, à répondre présent-e-s dans une approche de cohésion sociale. En organisant les petits déj interpros des professionnel-le-s de l'action sociale, la gratiféria, etc. LA Maison Pop' participe et permet, comme le soulignent certains partenaires, de se connaître, de mieux travailler ensemble et de mieux répondre aux besoins des habitant.e.s. Elle prend également en compte les besoins sociaux : l'inclusion, le

numérique, la parentalité notamment. Nous sommes donc bien en prise avec les sujets de société et la réalité de ce que vivent les habitant·e-s, ici et maintenant.

L'année 2023 a permis de renforcer nos liens au travers des temps collectifs. C'est dans ce contexte qu'à LA Maison Pop' nous avons su garder le cap avec l'aide des salarié·e-s, bénévoles et habitant·e-s, nous avons continué à créer du lien. Cet élan, on l'espère, va continuer pour se développer davantage.

Faire plus avec moins, une équation impossible à résoudre

L'augmentation continue des charges met en péril notre capacité d'agir alors que les subventions n'augmentent pas ou pas assez. Dans le secteur social comme associatif, les postes sont de plus en plus difficiles à pourvoir et de plus en plus précaires, nécessitant des revalorisations indispensables. C'est ce que la convention collective s'est employée à modifier, avec effet au 1^{er} janvier 2024 et pour conséquence la revalorisation des salaires les plus bas. Les commissions employeur et finance y travaillent depuis avril 2023, de manière à améliorer l'employabilité sans mettre l'association en péril.

LA Maison Pop', en 2023, a de nouveau fait face à de nombreux arrêts de travail mais également à quelques démissions qui ont impacté le quotidien de certains services. Effectivement, un turn-over a eu lieu sur le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle), notamment dû au temps partiel proposé. En effet, au vu de la conjoncture actuelle, ce type de contrat ne suffit pas, peu de candidats postulent sur le poste. Une solution a été trouvée en 2024.

Malgré tout ...

Ceci n'affecte pas la manière dont nous faisons équipe, entre bénévoles et professionnel·le·s et entre divers secteurs. Ce que nous appelons la transversalité est notre marque de fabrique et a permis notamment la réussite des sorties de groupes. Cette transversalité des actions amène de la mixité sociale. En favorisant les initiatives, LA Maison Pop' renforce donc sa position d'animation de la vie sociale sur notre territoire.

Cet élan d'engagement, on a pu le voir également au sein du Conseil d'Administration avec la création de commissions telles qu'enfance et bénévole. Cet enthousiasme est le fruit de la cohésion et de l'entraide au sein du CA. Ainsi, suite au constat des locaux trop vétustes et

inadaptés du centre de loisirs, la commission enfance s'est fortement mobilisée pour obtenir des aménagements significatifs. Cette avancée est le résultat de notre engagement et de l'entraide entre les habitant.e-s pour la jeunesse, pour les citoyen-ne-s de demain.

Cet engagement nous l'avons constaté chaque jour au sein de l'équipe professionnelle très motivée. La réorganisation interne en pôles avec des référentes souligne la volonté de l'association d'accompagner la monter en compétence de son équipe.

Des conséquences directes pour les habitant.e-s et les territoires

2023 marque également, pour notre centre social et culturel, la fin de la mesure de notre impact social. Mais elle marque surtout le renouvellement de notre projet social, il est temps d'estimer et de pointer nos futurs objectifs pour 2024/2027.

La surcharge administrative et les exigences sans cesse accrues envers nos structures placent les équipes dans des situations où les contraintes de gestion s'imposent au détriment de la qualité du projet. Plus globalement, les structures ne peuvent plus faire le grand écart entre des demandes en termes de lien social, d'urgence sociale, d'animation et de développement social qui ne cessent d'augmenter, et un investissement public qui n'est pas ou plus à la hauteur. Nous mettons une alerte sur l'avenir de certaines de nos actions sur le territoire.

Enfin, en 2024, trois administrateur-trice-s vont quitter le conseil d'administration : nous tenons à les remercier pour leur investissement important et pour ces années passées ensemble ; nous souhaitons le meilleur pour la suite à Séverine Auriault, Didier Piéfort et Marjorie Harlay. Nous espérons accueillir de nouveaux bénévoles afin de renforcer notre équipe.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires : votre soutien est primordial.

Merci à tous !

Les administratrices et administrateurs de LA Maison Pop'

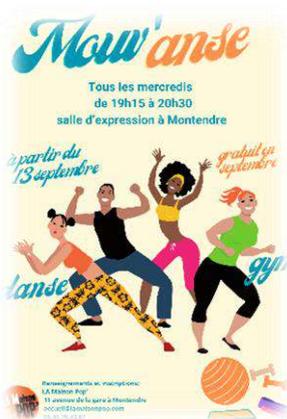
Rapport d'activités

Se cultiver ensemble pour s'émanciper et créer des liens de solidarité

Animer le territoire toute l'année

Etablir une programmation annuelle

Mouv'anse



Mouv'anse est une proposition d'activité physique comprenant de la gym douce et de l'expression corporelle, le tout en musique. Les séances ont lieu les mercredis de 19h15 à 20h30, de septembre à juin, dans la salle d'expression corporelle rue Jacques Beaumont à Montendre. L'animation est assurée par Françoise Sarraud-Mainfroy, bénévole.

L'inscription pour l'année scolaire coûte 55 euros, une réduction est appliquée à celles qui s'engagent à partir de janvier. L'adhésion à LA Maison Pop' est obligatoire.

4

Evaluation qualitative :

Le contenu des séances est renouvelé à chaque période de vacances scolaires : step, renforcement musculaire, échauffements, exercices avec des poids ou des ballons, chorégraphie... Les exercices proposés sont adaptés et respectueux des rythmes et capacités individuels. La pratique de cette activité crée du lien entre les participantes et l'ambiance est toujours bonne.

Pour les personnes accompagnées dans le cadre de l'ACIS, cette activité permet la mise en mouvement du corps et l'intégration dans un groupe avec une ambiance chaleureuse et conviviale. Elle est un support au développement et/ou soutien du bien-être individuel à travers la prise de confiance en soi et le renforcement de l'estime de soi.

Evaluation quantitative

La participation a augmenté entre le 1^{er} semestre, avec 11 pratiquantes, et le 2nd : 21 inscrites. Même si toutes ne participent pas de manière régulière, c'est une belle progression pour Mouv'anse !

Perspective :

- ★ Besoin de renouveler le matériel

Concerts : Soirées du Café Pop'

Le Café Pop' est notre café associatif estival, c'est la buvette du bassin ludique. Il est donc ouvert l'après-midi, aux horaires de la piscine municipale, les mercredis et week-end en juin, puis tous les jours en juillet et août.

Nous l'ouvrons ponctuellement en soirée avec cet été une programmation de six événements culturels, dont un cinéma en plein air et une première, une randonnée pédestre guidée par Didier Piéfort, bénévole.



5

Evaluation qualitative :

Proposition a été faite au comité de pilotage de déplacer au mercredi soir l'organisation de ces soirées concerts. L'objectif était de contourner la baisse de la fréquentation de nos soirées, constatée les années précédentes, et la cause identifiée : l'abondance des concerts le week-end. Le choix du mercredi a été guidé par le fait que c'est le jour de la nocturne du bassin ludique : nous espérons capter les usager-ère-s à leur sortie du bassin ludique. Malheureusement, nous avons appris en mai que la commune de Montendre avait décidé de ne pas poursuivre cette ouverture du bassin ludique de 19h30 à 21h30. Ceci témoigne d'une coordination perfectible entre les membres du comité de pilotage et d'un besoin d'améliorer la cohérence du projet.

Il a également été proposé un partenariat avec le secteur jeunesse de LA Maison Pop' pour co-animer ces soirées. LA Maison Pop' a investi dans des baby-foot pour que les jeunes puissent investir les lieux les mercredis soirs, tandis que la programmation, rap et électro, était ciblée « jeunes ».

Mauvaise météo, communication insuffisante et/ou mal-ciblée, ... le fait est qu'année après année, nous ne parvenons pas à attirer le public à nos soirées. Les personnes présentes ont cependant fait des retours positifs sur la programmation, de qualité et le site, très agréable en soirée.

Satisfait également, le public du cinéma en plein air : cette soirée des Estivales des Haute-Saintonge, avec un film très porteur d'Alain Chabat, a également vu sa fréquentation augmenter.

Succès également pour la première de Didier Piéfort en tant que guide d'une randonnée de 5 km en semi-nocturne autour du lac : l'occasion de donner des informations sur la faune et la flore locales, de manière à ce que les participant-e-s connaissent mieux leur environnement (c'est un des objectifs de notre projet social).

Evaluation quantitative :

- 2 concerts organisés/3 prévus
- 1 randonnée sur inscription « complète » : 12 personnes
- 45 spectateurs aux deux concerts

6

Moyens mobilisés :

- 2 à 3 saisonnier-ère-s Montendre Ville Club
- Bénévoles de LA Maison Pop'
- Association Adonf (prestation de services)

Nos partenaires :

Commune de Montendre, Communauté de communes.

Constats :

- Nos concerts ne répondent pas aux attentes des habitant-e-s
- La communication n'est pas adaptée ni suffisante
- Contradiction entre la concentration de nos moyens culturels sur l'été et les demandes d'habitant-e-s/notre projet social

Perspectives :

- ★ Se concentrer sur les événements qui fonctionnent (cinéma en plein air, randonnée).
- ★ Les administrateur-trice-s ont décidé de ne pas reconduire ces concerts

Rendre accessible la culture sur l'ensemble du territoire

Diffuser les actions hors les murs pour des publics éloignés

Sorties spectacles

Pour répondre aux besoins des habitant·e·s de se rencontrer dans des espaces médiatisées, notamment en dehors de la période estivale, plusieurs sorties à la journée ont été proposées : spectacle, exposition, conférences, etc. L'intérêt est multiple : se cultiver, sortir de l'isolement, favoriser des échanges, etc. Il s'agit là de sorties avec un objectif de mixité sociale, de transversalité, mais toujours avec une finalité culturelle.

Evaluation qualitative :

Huit sorties ont été programmées, six ont eu lieu :

- jeudi 9 février : balade au lac de Montendre pour favoriser la rencontre des personnes accompagnées dans le cadre de l'ACIS et l'animatrice d'insertion.
7 personnes au total dont 5 (ACIS) et 2 invités
- samedi 25 mars : village féministe de La Rochelle dans l'objectif de remobiliser les femmes qui participaient à (Elles). Solidarités Jeunesses s'est jointe à cette sortie.
12 participant·e·s et 3 salariées de LA Maison Pop'
- samedi 13 mai : sortie à Bordeaux à l'initiative des habitant·e·s avec pique-nique au jardin public suivi d'une visite des Bassins des lumières.
32 personnes : 3 animatrices, 10 enfants et 19 adultes. Mixité des publics ACIS, GEM, EquilibreS, LAEP et habitant·e·s.
- samedi 22 juillet : sortie au festival « Les rendez-vous dits » à l'initiative du GEM annulée faute d'inscriptions.
- Mercredi 5 juillet : sortie à la base de loisirs de Saint-Christoly de Blaye dans le cadre du LAEP annulée en raison de la pluie.
- jeudi 23 novembre : soirée théâtre « La cave » à Pons organisée par le réseau de Haute Saintonge de Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.
11 participant·e·s dont 3 professionnelles mobilisées (GEM, ACIS, administratrices, habitant·e·s).

- mardi 28 novembre : conférence sur l'épuisement parental à St Martin d'Ary à l'initiative de la MSA des Charentes dans le cadre de La Charte Territoriale des Familles sur le territoire des 3 Monts.

3 mamans, un enfant (pris en charge par l'organisation) et 2 professionnelles.

- mercredi 13 décembre : sortie auto-organisée par le groupe EquilibreS aux Bassins des lumières ouverte aux habitant-e-s.

15 participant-e-s et 2 professionnel-le-s

Qu'elles soient à l'initiative d'habitant-e-s ou de professionnel-le-s, ces sorties ont en commun d'être accompagnées par des animateur-ric-e-s ce qui facilite la participation des personnes qui en ont besoin. Néanmoins, en les ouvrant à tous et toutes, nous permettons la rencontre, l'inter-connaissance et l'entraide.

Si la mobilité demeure un frein à la participation, sortir le soir, sortir seul-e, s'autoriser à aller à une conférence n'est pas aisé non plus pour certain-e-s habitant-e-s : c'est pourquoi on parle volontiers de motilité.

On constate que l'intérêt pour les expositions du bassin des lumières ne faiblit pas. Au point qu'en fin d'année, ce sont des habitant-e-s qui ont pris en main l'organisation de la visite ! La mixité sociale prend tout son sens quand les habitant-es se mélangent sans étiquette, la transversalité de notre projet également. Ainsi, nous avons pu remarquer des liens de solidarité qui se sont mis en place naturellement.

8

Moyens mobilisés :

- Financiers : Grand bus et minibus à la charge de LA Maison Pop'
- Matériels : Supports de communication (flyers, affiches, mails, réseaux sociaux, panneau pocket)
- Humains : 8 professionnel-le-s mobilisé-e-s

Nos partenaires :

CAF, MSA des Charentes, Communes, Réseau P'tit Déj Interpro, Réseau Haute Saintonge de Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

Constats :

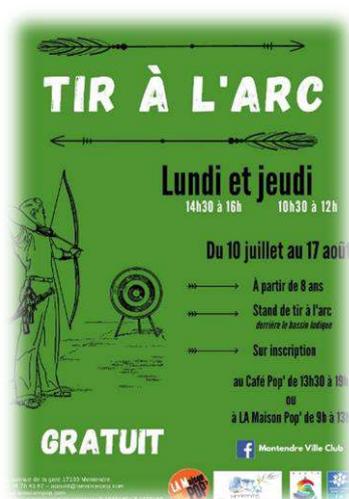
- Transversalité de cette action (tous les publics concernés, tous-te-s les professionnel-les mobilisé-es).

- Permet à plusieurs personnes de sortir de l'isolement, de s'ouvrir aux autres, de découvrir une exposition, un spectacle de qualité.
- Sort de la routine, resserre les liens intrafamiliaux et sociaux.
- Des bienfaits qui perdurent au-delà de la sortie et qui donnent envie de participer à d'autres.

Perspectives :

- ★ Etablir une programmation annuelle des sorties
- ★ Associer des habitant-e-s à la préparation.

Tir à l'arc



La saison Montendre Ville Club se compose traditionnellement d'animations sportives orientées autour des activités de pleine nature. La commune organise la mise à disposition de Stand up paddle à la base nautique avec le comité de voile 17 et LA Maison Pop' anime des séances de tir à l'arc derrière le bassin ludique avec son éducateur sportif titulaire d'un CQP Tir à l'arc.

Nous avons choisi de proposer des séances gratuites de tir à l'arc sur inscription pour favoriser et faciliter l'accès aux loisirs sur une période où les clubs sportifs prennent une pause estivale.

Elles se sont déroulées le lundi après-midi de 14h30 à 16h et le jeudi matin de 10h30 à 12h.

Evaluation qualitative :

Cette année, ce sont davantage de familles du territoire qui sont venues pratiquer ce sport. Elles avaient eu l'information par le biais des écoles de Montendre, Coux, Sousmoulins.

Les participant-e-s apprécient notre proposition car la durée de l'animation (1h30) permet d'aborder plusieurs techniques et thèmes spécifiques à l'activité. Par exemple, des pratiquant-e-s découvrent quel est leur œil directeur et comment le reconnaître. Nous avons aussi le temps d'expliquer d'où vient le tir à l'arc et de préciser que ce sport sera retransmis à la télévision pour les Jeux Olympiques 2023.

Enfin, pour les personnes qui veulent approfondir leur pratique, nous donnons les informations sur le club Arrow Game de Coux.

Evaluation quantitative :

- 8 séances animées pour les particuliers
- 6 séances animées pour le centre de loisirs de Montendre
- Environ 90 personnes ont pratiqué le Tir à l'arc. Une dizaine l'ont fait plusieurs fois.

Moyens mobilisés :

- Un éducateur sportif titulaire du Certificat de Qualification Professionnel délivré par la fédération française de tir à l'arc
- Une chargée d'accueil pour les inscriptions
- Un terrain adapté à la règlementation du tir à l'arc loisirs
- Une cabane en bois pour le stockage du matériel

Constats :

- Des pratiquant-e-s qui essayent et expriment l'envie de retenter l'expérience à plus ou moins long terme.
- Des réservations honorées.

Nos partenaires :

Commune de Montendre

Perspectives :

- ★ Améliorer la signalétique et la communication
- ★ Demander une participation financière

Marché Nocturne

Les marchés nocturnes sont organisés dans le cadre de Montendre Ville Club (MVC), partenariat entre la ville de Montendre et LA Maison Pop' depuis une trentaine d'années. Nous organisons l'installation de producteurs locaux autour des halles, la mise à disposition de tables et bancs pour diner sur place et un concert gratuit chaque mardi. Sous les halles, l'association Talents d'artisans organise quant à elle l'exposition des artisans d'art. Nous tenons également une buvette. En 2023, nous avons souhaité inscrire les marchés nocturnes dans une démarche de transition écologique. Cette année marque donc le lancement de cet événement en éco-manifestation dont on retrouvera le bilan spécifique page 76.

Evaluation qualitative :

La programmation des spectacles des marchés nocturnes s'est faite de manière participative avec les membres du comité de pilotage. Des moyens supplémentaires ont été alloués afin de monter en qualité et en variété. Ces rendez-vous du mardi soir demeurent très appréciés des habitant·es et vacanciers, ce sont des soirées très populaires et familiales. Ils ne sont plus si nombreux les évènements où tout un village peut se trouver réuni, toutes générations et catégories sociales confondues. La fréquentation est cependant en diminution, ce qui s'explique par la météo (quelques soirées caniculaires), par la difficulté d'obtenir une table mais également par le fait qu'il y a



désormais des marchés nocturnes partout et tout l'été. Les promeneur·euse·s regrettent également qu'il n'y ait pas plus de stands d'artisanat d'art dans les rues. Ceux-ci sont concentrés sous les halles, et ne sont peut-être pas assez visibles. L'animation des rues du marché est donc à questionner. Se renouveler tout en s'inscrivant dans la continuité c'est le challenge de cette manifestation pour éviter l'usure.

11

Evaluation quantitative :

- 9 marchés organisés (aucune annulation)
- 39 exposant·e·s inscrit·e·s en 2023 (+3 / 2022)
- 57 fûts de bières de 30 L et 11 fûts de limonade de 30 L consommés
- 10 tables supplémentaires installées dans la Grand'rue
- Utilisation de 2 containers à poubelles (-2 par rapport aux autres années : réduction significative du nombre de déchets)
- Environ 1000 personnes par soir
- Des commerçant·e·s du centre-ville qui restent ouverts en soirée (Vap'tendre, Pendasyl, Montendre Asie, HairStyle by Laura, Café de l'avenue, le fournil du château). D'autres commerçant·e·s qui prennent une place sur le marché (Café de Paris, PMU, la quincaillerie, Juan Métayer).

Moyens mobilisés :

- Une équipe de 6 personnes et 2 bénévoles (comptage de la caisse) pour organiser les marchés nocturnes

- Une équipe des services techniques pour installer les tables
- 1 camion benne de la commune, 1 camion de location Super U 11m³ et 1 minibus de LA Maison Pop'.
- Un fournisseur de bière et matériel de tirage (entreprise Marchais)

Nos partenaires :

- Comité de pilotage Montendre Ville Club (Commune de Montendre, association Adonf, association Machine à bulles)
- Village des initiatives (Moulin Solidaire, Maison des Bateleurs, ADPAHS, Collège de Montendre, Communauté des communes)
- Conseil départemental avec l'aide à la diffusion culturelle

Constats :

Se renouveler tout en s'inscrivant dans la continuité, c'est le challenge de cette manifestation pour éviter l'usure.

Perspectives :

- ★ Renforcer et cibler la communication pour donner à voir notre événement (plan, photos, vidéo,...)

12

Elargir le champ des possibles, nourrir les imaginaires

Journée découverte des 6ème des collèges de Montendre, Montguyon, Montlieu-La-Garde et Saint-Aigulin

A l'initiative du Directeur académique des services de l'Éducation Nationale de la Charente-Maritime, des Conseillers départementaux du canton des Trois Monts et de la Sous-Préfète de Jonzac, un projet de territoire éducatif rural s'est mis en place en 2023. Ce projet concerne les élèves de 3 à 16 ans, du début de leur scolarisation jusqu'à la 3^{ème}, il s'agit du projet "SÈVE".

Suite à un récent diagnostic, les indicateurs scolaires et extra-scolaires sont très préoccupants pour les élèves des Trois Monts, il apparaissait indispensable d'agir pour leur bien-être et leur réussite scolaire. Après un premier Comité de pilotage qui s'est tenu en mai 2023 il a été acté la création de deux commissions de réflexion et de travail pour la mise en place d'actions concrètes vers les enfants et les jeunes : "Vivre ensemble" et "Persévérance scolaire".

C'est dans ce contexte et au vu de son domaine de compétences et d'actions à destination de ces publics que LA Maison Pop' a été sollicitée par ce comité de pilotage pour participer à la commission « Vivre ensemble ». Cette commission a pour but de travailler sur le développement des compétences psycho-sociales, en lien avec la bonne santé mentale des jeunes. Elle vise aussi à travailler sur la parentalité dans une volonté de co-éducation et de soutien des parents.

La Directrice et la Référente Famille de LA Maison Pop' ont ainsi participé à deux réunions. En concertation avec les Conseillers Départementaux des Trois Monts, Jeanne Blanc et Yves Poujade, les Principaux des collèges, les institutions et associations du territoire des Trois Monts, une première action concrète a vu le jour sous la forme d'une journée commune de découverte de tous les 6ème des collèges de Montendre, Montguyon, Montlieu-La-Garde et Saint-Aigulin.

Evaluation qualitative :

Cette journée de découverte a eu lieu le 28 septembre 2023 au Parc Mysterra et sur une partie du site du lac de Montendre. Elle a été conçue dans l'objectif que les 270 élèves présents le jour J se rencontrent sous le signe de la convivialité, de la découverte et participent à différents ateliers.

En interne à LA Maison Pop', la Référente Famille a coordonné ce projet en y associant l'animateur jeunesse et l'éducateur sportif de la structure pour concevoir ensemble un programme d'activités à la journée qui donne à voir aux collégiens nos méthodes participatives.

Ainsi, ils ont animé auprès des différents petits groupes de collégiens des jeux de connaissance, des jeux collaboratifs, des débats mouvants. Une jeune Montendraise qui fréquentait depuis peu l'espace jeunes de LA Maison Pop' a été associée à l'animation de cette journée, contribuant à son bon déroulement.

Ce fut l'occasion de faire la démonstration de notre cœur de métier : aller à la rencontre des habitants, en l'occurrence ce jour-là les jeunes, créer du lien, favoriser les échanges et la coopération, faire participer.

La collaboration en amont et le jour de cet évènement avec les acteurs du territoire autour de ce projet a favorisé les rencontres et plus particulièrement celle avec quelques

professeurs, principal, principal adjointe et élèves de notre collège de territoire, en l'occurrence celui de Montendre. L'animateur jeunesse et l'éducateur sportif, facilement identifiables par leurs tee-shirts avec le logo de LA Maison Pop' ont pu échanger avec eux, un premier contact qui a permis d'envisager par la suite de nouveaux projets avec cet établissement scolaire.

Les animations proposées par LA Maison Pop' tout au long de cette journée ont été appréciées par l'ensemble des collégiens et des professeurs encadrants elles favorisaient les échanges et la participation de tous.

La pause déjeuner, sous le signe de la convivialité a été propice aux échanges avec quelques acteurs locaux et les élus du département.

La météo très clémente le jour de cette rencontre a grandement participé à sa réussite.

LA Maison Pop' a facilité l'organisation de cette journée en mettant à disposition un de ces tivolis et en participant à la mise en place et au rangement du matériel réparti sur le site.

Evaluation quantitative :

Sur 270 collégiens présents, la moitié des collégiens a participé aux animations de LA Maison Pop'. Les petits groupes de collégiens (entre 15 et 17 à chaque fois) tournaient toutes les ½ heures sur les stands.

Moyens mobilisés :

- Matériels : minibus, tivoli, matériel d'animation (plots, malles de jeux, etc.), supports de communication (flyers, mails, réseaux sociaux)
- Humains : l'animateur jeunesse, l'éducateur sportif de LA Maison Pop' et une jeune de P2J en animation le jour J et la référente famille en coordination

Nos partenaires :

Conseil Départemental.

Constats :

- Cette journée a permis aux professionnels de LA Maison Pop' de revoir des jeunes ayant participé aux CLAS, accueils de loisirs auparavant, l'occasion de constater qu'ils étaient souvent plus à l'aise que les autres élèves dans leur prise de parole
- Cet évènement a permis de mesurer une volonté mutuelle de partenariat avec le collège de Montendre

- Un évènement qui donne à voir nos compétences en animation participative
- Un projet coordonné dans sa globalité par le collaborateur des conseillers départementaux et en interne à LA Maison Pop' par la référente famille
- Un enseignant du collège de Saint-Aigulin a exprimé son souhait de s'inspirer de l'animation du débat mouvant animé par LA Maison Pop' pour le proposer à ses élèves.

Perspectives :

- ★ Participer à une nouvelle édition si reconduite
- ★ Associer des jeunes de P2J
- ★ Valorisation de l'éducation populaire

Améliorer l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire

CLAS

Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité sont des dispositifs « hors les murs de l'école » qui répondent à l'objectif de mener des actions en direction des enfants et de leurs parents pour consolider leurs rapports à l'école. Ce dispositif a la particularité de se déployer sur une année scolaire. Ainsi en 2023, nous avons animé 4 CLAS théâtre :

- **2 CLAS sur l'année scolaire 2022/2023** (du 11/10/22 au 29/06/23) pour les élèves du CE1 au CM2 du RPI de Courpignac et du RPI de Vanzac
- **2 CLAS sur l'année scolaire 2023/2024** (du 10/10/23 au 27/06/24) pour les élèves de ces mêmes RPI.

Le projet CLAS que nous avons mis en œuvre sur ces 2 sites a répondu aux objectifs initiaux suivants :

- favoriser l'éveil culturel, artistique de l'enfant par le biais du théâtre
- élargir les centres d'intérêt de l'enfant en lui proposant cette activité d'expression
- lutter contre les inégalités éducatives et sociales en proposant ce dispositif aux élèves qui en ont le plus besoin
- renforcer la communauté éducative, la co-parentalité et la co-éducation au bénéfice de l'enfant par des échanges et concertations régulières.

Evaluation qualitative :

Depuis plusieurs années, nos CLAS s'articulent autour du théâtre, activité artistique et culturelle complémentaire aux apports de l'école. Ils sont le fruit d'un travail collaboratif

entre LA Maison Pop' et la compagnie de théâtre locale les Dakatchiz. Les deux comédiennes professionnelles de cette association et l'éducateur sportif de notre centre socio-culturel ont mis une nouvelle fois leurs compétences au service des enfants. Les premières séances ont permis aux deux collectifs CLAS de se prêter à des jeux et des exercices d'expression, collaboratifs, un préalable à l'improvisation et au jeu d'acteur. Apprendre à s'écouter, observer l'autre pour savoir quand lui donner la réplique, s'entraider lorsque la mémoire fait défaut, placer sa voix pour se faire entendre des spectateurs, se mettre dans la peau d'un personnage, utiliser son corps pour exprimer une émotion, improviser, sont autant de savoir-faire qu'ont pu acquérir cette année les participant·e-s aux CLAS. Toutes ces compétences, au-delà de permettre à chacun·e de s'amuser, sont mobilisables dans d'autres contextes de vie, à l'école et à la maison. A travers le jeu, au fil des séances nous avons vu les enfants évoluer, gagner en confiance au point que chacun des groupes a souhaité donner une représentation en fin d'année scolaire pour les parents, les enseignant·e-s et les élu·e-s.

Le groupe de Courpignac a composé et joué sa propre pièce sur le thème de la famille. Les enfants ont créé leurs dialogues, pensé et choisi leurs costumes et accessoires, impliquant leurs parents dans cette préparation. Le groupe de Vanzac a fait le choix de jouer des extraits de scènes d'auteurs en duo, en trio, leurs parents ont été mobilisés à la maison pour faire répéter les textes à leurs enfants. Au programme, du théâtre classique et contemporain : Don Juan, L'enfant d'éléphant, Mamie Ouate en Papoâsie, Le petit malade... A Courpignac, comme à Vanzac les enfants ont été très assidus et impliqués toute l'année.

La coordinatrice du CLAS, Référente famille de LA Maison Pop' a veillé à maintenir le lien avec chaque famille, les intervenant·e-s aussi. Elle a pu apporter un soutien plus appuyé à six d'entre elles dans leurs relations avec l'école ou dans l'exercice de leur parentalité, notamment auprès de parents d'enfants porteurs de handicap (TSA). Les parents des élèves du CLAS de Courpignac ont pris l'initiative de préparer à tour de rôle un goûter collectif aux enfants, iels les ont régales toute l'année et ont redoublé d'imagination pour varier les plaisirs gustatifs. A Vanzac, pendant la période hivernale, une maman est venue allumer le chauffage dans la salle municipale, avant chaque séance CLAS pour plus de confort pour le groupe. Tous les parents étaient présents aux représentations clôturant l'année scolaire, un moment important pour eux et leurs enfants, l'occasion de les découvrir sous un autre angle

et de mettre en lumière leur potentiel. Ces temps conviviaux ont permis aux enfants de donner à voir leur capacité à créer, à inventer et à gérer leurs émotions, ensemble ils se sont donnés du courage et ont pris beaucoup de plaisir à jouer devant un public conquis. Les parents sont souvent venus en couple, certains avec les grands-parents, la fratrie, il s'agit véritablement d'un évènement important pour eux au point de mobiliser la famille. Leurs propos élogieux à la fin du spectacle ont traduit leur fierté à l'égard de leurs enfants. Toutes ces actions témoignent de l'implication des parents dans le cadre du CLAS et confirment que ce projet est véritablement un dispositif où ils ont toute leur place.

Deux temps forts cette année :

Une sortie au théâtre de Barbezieux pour les enfants du CLAS de Vanzac où ils ont découvert en exclusivité la nouvelle pièce en construction des Dakatchiz « Les Princesses ». Les échanges entre les comédiennes et les enfants à la fin du spectacle ont permis d'ajuster la pièce avant de la jouer au grand public plusieurs mois plus tard.

L'accueil de ce même spectacle sur place lors d'une séance à Courpignac où les enfants ont également partagé leurs impressions, des avis précieux pour les comédiennes qui ont pu modifier certaines scènes pour adapter la pièce à un public familial.

17

Evaluation quantitative :

- 5 écoles différentes impliquées et partenaires des CLAS (Salignac de Mirambeau, Rouffignac, Courpignac, Léoville, Vanzac)
- 3 intervenants CLAS dont 2 comédiennes professionnelles de l'association théâtrale Dakatchiz et 1 éducateur sportif de LA Maison Pop'
- 60 séances CLAS : 30 pour chaque collectif
- 22 enfants participants du CE1 au CM2
- 19 familles différentes concernées

Moyens mobilisés :

- Humains : Edwige Bellicaud, référente famille et coordinatrice des CLAS, Rémi Marquiseau, animateur socio-culturel et éducateur sportif, Léa Quinson et Morgane Clémenceau, comédiennes professionnelles de l'association Dakatchiz
- Matériel : Plaquettes, Minibus, Salles municipales, Enceintes/sono, Décors et accessoires

Nos partenaires :

CAF de Charente-Maritime, Mairie de Courpignac, Mairie de Vanzac, Communes du territoire d'action du centre social, Enseignant·e·s des écoles de Salignac de Mirambeau, Rouffignac, Courpignac, Léoville, Vanzac, l'association Dakatchiz,

Perspective :

- ★ Dispositif qui intéresse d'autres établissements scolaires du territoire (école de Sousmoulins et collège de Montendre) suite à des problématiques repérées par les enseignant·e·s (difficultés scolaires, manque d'intérêt pour les apprentissages, problèmes familiaux). Perspective à plus ou moins long terme de proposer du CLAS auprès de ces élèves, tout au moins d'amorcer une collaboration pour co-construire le projet avec les enseignants concernés.

Organiser des temps Parents-Enfants

Lieu d'Accueil Ecoute Parents Enfants 6-12 ans

Le LAEP 6/12 ans est un espace d'écoute, de rencontres et de prévention où chaque parent s'accorde une pause, une parenthèse avec son enfant. Il permet d'y partager avec d'autres familles des expériences, des questionnements, des émotions, des étonnements sous le regard bienveillant d'un binôme d'accueillant·e·s formé·e·s. Il est ouvert chaque mercredi matin de 9h à 12h pendant la période scolaire dans les locaux de LA Maison Pop', les parents et leurs enfants peuvent y venir librement, sans inscription, gratuitement.

Après deux années de fonctionnement, nous constatons que Le LAEP 6/12 ans est véritablement un espace de médiation des interactions entre les parents et les enfants où les accueillant·e·s font tiers. Ces dernier·ère·s veillent à réunir en ce lieu les conditions favorables à la libre expression des expériences de parentalité, à la mise en lumière des liens intra-familiaux en utilisant les jeux, les livres, les temps de paroles comme supports.

Il s'agit pour ces deux professionnel·le·s d'observer objectivement ce qui se vit au sein du LAEP et d'en faire une matière à travailler avec les parents et les enfants. Concrètement, iels remettent en mots et en actes ce qu'iels observent au LAEP, laissant entrevoir des possibles aux parents et aux enfants, iels garantissent un cadre qui permet aux participant·e·s d'agir autrement hors les murs de la maison.

Le LAEP 6/12 ans est un endroit protégé où les parents et les enfants peuvent exprimer leur singularité au sein d'un collectif, en dehors d'injonctions normatives de parentalité.

Evaluation qualitative :

Cette année a été marquée par l'accueil de nouvelles familles. Toutefois, la fréquentation régulière de parents et d'enfants habitués du lieu depuis son ouverture a été un atout et a offert un confort d'intervention aux accueillant-e-s. En effet, la confiance instaurée au fil du temps et la connaissance de chaque situation particulière ont été déterminantes dans l'accompagnement de ces familles et dans le soutien à la fonction parentale. Ce lieu sécurisant pour les adultes et les enfants a probablement favorisé l'émergence de situations parfois complexes, nécessitant une attention particulière ainsi que le relais et l'appui d'un réseau d'acteurs locaux (animatrice d'insertion de LA Maison Pop', Service d'Accueil et d'Orientation, CCAS, Restos du cœur, Délégation territoriale). Certaines familles sont venues chercher de l'aide auprès des accueillant-e-s du LAEP, « *J'ai besoin de vous* », « *Je n'en peux plus* » a clairement verbalisé une maman. Le LAEP est repéré comme l'endroit refuge pour quelques parents et enfants, leur espace de ressource et de calme, de réassurance où les accueillant-e-s ont permis la relativisation quand elle était appropriée. Iels ont souvent orienté le regard des parents sur leurs propres réussites éducatives auprès de leurs enfants : souvent ce qui a été tenté et réussi au LAEP dans les relations parents-enfants, les familles ont pu le reproduire à la maison. Les accueillant-e-s ont simplement fait la démonstration d'alternatives et de perspectives autres permettant d'apaiser, de se libérer de tensions qui potentiellement pourraient entraîner des violences intra-familiales.

19

Le cycle d'analyse de la pratique professionnelle dont ont bénéficié les accueillant-e-s avec la psychologue clinicienne Julie Gagnaire a permis d'observer finement chaque situation vécue au LAEP pour élaborer ensemble des hypothèses de compréhension et réfléchir à des pistes d'accompagnement adaptées. Ces allers-retours entre séances d'APP et pratiques de terrain au LAEP ont consolidé leur posture professionnelle et fluidifié leur coordination.

Les routines et rituels ont rythmé le LAEP chaque mercredi et ont permis notamment aux enfants d'évoluer sereinement dans un espace où ils avaient leurs repères. Trois enfants de moins de 3 ans ont été accueillis au LAEP, en même temps que leur fratrie pour permettre à leurs mamans de rompre l'isolement. Cet accueil régulier a permis à l'un d'entre eux et à sa

maman de se préparer à la séparation suite à un accueil en crèche difficile et à la perspective d'une entrée à l'école maternelle en septembre. Le LAEP a été pour cet enfant un terrain d'expérimentation, un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité pour se détacher au fur et à mesure de sa maman. Les accueillant-es les ont accompagnés dans cette transition. Ce jeune garçon s'est familiarisé avec d'autres adultes et enfants extérieurs à sa sphère familiale avec qui il a interagi, il a assimilé peu à peu des codes sociaux, amélioré son langage au contact des autres ce qui a favorisé son retour en crèche. Sa maman a reconnu les bienfaits du LAEP sur son fils et s'est sentie elle-même plus apaisée et confiante à l'horizon de la rentrée scolaire.

Parents, enfants et accueillant-e-s ont échangé à plusieurs reprises cette année sur le thème de l'alimentation, le reliant notamment à celui de la santé. Ces discussions ont mis en exergue des habitudes de consommation familiales et des coutumes culturelles très variées, voire divergentes. Le fruit de ces échanges a permis de modifier ensemble le règlement intérieur du LAEP concernant cette thématique et plus particulièrement l'alimentation en son sein dans l'objectif qu'elle demeure un enjeu collectif et soit davantage en adéquation avec notre projet social (cf règlement intérieur).

Le LAEP a bénéficié le mercredi 25 janvier 2023 d'un temps de médiation animale organisée dans le cadre de l'ACIS. Cette expérience a permis aux enfants qui le souhaitaient et à leurs parents d'approcher un chien avec moins d'appréhension en pratiquant les bons gestes.

Le LAEP a répondu à l'invitation du GEM de Montendre en participant le mercredi 3 mai 2023 au Poney club éphémère sur le site du lac. Cet événement a été un des temps forts de l'année auquel 22 parents et enfants du LAEP ont participé. Au programme de cette journée, différents ateliers autour du poney animés par les adhérent-e-s et les professionnel.le-s du GEM et un pique-nique tous ensemble sous les pins. Ce fut l'occasion de faire se rencontrer différents publics de LA Maison Pop' et de mettre en lien une maman du LAEP et le GEM dans le cadre d'une future orientation. Il s'agissait aussi pour les accompagnant-e-s du LAEP de faciliter l'accès aux loisirs à quelques familles qui ont des freins (isolement, précarité, gestion difficile des enfants en extérieur).

Enfin, la mobilité et l'éloignement géographique sont souvent considérés comme des freins à la participation. Néanmoins, ils n'ont pas dissuadé quelques familles montendraises résidant à l'autre bout de la ville de venir fréquemment à pied au LAEP même quand la météo était peu clémente, ou d'autres habitantes de Soubran, de Chepniers d'y être aussi présentes régulièrement.

Evaluation quantitative :

- 34 jours d'ouverture prévus dont 32 jours effectifs (96 heures) : un mercredi où personne n'est venu et un mercredi fermé pour maladie des accueillant·e·s.
- Une moyenne de 8 participant·e·s par mercredi
- 10 familles différentes accueillies dont 19 enfants (10 filles et 9 garçons) ayant un âge moyen de 7/8 ans
- 5 nouvelles familles
- 1 papa accueilli avec sa compagne et leurs 2 enfants sur recommandation de la DT
- 2 accueillant·e·s formé·e·s et accompagné·e·s dans leurs pratiques
- 1 séance d'observation de 3 heures pendant un créneau d'ouverture du LAEP en présence d'une psychologue clinicienne, des accueillant·e·s, des parents et des enfants
- 6 séances de 2 heures d'analyse de la pratique pour le binôme d'accueillants réparties sur l'ensemble de l'année
- 2 sollicitations extérieures (Vierzon et Chateaudun) pour s'inspirer de notre LAEP notamment sur la mobilisation des familles et le fonctionnement

21

Moyens mobilisés :

- 2 professionnel·le·s de LA Maison Pop' (la Référente Familles et l'éducateur sportif)
- 1 psychologue clinicienne
- 2 salles aménagées pour accueillir des parents et des enfants de 6/12 ans
- Jeux, livres, loisirs créatifs, espace café, etc.

Nos partenaires :

CAF de la Charente-Maritime, MSA des Charentes, Communes

Constats :

Le LAEP 6/12 ans répond au besoin de liens de certains parents pour rompre leur solitude, rencontrer d'autres parents et partager ce qu'ils ont en commun : la parentalité. D'autres viennent y chercher du réconfort, du soutien moral même si de prime abord les familles voient en ce lieu un espace de loisirs pour et avec leurs enfants.

Parents et enfants évoluent au LAEP avec aisance et spontanéité, le cadre leur étant pour la plupart familial, cela les autorise plus facilement à dévoiler leurs émotions, cela permet aux accueillant-e-s de désamorcer des situations tendues, des difficultés relationnelles.

Perspectives :

- ★ Créer des passerelles avec les différents secteurs de LA Maison Pop' qui accueillent des parents, des enfants, des jeunes pour favoriser l'orientation des familles vers le LAEP 6/12 ans.
- ★ Communiquer régulièrement sur le LAEP 6/12 ans auprès des acteurs locaux (écoles, associations, délégation territoriale, etc.) mais aussi des familles du territoire comme espace de mixité (cultures familiales) et de soutien à la fonction parentale.

Lutter contre les inégalités

Prévenir les discriminations handicap, pauvreté, racisme, genre

(Elles)

Ces soirées entre femmes de tout âge sont basées sur 2 temps : un premier temps d'échanges et de réflexion puis un second temps où l'on dîne ensemble sous la forme d'une auberge espagnole. Le groupe est en non mixité pour libérer la parole, pour faciliter la mise en confiance. La non-mixité donne une place, une visibilité, un espace d'expression.

Les soirées (elles) n'avaient pas eu lieu depuis 2021.

Les perspectives étaient les suivantes :

- Repenser des actions de prévention des discriminations notamment liées au genre.
- Proposer ces soirées (elles) comme une parenthèse, un temps pour soi (toujours entre femmes)
- Redynamiser ce projet en y intégrant une dimension culturelle ?

Lors du premier petit déj' interprofessionnel de l'année 2023, une professionnelle partenaire nous a questionnées sur l'existence des soirées (elles). Cet espace était donc repéré par des professionnel-le-s du territoire. Nous constatons en parallèle que la majeure partie des personnes accompagnées par l'ACIS et fréquentant les ateliers du secteur adulte sont des femmes, traversant pour la plupart des difficultés accentuant des situations de fragilité (violences, troubles de la santé physique/mentale). Les soirées (elles) étant inscrites dans notre projet social, nous décidons en 2023 de les reproposez, avec pour introduction un

support culturel : une sortie au village féministe de La Rochelle organisé à l'occasion du mois de mars (journée droits de femmes).

Evaluation qualitative :

Des participantes aux précédentes soirées (elles) sont revenues avec plaisir. Un temps de rencontre, d'échange et de réflexion a eu lieu sur la première soirée. Elles ont eu l'envie de s'informer et/ou débattre autour de différentes thématiques : la charge mentale, l'insécurité, les violences faites aux femmes. Des visionnages de films ont été envisagés mais pas mis en place.

Evaluation quantitative :

6 soirées (elles) ont été proposées de juillet à décembre 2023, le premier lundi de chaque mois à partir de 19h30. Une soirée a été annulée en raison du manque de participantes.

Moyens :

Animatrice d'insertion et la mise en place de conditions d'accueil conviviales à l'espace jeunes.

Constats :

La participation a été en baisse en raison de l'heure et du jour choisi. En effet, certaines pratiquaient à partir de septembre une autre activité les empêchant de venir aux soirées (elles), d'autres ont pu dire que l'heure trop tardive de début ne les encourageait pas à venir. Le temps du repas, apprécié et perçu comme convivial pour certaines, peut être vécu comme inconfortable pour d'autres, souffrant de problématiques de santé ou de difficultés financières.

Perspectives :

- ★ Réunir le groupe pour construire ensemble l'agenda annuel et le contenu des soirées (elles) de 2024.

Favoriser l'accès aux droits

Ateliers numériques collectifs

LA Maison Pop' est labellisée France Services depuis janvier 2020, ce qui lui permet d'accompagner les habitant-e-s de son territoire (et plus largement) sur leurs démarches

numériques et ainsi lutter contre les inégalités d'accès au droit que le fameux choc de simplification a engendré et/ou démultiplié. Nous accueillons le conseiller numérique de Montendre, Cédric Salah depuis 2022 dans nos locaux. Il y accompagne des habitant-e-s pour toutes les démarches liées au numérique hors France services.

Nous avons co-construit des ateliers pour répondre aux besoins numériques et informatiques des habitant-e-s, valorisant le travail en partenariat avec Cédric Salah. En effet, de nombreuses personnes se retrouvent en difficulté face à l'outil numérique : internet, tablettes, smartphone ... et seules face à ses situations.

Evaluation qualitative :

Des ateliers organisés en petit collectif pour répondre à des demandes personnalisées : les personnes n'étant pas au même niveau de connaissances, d'appétence et de temps disponible.

La difficulté éprouvée dans la diversité des demandes nous a poussé-e-s à proposer des thématiques pour chaque atelier tout en poursuivant le principe de la personnalisation de l'accompagnement. Des ateliers « 1^{er} pas » sont donc proposés sur 3 thèmes différents : l'ordinateur, le smartphone et l'email.

De très bon retours des participant-e-s sur l'intérêt de ces ateliers.

Evaluation quantitative :

Au total sur le second semestre 2023, 6 ateliers collectifs ont été animés par Cédric, soit deux cycles de 3 ateliers.

Le premier cycle proposé cet été a très peu mobilisé : seules deux personnes ont participé à ces ateliers.

Le second a accueilli 5 personnes différentes. C'est donc un total de 7 habitant-e-s qui ont pu bénéficier d'informations, conseils personnalisés et accompagnement animé.

Moyens mobilisés :

Cédric Salah, conseiller numérique a imaginé le contenu et la communication de ces ateliers, en coopération avec Charlotte Supron, référente du Pôle accueil et ressources.

Amandine Vergnaud, chargée d'accueil et Océane Garcia, accompagnatrice numérique de LA Maison Pop' ont informé les personnes qu'elles accueillent et mobilisé certaines d'entre elles.

Notre partenaire :

La commune de Montendre via son conseiller numérique.

Constats :

Les premiers ateliers n'ont pas trouvé leur public, mais les inscriptions ont augmenté au fil de l'année. Notamment grâce aux échanges avec les personnes reçues sur France services que la chargée d'accueil et l'accompagnatrice numérique peuvent mobiliser. On constate que des habitant-e-s ont un manque de compétences, savoir-faire numérique et/ou d'équipement. Les permanences du conseiller numérique à LA Maison Pop' ainsi que l'existence de la salle multimédia à Montendre permettaient en partie de répondre à ces besoins.

Le poste de conseiller numérique est vacant, la salle multimédia fermée provisoirement. C'est donc un vide supplémentaire que subissent les habitant-e-s du territoire en matière d'accès au numérique et aux droits.

Perspectives :

- ★ Proposition de temps collectifs autour de l'inclusion numérique : 1^{er} pas, démarches les plus courantes,...

25

France Services

LA Maison Pop' est labellisée France Services depuis janvier 2020 (précédemment Maison de services au public depuis 2017), ce qui lui permet d'accompagner les habitant-e-s de son territoire (et plus largement) sur leurs démarches numériques : Caf, CPAM, CARSAT, Pôle Emploi, ANTS... et ainsi lutter contre les inégalités d'accès aux droits que la dématérialisation a entraînés.

Nous nous sommes donnés pour objectif en 2023 d'améliorer sur le reporting et l'appropriation des outils par les deux nouvelles collègues, Océane Garcia et Amandine Vergnaud, qui ont pris leur poste en début d'année. L'année a également été marquée par l'audit, en novembre (dont nous n'avons pas le retour) et par l'arrêt des permanences de Cédric Salah, conseiller numérique de la Commune de Montendre.

Evaluation qualitative :

Ce qui ressort de cette année 2023, c'est la réponse aux demandes et besoins des habitant-e-s par la mise en place d'ateliers collectifs autour du bilan de santé de la CPAM et d'ateliers d'inclusion numérique. En effet, depuis notre labellisation, nous traitons au quotidien des demandes individuelles par des rdv, réponses individuelles. Nous avons souhaité faire évoluer nos réponses et travailler l'inclusion numérique via le collectif.

2023, c'est aussi la mise en place de la nouvelle plateforme de reporting qui permet un report précis et juste de chaque accompagnement et donc un traitement des informations plus fluide et plus confortable. Après une année 2022 en demi-teinte concernant le report de nos accompagnements, il était essentiel d'assurer un suivi plus juste.

Dans la lignée de 2022, nous avons créé de nouveaux outils dans l'optique d'améliorer les accompagnements (tant pour les usager-ère-s que pour les accompagnatrices). Suite au constat de perte des divers identifiants, un memento (format carte) a été conçu. Cela a réellement facilité le travail d'Océane Garcia et a permis de rassurer les personnes accompagnées.

26

Nous constatons qu'à travers une fréquentation régulière, certain-e-s usager-ère-s prennent confiance et osent au fur et à mesure des rendez-vous utiliser l'outil numérique. L'ordinateur en accès libre a d'ailleurs vu son utilisation augmentée, on oriente plus facilement les gens selon leur demande (consultation mails, impressions,...). Cela les oblige à se débrouiller et par conséquent permet de gagner en autonomie pour les fois suivantes (2/3 des situations) : discours rassurant, professionnelles connues et reconnues sont des leviers à cette prise d'autonomie. Attention toutefois, pour le tiers restant, à ne pas surestimer le niveau d'autonomie pour ne pas se retrouver à accompagner longuement une personne en difficulté (pour la chargée d'accueil).

A noter également, le bon fonctionnement en interne de réorientation, notamment vers l'ACIS, le GEM et MOUC ou encore vers le LAEP.

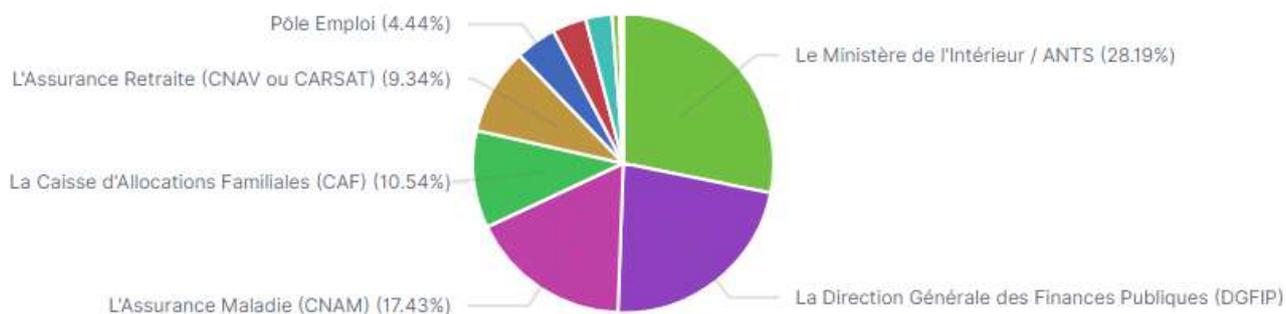
Evaluation quantitative :

On voit ci-après l'évolution des quatre dernières années :

année	2020	2021	2022	2023

demandes	1329	1895	1512	2482
----------	------	------	------	------

On remarque une nette augmentation des demandes bien que nous ne puissions que partiellement nous comparer à 2022. Nous sommes cette année, sur une moyenne de 10.4 accompagnements quotidiens. Depuis notre labellisation, ce chiffre n'a jamais été aussi haut.



Les demandes les plus fréquentes sont toujours celles liées aux téléservices du ministère de l'intérieur pour l'immatriculation de véhicule et le permis de conduire. La permanence de la Direction Générale des Finances publiques a été largement utilisée et plébiscitée par les habitants notamment pour la déclaration des biens immobiliers. Nous avons reçu et accompagné sur une matinée de 3 h de permanence 49 personnes (soit par l'agent des impôts, soit par la chargée d'accueil) !

27

Tout au long de l'année, nous avons permis plus de 420 rendez-vous avec nos partenaires via les permanences qu'ils ont à LA Maison Pop'. La mission locale et la MFR de Saint Genis de Saintonge sont les partenaires recevant le plus de personnes au sein de nos locaux.

Nous avons saisi l'opportunité de faire venir la CPAM lors de la semaine Portes ouvertes pour un atelier sur la complémentaire santé solidaire et l'examen de santé. 13 personnes sont venues ce lundi 9 octobre pour y assister.

Moyens mobilisés :

Deux professionnelles formées France Services (socle commun et socle métier).

Au total, 4 salarié-e-s sont mobilisé-e-s/mobilisables : l'accompagnatrice numérique (30h/semaine), la chargée d'accueil (35h/semaine), la responsable Pôle Accueil et Ressources (28h/semaine) et le comptable (ponctuellement).

Une bonne partie du reste de l'équipe est amenée à répondre au téléphone et est sensibilisée à la façon de traiter/différer les demandes.

Nos partenaires :

Les opérateurs signataires de la convention.

Nous sommes tributaires des décisions des partenaires qui impactent notre fonctionnement :

- la suppression du poste du conseiller numérique ;
- La permanence des Finances Publiques avec la modification des modalités d'accueil. Désormais les personnes doivent prendre un rendez-vous en ligne ou via la plateforme téléphonique.
- La mise en place de la déclaration des biens immobiliers dans un délai très court et de multiples modifications avec pour conséquence une charge de travail très significative, une inquiétude et une montée en stress des habitant-e-s (délais très courts, incompréhension...)

28

Invitation de la CPAM pour la semaine Portes Ouvertes France Services : 13 personnes ont participé.

Constats :

La prise de rendez-vous aléatoire et inégale. Cela peut engendrer de la frustration, de l'incompréhension dans les moments « intenses » chez les usager-ère-s quand on leur apprend l'existence d'un délai d'attente de plusieurs jours avant le rendez-vous.

Pendant les périodes de creux, c'est l'occasion de travailler sur les supports de communication, les formations continues et de prêter main forte sur les missions d'accueil et/ou secrétariat du centre de loisirs. Ceci nécessite de la part d'Océane Garcia une certaine adaptabilité et une capacité à passer d'une tâche à l'autre.

France services et donc l'accompagnement aux démarches dématérialisées nécessitent de se tenir régulièrement informées (webinaires, visio-conférences, affiches, flyers, Osmose) car les informations, dispositifs et supports de communication des partenaires sont très changeants.

Nous avons pointé l'année dernière, notre difficulté à suivre les temps de formations/informations des partenaires, c'est désormais possible, notamment grâce à la présence d'Océane Gracia dont l'activité est consacrée à France Services. L'équilibre a donc été trouvé entre les temps dédiés à la formation et ceux dédiés à l'accompagnement.

Perspectives :

- ★ Veiller à ce que chaque reporteur renseigne les mêmes dénominations des partenaires. Faire un mémo à partager entre les quatre personnes amenées à reporter les actions
- ★ Objectif : atteindre le « niveau zéro » des informations non-communiquées (âge, commune)
- ★ Pouvoir participer au réseau de façon active (en présentiel, par téléphone)
- ★ Formation continue : se maintenir à niveau et s'enrichir en vue des nouveaux accompagnements auprès des organismes (ANAH, CROUS, *Banque de France*), Aidant Connect
- ★ Proposition de temps collectifs autour de l'inclusion numérique (voir les modalités).
- ★ Question de l'itinérance

29

Mon Ordi est Une Chance

Le confinement a mis en évidence que les inégalités d'équipements des familles avaient des conséquences sur la réussite scolaire. La Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE 17) s'est saisie de cette problématique. L'idée est simple : profiter du renouvellement du parc informatique des entreprises du département pour récupérer gracieusement des postes encore en état de marche, les reconditionner et les redistribuer, par l'intermédiaire de la Fédération des centres sociaux de Charente Maritime et des centres sociaux partenaires, aux familles de notre territoire qui en ont besoin. LA Maison Pop' s'est associée à cette initiative coordonnée par la Référente Famille.

Evaluation qualitative :

Le dispositif MOUC est de plus en plus connu des acteurs locaux et des habitant·e·s elleux-mêmes. Il a bénéficié à davantage de familles que les années précédentes, grâce à une communication régulière auprès de nos partenaires, des acteurs locaux, des habitant·e·s, etc.

Une plaquette a été réalisée en interne et diffusée notamment lors du festival des mille printemps, de la gratifieria, etc. et a contribué à faire connaître MOUC plus largement.

Le bouche à oreille fait également ses preuves, ce sont les bénéficiaires du dispositif qui en parlent le mieux : iels en parlent à leurs voisins, à leurs amis et les orientent vers LA Maison Pop'. Cette manière de faire met l'accent sur les fondamentaux d'un centre social : la force du collectif, le pouvoir des habitant-e-s et le partenariat local.

De MOUC, il a été question dans le cadre des Petits Déj' inter pro, aux réunions de rentrée scolaire de l'école primaire de Montendre en septembre lors desquels les professionnel-le-s de LA Maison Pop' ont pu informer sur ce projet. Ainsi, des professionnel-le-s du médico-social ont pu s'en faire le relais auprès de leur public, une maman, CPE au collège de Mirambeau, a pu faire le lien entre cet établissement scolaire et nous, et ainsi faire un don de 6 ordinateurs. Lors d'un aller vers à la banque alimentaire de Montendre, l'animatrice d'insertion et la référente famille de LA Maison Pop' ont pu parler de MOUC aux personnes présentes, ainsi deux familles ont pu en profiter.

Quelques personnes ont exprimé leur manque de légitimité à bénéficier de ce dispositif, pensant ne pas être prioritaires ou ne pas répondre à d'éventuels critères sociaux. Ces mêmes personnes se contentent souvent de réaliser leurs démarches dématérialisées sur leur téléphone portable. Toutefois, la contribution symbolique de 10 € versée par chaque famille à la signature de la Charte et à la remise du matériel vient rétablir une forme d'équilibre, de légitimité et de dignité.

La remise du matériel dans le cadre de MOUC a toujours été précédée d'un échange avec les bénéficiaires afin d'évaluer leurs besoins, leur maîtrise de l'informatique et de porter à leur connaissance le contenu de la Charte d'engagement signée dans le cadre du dispositif.

Le jour de la remise du poste informatique, les bénéficiaires sont reçu-e-s au siège du centre social par une professionnelle de LA Maison Pop' (Référénte Famille, Accompagnatrice numérique) afin de s'assurer de la bonne prise en main et de l'utilisation du matériel, de cosigner la Charte d'engagement et la famille de s'acquitter de la somme symbolique de 10 euros qui est reversée au fond mutualisé du projet. Une photo est prise lors de la remise du matériel, avec l'accord de la famille, pour immortaliser ce moment, support de

communication sur les réseaux sociaux. Un livre d'or a également été mis en place pour qu'elles puissent si elles le souhaitent laisser quelques mots.

Un adhérent du GEM a pu être livré sur place au GEM, prenant en compte ses difficultés de mobilité, l'occasion pour les adhérent-e-s présent-e-s de poser leurs questions sur MOUC et de faire émerger le besoin d'une autre adhérente.

MOUC est aussi une action d'accompagnement à la fonction parentale, de soutien à la relation parents-enfants. La remise du matériel est l'occasion pour LA Maison Pop' de rencontrer des familles, de faire connaissance, d'échanger avec elles sur leur manière d'accompagner le travail scolaire, de mieux percevoir où elles se situent face à l'omniprésence du numérique dans leur quotidien, de leur faire connaître notre structure, de leur faire savoir que nous accompagnons aussi aux démarches dématérialisées dans le cadre de France Services, d'émettre des préconisations quant à l'usage des écrans.

Chaque famille équipée est contactée 6 mois après la remise du matériel afin d'échanger sur l'utilisation qu'elle fait de ce nouvel outil, l'occasion de constater que cet ordinateur facilite le travail scolaire des enfants, les démarches dématérialisées des parents et encourage les parents et les enfants à se familiariser ensemble, pas à pas au numérique.

MOUC permet concrètement de lutter contre la fracture numérique, contre la surconsommation, d'optimiser la durée de vie des ordinateurs et de limiter les déchets produits dans le domaine de l'informatique. MOUC contribue à notre démarche de transition écologique.

Evaluation quantitative :

Merci la maison Pop', super dispositif car difficile pour les enfants de faire sans ordinateur.

Merci ☺

C'est avec plaisir pour l'opportunité d'avoir un ordi par la maison Pop', cela est très sympa pour les petits enfants d'avoir ce qui leur faut pour les aider dans leurs recherches.
un grand merci !

Un grand merci pour cette occasion
cela sera beaucoup utile. — famille tatière ☺

Excellente opportunité grâce à la maison pop. Merci beaucoup.

Merci beaucoup pour nous permettre d'accéder à un nouvel ordinateur plus récent (le mien datait de 2013 !).
Merci.

Merci pour le coup de pouce
cela est très utile

18 familles bénéficiaires (1 en 2021 et 5 en 2022) dont 11 avec des enfants scolarisés, 4 retraités, 2 adhérents du GEM, 1 jeune accompagnée par la mission locale de Haute Saintonge.

Moyens mobilisés :

Référente famille et accompagnatrice numérique de LA Maison Pop'

Nos partenaires :

FACE, Fédération des centres sociaux de Charente-Maritime, collège de Mirambeau.

Constats :

- Quelques demandes ne peuvent pas être honorées faute d'ordinateurs portables (seulement des ordinateurs avec écrans et tours).
- Beaucoup d'ordinateurs ne sont pas pré-équipés pour une connexion sans fil, cela engendre une dépense pour les familles (câble et/ou clé wifi).
- Un projet qui n'est plus réellement coordonné à l'échelle départementale.
- De nouvelles demandes de familles qui seront honorées début 2024.
- L'accompagnatrice numérique est un atout dans le cadre de ce dispositif dans la mesure où elle le fait connaître aux personnes qu'elle reçoit en rendez-vous France Services

32

Perspectives :

- ★ Poursuivre le partenariat dans le cadre de ce dispositif
- ★ Communiquer régulièrement et largement pour que d'autres familles de notre territoire bénéficient de MOUC

Rompre l'isolement

EquilibreS

L'atelier EquilibreS est un rendez-vous hebdomadaire du lundi matin hors vacances scolaires dans la salle d'expression corporelle. Il consiste à pratiquer une activité physique dans une démarche de « Sport Santé ». À destination des plus de 60 ans, l'objectif est de prévenir les chutes qui peuvent entraîner des fractures occasionnant une perte d'autonomie ou encore de longues hospitalisations. Alors que l'offre d'activité sportive s'améliore sur le territoire avec les outils pour bien vieillir, ces rencontres permettent aux participant·e·s de rompre avec l'isolement et de créer du lien social.

Les ateliers programmés se composent d'un temps d'accueil et de discussion. Le moment idéal pour se demander des nouvelles sur la semaine écoulée et pour boire un thé. La séance se poursuit par une heure d'exercices physiques qui ont pour objectifs principaux

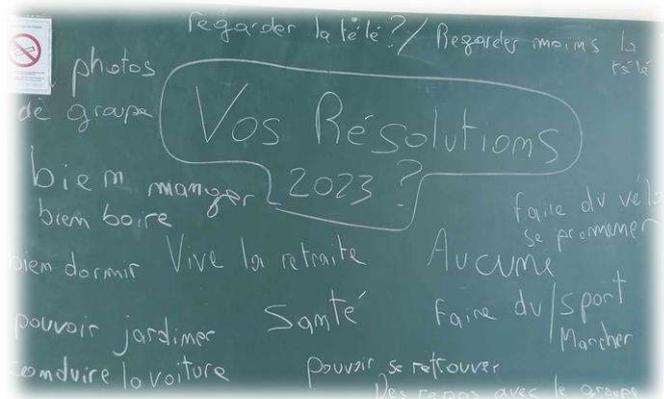


de renforcer les muscles, améliorer la souplesse et l'équilibre et de limiter l'appréhension face aux risques de chutes. Des outils sont donnés aux participant-e-s pour se relever du sol.

Les séances se terminent par un temps d'échanges sur des thèmes variés comme l'aménagement des pièces de la maison pour éviter de tomber, la culture, le sport ...

Evaluation qualitative :

Le groupe témoigne régulièrement de l'utilité de l'atelier EquilibreS. Au-delà de la source de bien être psychique largement partagé par les usager-ère-s, certain-e-s décrivent des moments où iels ont pu vivre une chute ou un déséquilibre. Le gain de confiance et les techniques apportées pendant les séances ont eu des rôles importants dans les réactions émotionnelles et les actes face à la situation.



Nous constatons que des liens d'amitiés unissent les participant-e-s en dehors des séances. Certain-e-s témoignent de visite au domicile après avoir échangé leurs contacts. D'autres racontent que son ou sa partenaire d'atelier l'accompagne pour aller faire les courses ou se déplacer chez le médecin.

Plusieurs usager-ère-s s'intéressent à la vie quotidienne de LA Maison Pop' et répondent présent-e-s lors d'invitations diverses. La mobilisation du groupe fut soulignée lors de la dernière Assemblée Générale. De nouveaux participant-e-s commencent à participer à d'autres ateliers de LA Maison Pop' (sortie bassin des lumières, sophrologie).

Evaluation quantitative :

- 32 séances réalisées.
- 21 personnes inscrites (17 femmes / 4 hommes)
- Les participant-e-s ont entre 65 et 88 ans. Trois couples composent le groupe. Les plus éloignés viennent de Nieul-Le-Virouil et Châtenet

Moyens mobilisés :

Mise à disposition de la salle d'expression corporelle par la commune. La Fédération Sport pour Tous prête du matériel spécifique pour ces ateliers. Nous utilisons également le matériel sportif de LA Maison Pop' stocké dans le local de cette même salle. Du matériel du centre de loisirs sert également pour accueillir les participant-e-s. Les tables et chaises viennent des salles de l'ALSH.

Partenaires :

Commune de Montendre / Fédération Sport pour tous / Conférence des financeurs de la Charente Maritime.

Perspectives :

- ★ Renforcer l'implication des participant-e-s dans les autres actions de LA Maison Pop'. Cette année beaucoup de participant-e-s se sont essayé-e-s à découvrir LA Maison Pop' que ce soit pour France Services ou d'autres événements détaillés dans la partie évaluation qualitative.
- ★ Donner envie à des personnes repérées dans le groupe de proposer une candidature à l'intégration du conseil d'administration.
- ★ Renforcer le partenariat avec la Fédération Sports pour tous.
- ★ Mettre en lien les personnes pour l'organisation de covoiturage.

34

Médiation animale

Les ateliers de médiation animale avaient été mis en place en 2022. Les personnes accompagnées dans le cadre de l'ACIS avaient en effet voulu trouver une activité en lien avec le bien-être. La médiation animale permet d'apporter un soulagement, de la motivation, de trouver un moment de réconfort, de joie, de partage.

Evaluation qualitative :

A la demande des personnes accompagnées dans le cadre de l'ACIS, des séances ont été reprogrammées en 2023. Le contenu a été co-construit avec les participant-e-s : agility, jeux d'intelligence, prévention à la morsure, temps bien-être.

La participation et l'engagement des participant-e-s ont été questionnés plusieurs fois dans l'année. En effet, malgré les inscriptions au préalable, les participant-e-s n'étaient pas toujours présent-e-s aux séances. Le groupe a choisi de s'engager sur une participation financière, de prendre connaissance des dates plusieurs semaines à l'avance et d'ouvrir ces séances à tou.te-s. En fin d'année, il y a eu très peu de participation aux séances (1 à 3 participant-e-s).

Les effets positifs de ces séances sont observables et se font ressentir : prise de confiance en soi, apaisement, apprentissages, modification de comportements vis-à-vis des chiens.

Evaluation quantitative :

- Nombre de séances : 15 séances
- Nombre de participant-e-s : de 0 à 6 personnes

Moyens mobilisés :

- Humains : animatrice d'insertion, une intervenante et ses 2 chiennes
- Financiers : coût d'une séance : 85€
- Matériels : salle de réunion / garage de LA Maison Pop'

Nos partenaires :

Sabrina Yollin Mallet et les chiennes Roxy, Cannelle et Ofée

Perspectives :

- ★ Questionner le groupe sur le souhait de poursuivre la médiation animale
- ★ Adaptation et/ou accompagnement des projets ou initiatives qui émaneront de ces échanges
- ★ Proposer différents supports aux ateliers bien-être



Sophrologie

Les séances de sophrologie avaient lieu un lundi sur deux. Au vue de l'augmentation des demandes d'inscription et du nombre maximal de participant-e-s possible, il avait été

convenu entre la sophrologue et l'animateur d'insertion, d'augmenter la fréquence des séances, à savoir 1 par semaine avec 2 groupes en alternance. Cela devait permettre à un plus grand nombre de personnes de participer aux ateliers.

Le tarif d'une séance était de 10€ et la gratuité s'appliquait pour les personnes orientées par l'ACIS.

Evaluation qualitative :

Ce fonctionnement a été établi pendant 2 mois. Il y a eu un grand écart entre la demande et la participation effective des personnes. En effet, en mettant en place 2 groupes, il s'agissait de répondre à la demande grandissante d'inscriptions et ainsi de permettre à tou-te-s de participer régulièrement aux séances. Les participant-e-s ne reviennent pas d'une séance à l'autre malgré les rappels des dates. Certaines participantes se trompent de groupe, il y a une confusion dans les dates de séances. Nous sommes donc revenues à la régularité antérieure, soit une séance tous les 15 jours. L'animatrice d'insertion a pu mettre en place différentes techniques de rappel des dates : via les réseaux sociaux, l'affichage, un flyer récapitulatif et surtout les rappels téléphoniques. En raison des jours fériés au mois de mai, Mélanie avait établi le calendrier des séances avec les participantes afin qu'il corresponde aux disponibilités du plus grand nombre. Malgré cela, la participation a été en baisse. Les personnes qui se sont inscrites et qui ont participé ou non ont évoqué plusieurs raisons au fait qu'elles ne continuaient pas :

- Ne se sentent pas à l'aise en groupe
- La disposition de la salle et l'absence de confort.
- Poursuite individuelle des exercices appris en séance
- Manque de temps

Pour les participantes cependant, le contenu des séances est apprécié. Plusieurs ont pu dire se sentir plus détendues, soulagées après une ou plusieurs séances et ont pu revenir régulièrement. Des participantes aux ateliers ont pu également passer du temps ensemble lors d'une sortie culturelle proposée par LA Maison Pop'. Il est important de souligner également que des solidarités se sont mises en place lors des séances de sophrologie. En effet, deux participantes ont accepté de covoiturer avec une autre qui ne pouvait pas venir jusqu'à LA Maison Pop'.

Evaluation quantitative :

19 séances en 2023. De 0 à 6 participantes, en moyenne 3 personnes par séance. Un coût financier de 69€ par séance.

Moyens mobilisés :

Salle de réunion, tapis de yoga, communication par affiches, flyers, réseaux sociaux, fiches d'inscription, fiches d'émargements, appels téléphoniques

Notre partenaire :

Mélanie Chapron, sophrologue

Constats :

La salle et son aménagement ne permettent pas forcément de se sentir à l'aise, ou dans une ambiance propice à la détente. Il s'agit en effet d'une salle de réunion. Des tapis sont mis à disposition mais dans les faits, peu se mettent au sol. Il est envisagé de se servir de l'espace jeunes afin de s'installer dans les canapés et fauteuils.

Concernant l'engagement sur le long terme, Mélanie évoque l'hypothèse qu'un cycle avec une temporalité et un contenu prédéterminés pourrait davantage permettre aux participant-e-s de se projeter et de s'inscrire. Nous avons donc conservé en fin d'année l'activité sophrologie pour proposer un espace et un moment de bien-être, avec la même intervenante. Le contenu proposé est apprécié par les participantes. Nous améliorons les conditions de déroulement de la séance, à savoir dans l'espace jeune, sur les canapés. Nous adaptons les conditions d'inscription, afin de garantir un engagement sur la durée, l'inscription et le règlement seront demandés sur les 6 séances. Le tarif reste à 10€ par séance et il est réduit à la moitié pour les personnes bénéficiant de minima sociaux. En effet, plusieurs personnes ont souhaité participer financièrement alors qu'elles pouvaient bénéficier de la gratuité. Nous mettons fin à la possibilité de s'inscrire sur une seule séance et demandons un engagement sur les 6 séances, celles-ci étant pensées comme un cycle avec un contenu varié, un début, une fin, une progression.

Le cycle prévu sur le dernier trimestre 2023 n'a pas eu lieu. Deux séances ont été pensées comme une présentation de l'intervenante et un espace de co-construction du contenu des séances. Il n'y a pas eu d'inscription sur cette proposition de cycle qui a donc été annulé.

Perspectives :

- ★ Si plusieurs personnes manifestent l'envie de recommencer cette activité nous pourrons les accompagner dans l'organisation et la construction de celle-ci.

Action Collective d'Insertion Sociale

L'Action collective d'insertion sociale s'inscrit dans un partenariat entre le Conseil départemental et les centres sociaux de la Charente Maritime, décliné localement entre la délégation territoriale de la Haute Saintonge et LA Maison Pop'.

L'ACIS s'adresse à des personnes isolées et en situation de vulnérabilité. L'action vise à mobiliser les personnes dans une démarche globale émancipatrice par un accompagnement individuel par une professionnelle référente et des temps collectifs dans le but de : rompre l'isolement, participer à des échanges, faire le point, développer son pouvoir d'agir.

L'année 2023 a débuté avec le recrutement d'une éducatrice spécialisée sur le poste d'animatrice d'insertion et référente ACIS. L'année 2022 avait été marquée par la succession de deux professionnel·le·s sur ce même poste.

Dans un premier temps, il a été nécessaire pour l'animatrice d'insertion de rencontrer les personnes accompagnées dans le cadre de l'ACIS mais aussi des habitant·e·s et des professionnel·le·s du territoire. Il a fallu prendre le temps de l'écoute, de l'observation afin de comprendre et mieux accompagner.

Peu à peu, les effets de la crise sanitaire tendent à s'amoinrir, on remarque qu'en 2023, les habitant·e·s retrouvent le plaisir du faire et être ensemble. On se retrouve pour partager un moment, un café, une activité, une sortie. De nouvelles activités ont vu le jour ou se sont remises en place à LA Maison Pop', permettant ainsi à des projets individuels et collectifs de naître et de vivre tout au long de l'année.

Evaluation qualitative :

En cas d'orientation par un·e partenaire, une rencontre tripartite est proposée et organisée. Il s'agit de proposer un temps d'écoute. En effet, les personnes isolées depuis plus ou moins longtemps, peuvent avoir le besoin de raconter, de se raconter. Cela permet de faire le point

sur les besoins, les envies, les projets et les urgences. L'animatrice d'insertion propose une écoute active, c'est-à-dire que les paroles sont parfois reformulées, des questions sont posées pour approfondir, expliciter...

Lors de ce premier entretien, les personnes ont souvent un discours très dévalorisant envers elles-même. En effet, iels accumulent parfois plusieurs problématiques et le sentiment d'isolement renforce le repli sur soi et la perte d'estime de soi. Par la reformulation, l'animatrice d'insertion valorise les compétences et capacités en s'appuyant sur ce que la personne raconte d'elle, de son parcours de vie. Cela permet l'élaboration d'un projet individuel, de penser les objectifs et les supports possibles de ce projet. L'accompagnement est alors présenté comme une articulation entre des temps individuels et des temps collectifs.

Les entretiens suivants peuvent être à l'initiative de la personne accompagnée ou proposés par l'animatrice d'insertion. Certains entretiens se font par téléphone, ainsi certains freins à la participation peuvent être levés. Il s'agit parfois de rassurer ou de proposer de contacter des partenaires en cas de difficultés (financières, santé, mobilité...). Il s'agit avant tout de garder le lien, de prendre des nouvelles. Ces entretiens permettent de faire le point sur le chemin parcouru depuis la première rencontre, de se confier sur des inquiétudes, problématiques. L'animatrice d'insertion peut ainsi informer, orienter.

Des témoignages ou confidences ont également mis l'animatrice d'insertion en alerte. On peut notamment encore citer les violences faites aux femmes mais aussi le risque suicidaire.

Ces échanges lors des entretiens permettent également à l'animatrice d'insertion de repérer des problématiques de territoire, par exemple la mobilité et des difficultés à avoir un suivi médical adapté.

Cela permet d'entendre les envies ou projets communs et d'accompagner à leur mise en place. C'est notamment le cas pour les ateliers cuisine, couture, brico déco, une sortie aux Bassins des Lumières de Bordeaux.

Plusieurs personnes ont évoqué la crainte de côtoyer des groupes existants et ont ainsi préféré demander plusieurs entretiens individuels avant de rejoindre des collectifs. L'accompagnement individuel se fait également sur des premières participations à des ateliers. Il s'agit par exemple pour l'animatrice d'insertion d'accueillir et d'être présente sur

une première séance ou d'assurer le lien entre la personne et le/la bénévole ou l'animatrice de l'atelier.

L'ACIS est une démarche transversale à LA Maison Pop', elle s'incarne aussi par la posture de veille et d'attention particulière par l'ensemble des professionnel-le-s envers les plus fragiles. Que ce soit à l'accueil, lors des temps d'ateliers, de sorties, un point d'honneur est fait pour l'accueil de l'autre dans sa singularité et dans le respect de sa dignité. L'ACIS est connue et reconnue par l'équipe de salarié-e-s et de bénévoles qui peuvent ainsi solliciter l'animatrice d'insertion ou orienter vers elle si besoin. La transversalité s'incarne également par l'ensemble des activités supports à l'ACIS : celles-ci ne se résument pas à des ateliers mais s'ouvrent bien vers l'ensemble de la vie associative. En tant que personne accompagnée dans le cadre de l'ACIS, on peut être bénévole, proposer des idées de sorties et d'activités, côtoyer le LAEP, bénéficier d'ateliers numériques ou d'accompagnements France Service, devenir adhérent au GEM, bénéficier du dispositif MOUC, s'investir dans l'organisation de la gratiféria, ou le renouvellement du projet social, etc. comme tout autre habitant à qui nous portons en plus une attention particulière de par sa situation ou sa vulnérabilité.

40

Les actions support :

- Couture
- Cuisine
- Brico Déco
- Sophrologie
- Médiation animale
- Sorties culturelles
- Ateliers de français

Evaluation Quantitative

En 2023, ce sont 37 personnes qui ont été accompagnées dans le cadre de l'ACIS à LA Maison Pop'. Parmi ces personnes, il y a une grande majorité de femmes vivant seules et ayant des troubles de la santé. Plusieurs également ont vécu des situations de violences conjugales ou intrafamiliales.

Moyens financiers :

Financement du conseil Départemental

Moyens humains :

- Animatrice d'insertion à temps plein
- Animatrice en apprentissage à partir de septembre 2023 pour l'animation de 2 ateliers
- 2 prestataires d'animation
- L'ensemble de l'équipe de LA Maison Pop' pour accueillir et orienter vers la référente ACIS
- 6 bénévoles sur l'année 2023

Equipements internes :

- Minibus
- Salle d'activité
- Salle de réunion
- Mise à disposition de matériel
- Mise en place de conditions d'accueil convivial et chaleureux
- France Service
- Groupe d'Entraide Mutuel La carapace Ouverte

Nos partenaires :

Nous les rencontrons lors des p'tits déj' interprofessionnels : le département de la Charente maritime (la Délégation Territoriale de la Haute Saintonge, le Pôle Ressources Handicap 17, la PMI), la CAF, la MSA, le Centre Hospitalier de Jonzac (ESPAIR, EMPP, la Passerelle, le CMP, la PASS, SAMSAH, CSAPA), EPD Les 2 Monts (SAO et SAVS), l'ADEI (GEM et SAVS), Tremplin 17 (DARUD, pôle social, CHRS), DAC 17, URSAF 17, l'association VIE, la Fondation Diaconesses de Reuilly, l'AEMO Renforcée de Moissons Nouvelles, la MDAJA 17, la mission locale, le GEM La Carapace Ouverte, le CIDFF, la Maison des Bateleurs.

Les orientations faites par les partenaires peuvent être formelles ou informelles. En effet, certains contactent directement l'animatrice d'insertion afin d'orienter une personne sur le dispositif ACIS. D'autres professionnel.le.s accompagnent physiquement les personnes au centre social pour découvrir, visiter et c'est ainsi qu'un premier rendez-vous peut être proposé à la personne. On observe également que des personnes viennent nous rencontrer ou appellent car le-a référent.e le leur a conseillé ou a parlé de LA Maison Pop'.

Constats

Les problématiques auxquelles les personnes accompagnées sont les plus confrontées sont : la mobilité, l'emploi, la santé et l'isolement.

- **La mobilité** : les personnes accompagnées font face à un manque de moyens financiers pour financer des moyens de transports individuels sur un territoire offrant peu de solutions de mobilité collective. Le peu de solutions existantes sont soit méconnues soit inadaptées.

- **L'emploi** : sur notre territoire rural et agricole, de nombreux emplois sont saisonniers ou ouvriers et ne correspondent pas aux recherches des personnes accompagnées. Les offres d'emplois se situent sur des territoires plus éloignés et en prenant en compte la problématique de la mobilité, restent souvent inaccessibles. On note également que ce sont souvent des problématiques de santé qui ont été la source de l'éloignement de l'emploi.

- **La santé** : près de 70% des personnes accompagnées ont une problématique de santé. Qu'elles constituent un handicap ou non, ces problématiques viennent se confronter à une offre de santé de plus en plus restreinte : manque de médecin, éloignement géographique des spécialistes, manque d'accessibilité aux structures de soin. Le risque principal pouvant être identifié est le renoncement aux soins. Comme dit précédemment, les problématiques de santé sont souvent la cause d'un éloignement de l'emploi qui lui-même provoque un isolement.

- **L'isolement** : il peut être causé par l'éloignement de l'emploi, par une séparation ou un veuvage. Il provoque souvent un repli sur soi, un manque de lien social et peut impacter la santé mentale. Plusieurs personnes accompagnées ont pu évoquer en entretien individuel le fait d'avoir ou d'avoir eu des pensées suicidaires à un moment de leur vie. De plus, notre territoire, de par son manque de possibilités de mobilité renforce ce phénomène d'isolement.

Perspectives

- ★ En 2024, un nouveau projet voit le jour sur la commune de Montendre, il s'agit des Jardins Familiaux. LA Maison Pop' y aura une parcelle partagée qui deviendra un nouveau support au lien social. Pour l'ACIS, cette nouvelle activité support est envisagée comme un terrain fertile au bien-être grâce au contact de la nature, à la création de lien social et au partage et développement de connaissance et compétences.
- ★ Poursuivre la mobilisation des publics dans la vie associative
- ★ Permettre aux personnes accompagnées de retrouver ou développer des capacités d'agir dans la démarche d'insertion sociale

- ★ Poursuivre et renforcer la collaboration avec les acteurs et actrices sociales du territoire d'action
- ★ Être à l'écoute et sensible à ce qui se joue au quotidien pour percevoir, accompagner et soutenir les initiatives individuelles et collectives.

Produire du commun en faisant ensemble

Favoriser l'entraide et l'interconnaissance

Atelier de français

L'année 2022 avait été marquée par la succession de 2 professionnel·le·s dans la coordination des ateliers de français et avait été un frein au lien avec les participant·e·s. En janvier 2023, l'animatrice d'insertion a pu rencontrer les bénévoles, les participant·e·s et coordonner les ateliers sur l'année.

Les perspectives pour cette année étaient les suivantes :

- Re-créez du lien avec les partenaires locaux, dont Tremplin 17
- Favoriser la rencontre référente insertion – bénévoles – personnes bénéficiant des ateliers.
- Varier les supports d'apprentissage
- Proposer des ateliers « vie pratique »

43

Evaluation qualitative :

Suite au conflit Russo-Ukrainien de 2022, ce sont une majorité de femmes ukrainiennes qui poursuivent les ateliers de français sur cette année 2023. Le contenu est adapté à leurs besoins : lecture, écriture, dialogue. Les participantes n'ont pas souhaité s'inscrire à des ateliers vie pratique proposés par l'animatrice d'insertion. Certaines participantes ont toutefois pu bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de l'ACIS pour faire le point sur des besoins administratifs, faire le lien avec des partenaires sociaux, rechercher des solutions de mobilité...

Deux personnes ont souhaité participer aux ateliers de français pour vérifier leur niveau en termes de lecture et d'écriture. C'est un besoin qui semble être présent sur notre territoire. Deux bénévoles se sont organisé·e·s pour proposer ces ateliers de manière hebdomadaire pendant quelques semaines.

Evaluation quantitative :

On compte une quinzaine de participantes aux ateliers de français de manière globale mais pas présentes à tous les ateliers. Les participations aux ateliers de français ont été moins régulières cette année. En effet, plusieurs femmes ukrainiennes ont effectué des périodes de travail et d'autres ont déménagé.

Sur le premier semestre de 2023, 3 ateliers par semaine étaient proposés. En milieu d'année, deux bénévoles ont quitté LA Maison Pop' pour raison de santé, le relai a été assuré par l'animatrice d'insertion et deux nouvelles bénévoles. Sur le second semestre, il n'y avait plus que 2 ateliers, le lundi. Le nombre d'ateliers a été adapté aux participations.

Moyens mobilisés :

- Prêt d'une salle par la municipalité de Montendre
- 8 bénévoles ayant animé ou proposant d'animer des ateliers
- Coordination par l'animatrice d'insertion

Notre partenaire :

Tremplin 17

44

Constats :

Le fait d'être bénévole est très valorisant : « *on donne de nous, on a un retour, c'est important en étant à la retraite.* » Les ateliers permettent de lutter contre l'isolement pour celles et ceux qui y participent mais également pour les bénévoles qui l'animent. Pour d'autres, il s'agit aussi de pouvoir développer des compétences dans la transmission de savoirs. Les ateliers restent et sont valorisés comme des espaces de partage et de rencontre support au lien social.

Sur la seconde partie de l'année, il y avait d'avantage de bénévoles que de personnes participant aux ateliers de français. Les bénévoles n'animant plus/pas d'ateliers ont ainsi pu témoigner de leur disponibilité et de leur souhait de rester engagé-e-s dès que cela sera nécessaire.

Plusieurs demandes ont été formulées ou des besoins identifiés en termes de lutte contre l'illettrisme. En effet, plusieurs habitant-e-s ou personnes accompagnées dans le cadre de l'ACIS, sont en difficulté dans leurs démarches quotidienne en raison de leurs difficultés de lecture et d'écriture.

Perspectives :

- ★ Poursuivre les rencontres régulières entre l'animatrice d'insertion, les bénévoles et les personnes bénéficiant des ateliers
- ★ Elaborer un agenda prenant en compte la présence des participantes et les possibilités des bénévoles
- ★ Proposer des ateliers de lutte contre l'illettrisme

Poney-Club Ephémère

Depuis 2021, le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) se déplace une fois par mois au sein des Ecuries Narolles. Les adhérent·e·s ont appris à prendre soin du poney et petit à petit à accompagner les jeunes cavalier·ère·s pendant leurs séances d'équitation.

Les objectifs de cette activité étaient :

- Permettre aux adhérent·e·s du GEM de rompre leur isolement à travers la rencontre et le soin du cheval.
- Favoriser l'entraide par le biais de binôme de travail
- Permettre aux adhérent·e·s de rencontrer et de partager avec un autre public
- Construire un projet de Poney-Club Ephémère

45

Evaluation qualitative :

A partir d'octobre 2022, des temps de préparation réguliers du Poney-Club Ephémère (PCE) ont été mis en place. Ces temps avaient pour objectifs de mobiliser l'intégralité des adhérent·e·s du GEM sur cette action, mais également, de se mettre d'accord en collectif sur les objectifs du PCE, sur les publics qui seront invités et sur les ateliers qui seront proposés.

Les premières séances de préparation ont été destinées à l'élaboration des objectifs ainsi qu'à la détermination des structures qui seront invitées. Les adhérent·e·s se sont mis·e·s d'accord sur les objectifs suivants :

- Concrétiser un projet en commun (Centre Equestre + Gémneur·euse·s)
- Se faire connaître sur le territoire
- Animer le territoire
- Faire connaître une de nos activités
- Faire participer des enfants de Montendre et des publics vulnérables
- Valoriser nos apprentissages.

Les différentes structures ont été le centre de loisirs, le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), le foyer occupationnel de Montlieu-la-Garde, l'Action Collective d'Insertion Sociale (ACIS), le

Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) et Tremplin 17. Le choix de ces publics était d'allier, à la fois, les enfants, public avec lequel les adhérent-e-s ont travaillé toute l'année au centre équestre et publics vulnérables dont les adhérent-e-s du GEM font partie.

Les séances suivantes ont servies à déterminer quelles activités le GEM allait proposer pendant ces deux jours. L'idée était de combiner la connaissance globale autour du poney, apprendre comment en prendre soin mais également sa capacité à procurer du bien-être aux personnes qui s'en occupent. En plus du lien avec le poney, il y a eu la volonté de proposer des activités ludiques toujours en lien avec le bien-être et le monde équestre.

8 stands ont vu le jour : balade et soin du poney, mandalas enfants et adultes, porteur de paroles avec pour thème « Et toi, qu'est-ce que tu fais pour te sentir bien ? », quiz sur le poney, lancer de fer à cheval, vidéo d'un maréchal-ferrant, chamboule-tout et stand buvette. La préparation des différents stands a été répartie entre le centre équestre et le GEM ; ainsi les gémur-euse-s ont organisé la buvette, le porteur de paroles, les coloriages et le chamboule-tout, le centre équestre quant à lui s'est occupé du quiz, du matériel de lancer de fer à cheval, de la vidéo et de toute la logistique liée à la venue des poneys sur Montendre.

Les autres temps de préparation ont été destinés à organiser toute la logistique, demander les autorisations, faire les achats nécessaires, établir la communication.

Initialement les dates retenues pour le PCE étaient : les 12 et 13 avril 2023, pendant les vacances scolaires. Malheureusement, dû à une météo très défavorable, nous avons été obligé-e-s de repousser aux 3 et 4 mai 2023, dates qui ne correspondaient plus aux vacances scolaires. De ce fait, nous avons dû réadapter notre planning (centre de loisirs prévus mercredi et jeudi matin) et donc inviter une autre structure, c'est ainsi que l'EHPAD de Montendre a été invité à participer à cet événement.

Evaluation quantitative :

- Réunions de préparation : 10 dont 1 avec la mairie. En moyenne 4 adhérent-e-s présents.
- 81 personnes sur 2 jours (60 J1 + 41 J2)
- 11 adhérent-e-s différent-e-s sur les 2 jours

Moyens mobilisés :

- Humains :

- 2 animateur·rice·s GEM
- 11 adhérent·e·s
- 8 membres du Centre Equestre (cavalier·ère·s + propriétaires)
- 14 accompagnateur·rice·s des différentes structures invitées
- 5 poneys
- Matériels :
 - Petit matériel pédagogique
 - Ordinateur, télé
 - Flyers, article de journal, canva, mailing
 - Matériel (tables, bancs, barrières) et véhicule de la mairie
 - Denrées alimentaires
 - Minibus de LA Maison Pop'
- Financiers :
 - Subvention du CRENA (435€)
 - Subvention mairie (200€)

Nos partenaires :

Ecuries Narolles, Centre Régional d'Équitation Nouvelle-Aquitaine (CRENA), Mairie de Montendre, ACIS, LAEP, SAO, Tremplin 17, Centre de loisirs, EHPAD de Montendre, Foyer d'hébergement de l'EPD les 2 monts.

47

Constats :

Les adhérent·e·s hors du projet annuel du centre équestre, plutôt sur la réserve au début du projet PCE, se sont peu à peu investi·e·s et intégré·e·s à cet événement. La plupart de ceux présent·e·s les jours J ont participé aux réunions de préparation et ont compris l'importance d'un tel projet pour l'association du GEM. De réels actes de solidarité se sont mis en place pour que les journées se déroulent bien.

Malgré le report de dates, les partenaires se sont mobilisés et ont participé avec envie. Tou·te·s ont eu un retour plus que positif sur cet évènement, beaucoup de remerciements que ce soit écrits ou verbaux. Les gémur·euse·s ont quant à elleux fait preuve d'adaptabilité, en effet, iels se sont tout de même mobilisé·e·s sur d'autres dates que celles initialement prévues, iels ont été acteur·rice·s pendant les 2 jours, ont accueilli et accompagné les différent·e·s participant·e·s dans la joie et la convivialité. Iels ont parlé de l'association, de ce

qu'elle faisait et de pourquoi iels étaient là, ce qui a permis de les valoriser et de voir le GEM dans un contexte différent, celui d'acteur et animateur de son territoire.

« J'ai aimé être avec les enfants et animer », « J'ai aimé accompagner les personnes du foyer d'hébergement » ces paroles de Géméur·euse·s confortent l'idée de s'ouvrir sur le territoire et d'être en lien avec d'autres publics, d'autres habitant·e·s.

Nous avons constaté qu'organiser ce genre d'évènement renforce également les liens avec la mairie qui voit concrètement l'impact que le GEM peut avoir sur la commune et alentour.

Le fait que des cavalier·ère·s se mobilisent également pour cet évènement démontre l'intérêt de ce projet commun, jusqu'au bout Géméur·euse·s et cavalier·ère·s se sont investi·e·s ensemble et se sont entraidé·e·s.

Perspectives :

- ★ Réorganiser des évènements de ce type sur la commune
- ★ Maintenir un lien sur des activités ponctuelles avec les Ecuries Narolles.

Oser agir de manière plus éthique

Aller à la rencontre des habitant·es des 21 communes

Mieux connaître les acteurs locaux

RV élus locaux

A plusieurs reprises dans l'année, bénévoles et/ou professionnel·le·s ont pu travailler avec les élu·e·s des communes environnantes. Les rencontres provoquées par la Convention Territoriale Globale ont permis d'échanger autour de l'écologie, des services mais aussi d'alerter sur les modes de garde. Nous nous sommes fait·e·s l'écho des difficultés auxquelles se confrontent les parents face à des accueils collectifs complets. Les élu·e·s ont alors proposé aux responsables des accueils une rencontre en urgence, mardi 19 décembre, pour laquelle LA Maison Pop', gestionnaire de l'accueil de loisirs, et Mamuse et médouque, gestionnaire du multi accueil et du relais petite enfance, se sont mobilisées. Malheureusement, seuls trois élus de Vanzac, Jussas et Montendre ont participé à ce temps. Les échanges furent intéressants, ils auront permis d'améliorer la connaissance des différents modes d'accueil des enfants sur le territoire auprès des élus présents.

49

Perspective :

- ★ un outil de communication doit être réalisé par l'animatrice de la CTG, à partir de nos données, à destination des élu·e·s.
- ★ Une rencontre va être proposée aux élu·e·s du territoire pour les informer de notre situation et échanger.

Intervenir et mobiliser dans l'espace public

Aller vers ... les collégien·ne·s

Tous les collégiens de Montendre ne connaissent pas l'existence de l'espace jeunes situé dans les locaux de LA Maison Pop', ni son projet Paroles de Jeunes dédié à la jeunesse, ni l'animateur jeunesse qui l'anime. Nous nous exposons ainsi à ce que les jeunes qui fréquentent Paroles de Jeunes soient toujours les mêmes.

LA Maison Pop' est dans une démarche d'aller à la rencontre des habitants qui ne viennent pas au centre social, pour sortir de l'entre soi, pour développer des liens et remettre la relation humaine et l'écoute au premier plan. LA Maison Pop' souhaitait étendre cette démarche auprès des jeunes du territoire afin de saisir l'opportunité d'améliorer ses connaissances de ce public spécifique et de renforcer les compétences de son animateur jeunesse : veille sociale, capacité d'analyse, accompagnement d'initiatives.

Evaluation qualitative :

Lors d'une rencontre initiée par la Référente Famille en octobre 2023, le Principal du collège de Montendre lui a fait part de tensions régulières entre élèves, de conflits et parfois d'actes de violence pendant les temps de pause méridienne. Cet échange a abouti sur la volonté commune d'une collaboration plus étroite entre le collège et LA Maison Pop'. Il a donc été convenu que l'animateur jeunesse de LA Maison Pop' interviendrait sur le temps de la pause méridienne au rythme de 2 fois par mois le jeudi entre 12h30 et 13h30 à compter de décembre 2023, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il est donc intervenu une première fois en décembre 2023 au collège de Montendre, il était accompagné d'une jeune Montendraise qui fréquente régulièrement P2J et qui souhaitait participer. Pour cette première intervention, ils ont animé un débat mouvant sur les thèmes suivants « pour ou contre les jeux vidéo » ou encore « pour ou contre l'uniforme à l'école ». Les jeunes y ont participé avec plaisir, la Principale adjointe les a rejoints et s'est prêtée au jeu également. Le débat mouvant n'est pas adapté sur ce temps où les élèves sont tout le temps en mouvement, certains sortent du réfectoire, d'autres y entrent, certains partent sur des activités sportives, il est difficile de capter leur attention sur toute la durée d'une telle animation.

50

Evaluation quantitative :

Une seule intervention en décembre 2023 avant les vacances scolaires de fin d'année.

Une douzaine d'élèves rencontrés.

Moyens mobilisés :

L'animateur jeunesse et une jeune de Paroles de Jeunes.

La Référente Famille en coordination

Techniques d'animations (aller vers, jeux, débat mouvant)

Notre partenaire :

Le collège de Montendre

Constats :

A l'instar des animateur·rice·s de rue, la présence de l'animateur jeunesse de LA Maison Pop' au sein du collège de Montendre sur ce temps-là a pour objectif d'aller au-devant des jeunes pour nouer le contact, discuter avec eux, leur proposer des activités dans l'objectif d'en co-construire avec eux ultérieurement. C'est ainsi que les prochaines interventions en 2024 devront être envisagées : déambuler dans la cour, aller à la rencontre des collégien·ne·s pour connaître leurs centres d'intérêt, les écouter et apaiser d'éventuelles tensions.

Les observations de l'animateur jeunesse lui permettront de percevoir les spécificités et d'appréhender les besoins et attentes de ce public afin d'identifier des pistes et méthodes d'intervention. Sa présence plus régulière en 2024 permettra qu'il soit identifié comme l'animateur jeunesse de LA Maison Pop', il ne se substituera pas aux assistant·e·s d'éducation présent·e·s sur ce même temps mais sera néanmoins en lien avec eux, ils pourront partager des regards croisés. Il favorisera la participation des collégiens à des activités, jeux collaboratifs et de mobilisation de leurs compétences psychosociales. Ce sera aussi l'occasion pour lui de communiquer sur le projet Paroles de Jeunes, d'assurer une fonction de ressource pour les collégien·ne·s. Il pourra si nécessaire orienter les jeunes vers la Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes qui tient une fois par mois une permanence dans les locaux du centre socio-culturel pour des questions spécifiques, rendez-vous individuels.

Cette action, au même titre que la boxe éducative (classe relais et foyer socio-éducatif) et la perspective d'une nouvelle action « 2h de sport en plus au collège », ne fait que renforcer notre partenariat avec le collège de Montendre.

Perspectives :

- ★ Animer ce temps sous forme d'un aller vers, en faire un compte-rendu
- ★ Repérer les centres d'intérêt, les besoins, les problématiques des collégiens pour un éventuel projet CLAS
- ★ Mobiliser des jeunes et les faire participer au projet jeune de LA Maison Pop'

Faire vivre la démocratie plutôt que les dominations

Expérimenter des espaces d'élaboration démocratique

Travail sur la gouvernance (CA)

Le 27 juin, les administrateur·ices étaient heureux·ses d'inviter nos adhérent·e·s à une assemblée générale extraordinaire, au centre culturel de Montendre. L'ordre du jour se concentrait sur la révision des statuts.

Créée en 1991, le centre social et socio-culturel a choisi d'actualiser ses statuts pour répondre aux aspirations à une démocratie plus ouverte et plus horizontale. En effet, au-delà du nom, de l'objet et du siège social, les statuts permettent de définir et préciser la gouvernance, le mode d'organisation et le fonctionnement de ses instances (assemblée générale, conseil d'administration, bureau, etc.). Ils reflètent les valeurs portées par le collectif. Le conseil d'administration travaillait depuis plusieurs mois sur la mise en adéquation de ses articles avec sa manière de fonctionner au quotidien et son envie de dépasser le modèle pyramidal.

52

Après avoir accueilli et remercié les participant·e·s, le conseil d'administration a précisé le sens des modifications proposées :

- reconnaître aux jeunes de 16 ans et plus la capacité à voter et à être élu·e·s;
- permettre à chaque conseil d'administration d'expérimenter la gouvernance qui lui convient.

Après lecture de chaque article et ses éventuelles modifications, un temps d'échanges et de questions-réponses a été proposé aux adhérent·e·s. L'assemblée a alors procédé au vote à bulletin secret. A l'unanimité, les adhérent·e·s présent·e·s ou représenté·e·s ont adopté la modification des statuts telle que proposée par le conseil d'administration.

Constats :

Ces statuts ont permis d'obtenir le renouvellement de notre agrément Jeunesse et Education Populaire. Auparavant à durée illimitée, l'agrément, depuis la loi du 24 août 2021, est attribué pour 5 ans. Les critères sont communs aux agréments délivrés par l'Etat, à savoir : répondre à un objet d'intérêt général ; présenter un mode de fonctionnement démocratique :

respecter des règles de manière à garantir la transparence financière ; respecter les principes du Contrat d'Engagement Républicain.

Et concernant spécifiquement l'agrément JEP :

- Avoir une activité dans le domaine de l'éducation populaire et de la jeunesse.
- Avoir au minimum 3 années d'existence.
- Inscrire dans ses statuts et respecter les dispositions suivantes : garantir la liberté de conscience, le respect du principe de non-discrimination, la transparence de sa gestion, l'égal accès des femmes et des hommes et l'accès des jeunes aux instances dirigeantes.

De façon plus globale, il est attendu des associations sollicitant un agrément JEP qu'elles :

- S'inscrivent dans une démarche citoyenne et dans les valeurs de l'éducation populaire.
- Mettent en place des démarches éducatives et pédagogiques permettant aux participants d'être acteurs de citoyenneté et de solidarité.
- Favorisent la participation de tous les acteurs aux instances de gouvernance de l'association.
- Soient porteuses d'une vision émancipatrice de l'action associative.

Perspectives :

- ★ Le conseil d'administration nouvellement élu après l'AG, et les suivants, doivent définir collectivement leur mode de gouvernance
- ★ Questionner la place des jeunes dans l'association

ALSH émancipateur



Depuis plusieurs années, l'accueil de loisirs s'oriente dans une démarche émancipatrice, une marque de fabrique que l'ensemble des équipes d'animation s'approprient et développent petit à petit avec conviction.

Emanciper son art, sa créativité, inventer un nouveau mode de fonctionnement, ne pas rester toujours sous l'emprise de quelqu'un mais agir de manière autonome avec du bon sens¹.

Voilà ce que nous essayons de mettre en œuvre sur l'ensemble de nos accueils de la maternelle jusqu'à l'élémentaire.

Afin de poursuivre notre volonté de développer et mettre en œuvre concrètement cette manière de travailler, de faire, il a fallu reprendre les fondamentaux, l'origine du mot, le sens avec l'ensemble des équipes d'animation pour que le chemin se trace peu à peu.

Nous nous sommes appuyées sur les compétences des collègues Isabelle Serafin et Laëtitia Berger qui ont suivi une formation sur cette thématique, ainsi que sur des supports à visée philosophique amenés par Sophie Girardeau.

Evaluation qualitative :

- Discussion à visée philosophique sur des thématiques abordées par les enfants tous les soirs sur l'accueil primaire de Montendre.
 - les émotions
 - expériences et sciences (les pierres précieuses)
 - l'art
 - le vivre ensemble / les différences / l'égalité / les droits/ le handicap
- Rituel de discussion, les soirs après la collation lors duquel l'animatrice raconte un livre. Suite à l'histoire, on échange avec les enfants sur ce qu'ils ont retenu, ce qui les a marqués. Exemple de thème abordé : le handicap et la différence sur l'accueil périscolaire maternel.

¹ définition : Larousse

- Des lectures et échanges avec les enfants (maternelle et Coux Kids) ritualisés tous les jours (écriture d'une fiche action commune aux trois accueils)
 - Choix des activités sur la journée des mercredis et vacances scolaires avec les plus grands. Mise en place d'un outil où l'équipe a répertorié tous les jeux réalisables immédiatement, les enfants peuvent faire un à deux choix d'activité les mercredis au moment du rassemblement.
 - Projet porté par les enfants (Coux Kids) : construction d'une maquette ma ville idéale.
 - Réalisation de la newsletter des Coux Kids avec les enfants, diffusée aux familles, aux partenaires.
 - Partage de connaissances entre enfants (présentation de pierre, d'un livre...).
 - Réunion d'équipe hebdomadaire en utilisant l'outil transmis par Véronique Boisbleau, directrice de LA Maison Pop' « Rendre vivant et efficace un processus de délégation dans les réunions et au-delà ».
 - Ecriture du projet pédagogique en équipe (périscolaire et vacances scolaires)
 - Mise en place de tâches partagées par les enfants et l'équipe d'animation concernant la vie quotidienne (les grands aident les plus jeunes au Coux Kids).
 - Tout le monde s'investit dans la vie du périscolaire (parents, enfants, animateurs...)
 - Veillées familles autour d'une auberge espagnole fonctionnent plutôt bien, les parents investissent les lieux, se sentent à l'aise, partagent un repas, échangent avec d'autres parents.
- Cinq veillées en famille ont été organisées : le mercredi 1^{er} février veillée jeux de société ; 16 février 2023 ; le vendredi 14 avril veillée spectacle ; vendredi 28 juillet veillée expériences scientifiques, vendredi 25 août veillée jeux.
- Intervention autour d'atelier à visée philosophique sur l'émancipation dans le cadre de la construction du projet pédagogique printemps 2023 qui a pu aboutir à un partage de responsabilités entre adultes sur la période de vacances scolaires .
 - Réunion avec la directrice du centre social et les familles sur les problématiques d'inscription.
 - Temps de formation en interne avec la référente famille et la chargée de coopération territoriale et de projets de développement de la ville de Montendre (méthode de formation participative).



Nos observations / ressentis :

Les temps de discussions :

– : parfois un manque d'écoute, en fin de journée, après la classe et selon les enfants.

+ : une bonne participation (les enfants sont volontaires pour prendre les notes, distribuer la parole, rebondir sur les dires des autres). Iels sont force de proposition (une liste de sujets a été établie par elleux). Suite à certains sujets abordés, des enfants ont ramené des choses de chez elleux pour les présenter au groupe. Margot a co-animé un temps sur le thème de l'ambre.

Ce temps dure plus de temps que ce qu'on avait imaginé (5 minutes et parfois les enfants le font durer pendant 10 minutes et plus). Les enfants qui partent au cours de ces temps sont déçu-e-s de partir, veulent savoir les réponses etc. Les sujets abordés ont pu être prolongés dans des échanges avec les parents.

Les animateur·trice·s s'investissent dans un travail collectif autour du projet pédagogique, des fiches actions (ex : fiche action livre..) Cela favorise la réflexion et permet de mieux appréhender la mise en œuvre concrète, du projet à l'action. Toutefois, cela demande plus de temps de travail.

Néanmoins, on constate que la parole se libère sur les différents accueils, les enfants échangent plus facilement devant les copain·ine·s s et certain·e·s osent exprimer un désaccord et arrivent à argumenter. Exemple de réflexion lors de l'évaluation avec les enfants de l'accueil sur deux sites cet été : « *Les grands m'énervent, restent dans notre salle et font n'importe quoi quand on était à la primaire.* » (parole d'enfant de 4 ans).

Les veillées en famille sont devenues un rituel sur l'année scolaire 2022-2023. Les familles apprécient ce rendez-vous, elles s'approprient les espaces de nos accueils, sont dans une démarche participative puisque l'auberge espagnole fonctionne très bien à chaque fois. Les parents vont spontanément rencontrer de nouvelles familles, échangent sur leurs enfants et des liens se créent entre parents. L'enfant

valorise l'accueil de loisirs en étant l'hôte qui accueille son parent, iel fait la visite, montre les salles et les œuvres qu'iel a pu faire. Une parenthèse familiale privilégiée.



La diminution des conflits entre pairs est favorisée par le fait de donner des responsabilités aux enfants, de leur confier des missions, de prendre le temps de les écouter, leur donner le choix d'une animation.

Nos améliorations / pistes :

- Diversifier les temps (méditation, choses plus ou moins dynamiques, quizz...)
- Retravailler l'ébauche de fiche technique commencée pour mieux évaluer et mieux cadrer ce temps (qui y assiste, comment on l'anime, etc.).
- Travailler en amont sur la communication de notre projet émancipateur auprès des familles, des enfants, des partenaires.
- Organiser plus de temps de préparation d'animation en amont avec les équipes.
- Instaurer un temps de partage et de formation autour de l'émancipation et sa mise en œuvre concrète sur le terrain avant chaque période de vacances scolaires.
- Travailler le cadre et les repères qui doivent être plus significatifs sur les différents accueils, des outils sont à mettre en œuvre pour que chacun-e trouve sa place dans un cadre bien précis.

Moyens mobilisés :

Recrutement supplémentaire sur les postes d'animateurs.

- 1 poste d'animatrice à 30 heures supplémentaire sur l'année 2022/2023
- Renforcement des équipes sur les périodes de vacances
- Augmentation salariale des postes de référentes de site.
- Formation en interne autour de l'émancipation, les collègues Isabelle Serafin et Laëtitia Berger partagent leurs connaissances acquises durant leur formation autour de l'émancipation régulièrement ainsi que la référente famille qui intervient sur les temps de réunions d'équipe.

Mardi 13 juin : intervention d'Armelle Briand sur la gestion des conflits avec les enfants

Lundi 26 juin : intervention d'Edwige Bellicaud sur la relation avec les familles.

Lundi 3 juillet : finalisation de l'intervention d'Armelle Briand.

Partenaires :

- Financiers : La mairie de Montendre, La CAF de Charente maritime, la MSA.
- Institutionnels : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

Constats :

La démarche est en route et s'améliore peu à peu au sein des équipes d'animation, des enfants et familles.

Les réunions d'équipe sont à présent participatives, chacun et chacune y a trouvé sa place et monte en compétence. Chaque parole compte, on arrive ensemble à dénouer des nœuds, trouver des solutions, rebondir et avancer pour se sentir bien dans son travail.

Les enfants deviennent des acteurs de leur accueil, à travers les méthodes et outils utilisés quotidiennement par l'équipe, les graines germent peu à peu, iels sont beaucoup plus autonomes sur la vie quotidienne (se servent seul·e·s, vont aux toilettes sans forcément demander, aident les copains et copines, arrivent à faire des choix sans l'influence des autres, certains s'expriment davantage) : iels se sentent bien quand iels viennent sur les accueils.

Il reste encore du travail, c'est un cheminement qui prend du temps. Malgré cela, nous avons pu constater une nette amélioration de l'implication des enfants, parents, animateur·rice·s sur notre structure. Plus de parents sur les veillées, les bilans avec les enfants sont en grande majorité très, une équipe d'animation qui fait un travail de qualité... Bref, c'est motivant disent-iels !

Perspectives :

- ★ Poursuivre les temps de formation en interne avec la référente famille et la chargée de coopération territoriale et de projets de développement de la ville de Montendre
- ★ Impliquer davantage les familles sur nos accueils (locaux, séjour ...)
- ★ Travailler sur la communication autour de l'émancipation afin de donner à voir et mobiliser davantage.

Guid'Asso

Dans la continuité du PAVA (point d'appui à la vie associative), LA Maison Pop' poursuit les mêmes missions, à savoir l'accueil d'associations et porteur de projets associatifs, l'information et le conseil gratuit sur les questions quotidiennes de la vie associative ; l'accompagnement individualisé des structures sur leurs projets associatifs et leur gouvernance, dans un esprit neutre et en toute confidentialité ; un lieu ressource : appui technique et outils pédagogiques, documentations, mise en réseau et orientation vers les acteurs du territoire.

LA Maison Pop' souhaite soutenir efficacement la vie associative et ainsi faciliter la coopération et l'innovation. C'est aussi préserver, maîtriser et essaimer les principes

démocratiques au sein des associations. Une communication à améliorer pour faire connaître LA Maison Pop' en tant que structure labellisée.

2023 a été marquée par notre participation à la mesure d'impact social. En effet, nous avons saisi l'opportunité du réseau Guid'Asso 17 via un DLA. Ce fut l'occasion de nombreuses rencontres avec 4 autres structures du réseau. Mais aussi en interne avec un travail associé enrichissant et engageant !

Charlotte Supron, référente Guid'Asso a poursuivi sa montée en compétences et connaissances via les rencontres du réseau proposées au fil de l'année et aux échanges en interne. C'est aussi un travail en complémentarité, il n'est pas rare que des collègues répondent aux sollicitations d'autres associations. C'est le cas pour Edwige Bellicaud, référente Famille qui a échangé sur le fonctionnement du LAEP avec 2 associations demandeuses, Véronique Boisbleau, directrice qui a su apporter des réponses à des associations concernant la règlement des ACM, Rémi Marquiseau, éducateur sportif autour des questions d'affiliation à des fédérations sportives, etc.

59

Evaluation qualitative :

Malgré une faible diffusion de communication autour de l'existence de Guid'Asso, nous avons pu et su accompagner les associations d'un territoire très large allant de Saint Germain de Lusignan à La Clotte.

Des demandes très variées qui montrent à la fois la diversité des associations Haute-Saintongeaises et la complexité de leur vie au quotidien.

Evaluation quantitative :

Guid'asso a réalisé 36 accompagnements en 2023, dont 3 porteurs de projets.

C'est aussi 1 rencontre bilan du réseau, 3 formations et 3 journées de travail collectif autour de l'impact social.

Moyens mobilisés :

La référente Guid'Asso pour l'accompagnement des associations et porteurs de projet, la directrice de LA Maison Pop' pour la coordination, les chargées d'accueil pour la partie communication et premier contact.

Notre partenaire :

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

Constats :

Des demandes en dents de scie qui nécessitent une adaptation de notre temps de travail, une certaine flexibilité.

Un outil type réseau social interne au réseau Guid'Asso qui permet de nous mettre en lien, de se questionner et se renseigner auprès d'expert·e·s ou expérimenté·e·s

Des demandes autour des questions de financement, demandes de subventions en nette augmentation.

Perspectives :

- ★ Communiquer plus largement sur le réseau Guid'Asso
- ★ Imaginer des temps collectifs pour rassembler les associations locales, proposer des temps d'échanges sur la vie associative
- ★ Poursuivre les rencontres du réseau pour monter en compétences et en visibilité

Paroles de jeunes

60

LA Maison Pop' est labellisée par la CAF 17 « structure engagée dans l'accompagnement de projets de jeunes ». Son projet Paroles de jeunes a pour objet d'encourager les initiatives des jeunes en accompagnant, soutenant et valorisant les projets portés par les adolescents. Dans la continuité de l'offre des centres de loisirs particulièrement adaptée jusqu'à la fin de l'école primaire, l'enjeu est de soutenir des offres spécifiques pour les adolescents, qui reposent sur un accès plus adapté dans des lieux pensés pour et par les adolescents et qui valorisent leurs initiatives. Ce lieu c'est l'espace jeunes, situé au siège social de notre association. Un animateur jeunesse à temps plein est dédié à son animation, en formation BPJEPS animation sociale en 2023.

- Basket loisirs :

Le projet basket loisirs se déroulait tous les mercredis de 18h30 à 21h. Il réunissait des jeunes de 12 à 25 ans autour du basketball. Ce projet, à l'initiative des jeunes, permettait qu'ils se retrouvent pour pratiquer une activité qu'ils apprécient, dans un esprit de loisirs. Il permettait également aux jeunes majeurs, qui se trouvent en année de césure, ou sans emploi, ou sans formation, mais à Montendre alors que ceux du même âge ont quitté le

territoire, de se sentir moins isolé-e-s. On pouvait compter une moyenne de 10 jeunes chaque mercredi.

Le basket loisirs a permis à certain-e-s jeunes de se rencontrer, de tisser du lien, car au fil du temps certain-e-s venaient ensemble, se contactaient pour s'organiser, d'autres ont pu créer des liens d'amitié et se voir pour d'autres choses à l'extérieur de ce temps.

De plus, l'activité s'est installée dans le temps avec une fréquentation régulière sur chaque mercredi où l'on proposait cette activité, on peut dire que c'est devenu un rendez-vous.

Dans les difficultés rencontrées, on peut nommer le lieu (marché couvert de Montendre) qui posait des difficultés au niveau de la sécurité ainsi que les absences pour formation de l'animateur jeunesse. Pour le lieu, dès lors que l'espoir d'obtenir un jour un créneau dans le gymnase de Montendre s'est avéré sans issue, nous avons pris la décision de mettre un terme au projet. Il a été décidé que nous continuerions de proposer ce temps pendant la période de l'année où le temps le permet, c'est-à-dire d'avril à septembre, au lac de Montendre où il y a un city stade.

61

- Réunions de jeunes :

L'objectif est d'organiser des temps de réunion de jeunes pour les faire se rencontrer, s'impliquer et créer une émulation à partir de leurs besoins et envies. Le but est de les rendre acteur.ice-s et de leur permettre de se réunir pour échanger, prendre des décisions et organiser.

Dès la première rencontre de février, les jeunes ont proposé des activités, sorties, etc. Ils participent de manière assidue aux réunions de jeunes et certain-e-s s'impliquent dans l'organisation. A titre d'exemple, la sortie à la patinoire pendant les vacances de février 2023 a été totalement organisée par deux jeunes, de la proposition à la validation par le collectif jusqu'à la finalisation de la sortie (appeler la structure, demander les tarifs, calculer le prix, réserver l'après-midi, aider à faire l'affiche etc.).

En 2023, 5 réunions de jeunes ont eu lieu :

- 8 février 2023
- 7 juin 2023
- 20 septembre 2023

- 15 novembre 2023
- 13 décembre 2023

Ces réunions ont permis de décider et co-organiser une cinquantaine de sorties et activités en tous genre (patinoire, ateliers d'écriture, sortie piscine, médiathèque, cinéma, restaurant, sorties à Royan, Saintes, Bordeaux, ateliers dessins et art plastique, débat mouvant, repas à thème, soirées ados etc.).

Ces temps de réunions sont devenus, petit à petit, des temps de prise de décisions collectives, parfois de régulation, d'organisation collective.

- Repas à thèmes :

6 soirées repas à thèmes se sont organisées à ce jour.

Ce projet est né d'une discussion avec des jeunes dans le local Jeunes. Noémie, une jeune qui fréquente Paroles de Jeunes de temps en temps, nous faisait part que par le passé, il y avait des soirées repas au centre de loisirs. Ces temps de repas étaient apparemment appréciés des jeunes et l'idée de remettre en place ce genre de soirée en y apportant une régularité et un thème par repas a émergé.

Au-delà de passer des moments de groupe, de partage et de cohésion, ce qui est un des objectifs de ces temps, les jeunes peuvent concevoir un menu, définir une recette, se rendre au magasin et faire des courses, préparer le repas ensemble, le savourer et tout ranger / nettoyer. Bien que cette dernière étape soit moins passionnante, elle ne fait pas moins partie du repas, il arrive que certain·e·s jeunes soient moins volontaires que d'autres, et les jeunes qui aident le plus le font parfois remarquer, ce qui permet des temps de régulation.

On peut dire sans aucun doute que les résultats à court terme s'avèrent vérifiables ; en effet, les jeunes prennent plaisir à confectionner les repas ensemble, il y a de l'échange, des rires, des sourires, de l'entraide, du partage. Les jeunes partagent des moments de jeux systématiquement après les repas, ils font des « cache-cache » dans le centre de loisirs, tradition à LA Maison Pop' car certain.e.s jeunes qui participaient de longue date à P2J témoignent de ces soirées cache-cache.

Dans les effets à long terme, on peut constater que certain·e·s jeunes « s'améliorent » de repas en repas, si on peut utiliser ce terme, certain·es jeunes ne savaient par exemple pas couper des oignons ou ne savaient pas comment faire cuire des légumes. On ne parle pas « d'autonomisation » des jeunes à faire des repas comme il était mentionné dans la fiche action, mais certain·e·s jeunes ont appris des choses, c'est certain, iels utiliseront peut-être ce qu'iels ont appris à l'extérieur, ou dans leur futur « chez elleux ».

Dans les indicateurs d'évaluation on avait le nombre de participant·e·s, les repas à thèmes sont une des actions qui rassemble le plus de jeunes. En effet, on ne compte pas moins de 10 jeunes à chaque repas organisé (entre 10 et 15 jeunes de manière systématique). De plus, les jeunes sont assez impliqué·e·s, iels viennent à l'heure, participent aux courses activement, sont volontaires pour préparer les repas, il y a là une dynamique de groupe intéressante et joviale, positive.

Le point à souligner particulièrement c'est le partage avec les familles, il est arrivé qu'une jeune appelle sa grand-mère pour lui demander un conseil sur une recette, ou encore qu'une jeune prépare une entrée chez elle avec ses parents pour la partager au groupe. En faisant cela, les jeunes partagent un bout de leur histoire, de leur famille, iels ramènent cette histoire dans le collectif et la partagent avec les autres. Cela permet aussi de créer du lien chez les jeunes avec leurs familles, car certain·e·s ramènent des recettes qu'iels ont appris·e·s, iels partagent ces moments en rentrant chez elleux.

Sur l'année 2023, il y a eu 7 soirées repas à thème organisées, la dernière étant vendredi 22 décembre pour la dernière soirée ados de l'année 2023.

- Projet handibasket :

Dans le prolongement d'une sortie au centre fédéral handisport de Talence, en 2022, une masterclass a été menée par Florentin Arnaud pour présenter son parcours, sa discipline, et son handicap, un riche temps de partage et d'échange autour du handisport.

Florentin s'est donné beaucoup de mal pour préparer un powerpoint retraçant son parcours, son handicap, son quotidien, mais malheureusement aucun jeune n'est venu à la première date que nous avons annoncée. Nous avons pourtant relayé massivement l'information, et en avance, via des affiches au collège, sur les réseaux sociaux, avec les jeunes à l'espace

jeunes, avec des affiches à LA Maison Pop', auprès des collègues, etc. Une deuxième date a été proposée, le 11 février, et cette fois ce sont les gêmeur-se-s de Montendre qui ont répondu présent-e-s et permis un échange riche et intéressant.

- Projet Marchés nocturnes et Séjour :

Les jeunes parlaient beaucoup de partir en vacances avec Paroles de Jeunes, iels manifestaient l'envie de partir plusieurs jours, de faire des visites, des balades etc. De cette envie est née l'idée de trouver une activité qui nous permettrait de récolter des fonds pour financer un tel projet. LA Maison Pop' étant organisatrice des marchés nocturnes de Montendre, nous avons eu l'idée de confectionner des gâteaux, cookies, roses des sables etc. et de les vendre sur plusieurs marchés nocturnes. Nous avons donc participé à 3 marchés nocturnes sur l'été 2023 et comptons organiser d'autres temps de vente de gâteaux dans l'année 2024 et sur l'été 2024.

Un groupe de jeunes référentes séjours a été créé et ces jeunes vont, avec l'animateur, continuer de nourrir et faire évoluer ce projet, qui, on l'espère, aboutira sur un séjour soit sur l'été 2024 soit sur l'hiver 2024-2025.

- Ateliers d'écriture :

Le premier atelier d'écriture a eu lieu le 14 février 2023. Il est né de la proposition d'une jeune adulte accueillie dans le cadre de l'ACIS. Cette jeune, c'est Mégane, 26 ans, elle est passionnée d'écriture et a déjà participé à des ateliers d'écriture, elle a donc fait part de son envie à la collègue animatrice d'insertion, Julie Costes, qui a pensé à Paroles de Jeunes.

Jonathan Antil avait pour projet de travailler sur l'expression des jeunes de P2J pour son projet de formation BPJEPS et cette idée d'ateliers d'écriture est arrivée à point nommé. Nous avons donc réfléchi à un projet qui permettrait d'associer P2J et l'ACIS.

Nombre de jeunes ayant participé aux sorties/activités ou sont venu.e.s au moins une fois à l'espace jeunes : 68.

Nombre de sorties à l'extérieur sur l'année : 29.

Nombre de réunions de jeunes : 6.

Nombre de repas à thème : 7.

Nombre d'ateliers d'écriture : 4.

Animer la coopération plutôt que la concurrence

Créer des alliances entre citoyens, associations, collectivités, etc.

Pause méridienne

Depuis plusieurs années, la mairie de Montendre confie à LA Maison Pop' la surveillance du temps méridien de 12h00 à 13h20 durant le temps scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Cet accord est soumis à une convention de prestation d'encadrement de la surveillance des élèves de l'école élémentaire, reconduite tous les trois ans. La commune s'engage à verser à l'association une rémunération.

Aujourd'hui quatre animateurs·trice·s qualifié·e·s sont mobilisé·e·s durant ce temps. L'équipe d'animation assure au quotidien une surveillance accrue pour que les enfants puissent profiter de cette coupure dans leur journée d'école, en collaboration avec l'équipe d'enseignant·e·s, la commune de Montendre et les familles.

Les rencontres avec la directrice de l'école élémentaire et la coordinatrice du PEDT de la ville de Montendre se poursuivent à raison d'une rencontre par trimestre. Moment d'échange important entre les différents partenaires, nous faisons le point sur les situations de certains enfants qui posent des difficultés, sur l'organisation de la cour de l'école, les sorties extérieures... Ce regard croisé a permis de soulever des problématiques réelles que l'équipe d'animation et enseignante rencontraient sur le terrain. Nous étions soudé·e·s pour faire face à certaines situations dites difficiles.

La directrice de l'accueil de loisirs a été sollicitée plusieurs fois pour assister aux réunions d'équipe éducative suite à une problématique rencontrée avec un enfant. Le lien avec l'équipe enseignante se renforce, la confiance est établie et la communication est vraiment plus fluide. L'équipe d'animation fait remonter régulièrement après la pause méridienne, des informations importantes sur les enfants (une chute, un conflit entre pairs, un enfant qui est parti durant la pause...). Ce lien permet aux enseignant·e·s d'avoir la bonne information afin de la transmettre aux familles en fin de journée. LA Maison Pop' est invitée lors des réunions

des affaires scolaires avec tous les partenaires qui gravitent autour de l'enfant (la communauté éducative).

Le projet récré jeu t'aime a repris peu à peu en fin d'année, Pauline Lhommedé, animatrice, a relancé ce projet de malle de récup mise à disposition des enfants une journée par semaine, le vendredi. Enfin, même si ce temps-là n'est pas un accueil de loisirs et que notre mission première est la surveillance de la cour, l'équipe d'animation a voulu mettre en place des activités sportives. En effet, l'équipe est formée pour mettre en place des projets d'animations, et se limiter à de la surveillance n'est pas forcément bien vécu. Les animateur·rice·s animent un sport, un grand jeu et ce, à tour de rôle, chaque jour.

Peu importe la météo, l'équipe est présente sur place et ce n'est pas toujours très agréable de faire de la surveillance sous la pluie. Malgré ces conditions peu faciles, aucune absence n'est constatée à ce jour.

Nos observations / ressentis :

Les liens avec les enseignant·e·s sont aujourd'hui fluides et c'est plutôt très positif pour l'ensemble des personnes qui gravitent autour de l'enfant. Cela permet de mieux réagir, d'être cohérent face à des situations conflictuelles entre enfants et parents. La co-éducation est en route.

Le renouvellement de la prestation d'encadrement avec la commune de Montendre, qui délègue en toute confiance ce temps à LA Maison Pop', est pour nous un gage de confiance, et le travail accompli est satisfaisant.

La remise en service du projet récré jeu t'aime est toujours une réussite, les enfants apprécient et on constate moins de conflits entre pairs.

Nos améliorations / pistes :

- Poursuivre les rencontres avec la directrice de l'école élémentaire Gaëlle Lathière, la coordinatrice de PEDT Armelle Briand et la responsable de la pause méridienne Sophie Girardeau.
- Remettre en place le projet Récré jeu t'aime sur plusieurs jours, en sollicitant les familles pour les dons d'objets pour créer du lien.

Evaluation quantitative : 138 jours sur l'année 2023

Partenaires :

- Financiers : La mairie de Montendre, La caisse d'allocations familiales de Charente maritime, la Mutuelle Santé Agricole des Charentes.
- Institutionnels : Service départementale à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Constats :

Les animateurs et animatrices ont eu une présence régulière sur l'année 2023, aucune absence à noter. Un moment où les équipes s'investissent plus sur ce temps, c'est moins subi depuis la mise en place des jeux sportifs.

Une réelle difficulté chez certain-e-s collègues à gérer les conflits entre enfants.

La confiance des partenaires qui renouvellent cette prestation à LA Maison Pop'.

Perspectives :

- ★ Envisager d'écrire en commun des règles de la cour d'école avec les enseignantes, la commune, LA Maison Pop' et les cantinières qui ne sont pas du tout associées au projet de la pause méridienne.
- ★ Etoffer l'équipe d'animation sur place pour passer de quatre à cinq, ce qui implique une augmentation de la prestation.
- ★ Envisager des formations autour de la gestion de conflit, des différents troubles pour l'équipe d'animation qui encadre sur place.

67

Accompagner les initiatives d'habitants

Sortie Bassin des lumières

Lors d'un passage de l'animatrice d'insertion sur l'atelier EquilibreS, une habitante nous a demandé si une sortie aux Bassins des Lumières de Bordeaux était envisagée à LA Maison Pop' pour voir l'exposition sur Tintin. Nous avons soutenu cette habitante et le groupe EquilibreS à organiser cette sortie. En fin d'atelier EquilibreS, l'éducateur sportif a proposé au groupe un transport collectif afin d'aller ensemble voir cette exposition.

Evaluation qualitative :

Cette démarche émane d'une envie d'habitante et de participant-e-s de l'atelier EquilibreS. Cette personne avait déjà participé à la dernière sortie Bassin des lumières. Notre équipe lui

a répondu que cela n'était pas prévu mais que nous pouvions les accompagner dans leur projet de sortie.

Celle-ci a présenté ce projet de sortie à l'ensemble du groupe EquilibreS et à ses proches. C'est ainsi que 10 personnes de l'atelier se sont inscrites et ont autofinancé leur entrée. Restant des places, nous avons pu proposer des inscriptions à d'autres personnes. Deux amies de l'habitante à l'initiative du projet et deux personnes accompagnées dans le cadre de l'ACIS ont ainsi rejoint le groupe. La sortie s'est déroulée dans une ambiance conviviale. En témoigne les photos du photobooth.

Evaluation quantitative :

14 personnes ont participé à la sortie accompagnées par 2 animateur.ice.s.

Moyens mobilisés :

- Financiers : trajet en minibus + 2 entrées pour les salariés de LA Maison Pop'
- Matériels : Minibus
- Humains : éducateur sportif et animatrice d'insertion



68

Constats :

Le public senior a aussi besoin de sorties culturelles pour rompre l'isolement.

Perspectives :

- ★ Imaginer un agenda culturel annuel participatif.

Marmailles en fêtes

Depuis plusieurs années, il n'y a plus de fête de fin d'année scolaire dans les écoles maternelle et primaire de Montendre, les équipes enseignantes déclinant la proposition de l'organiser. Les parents d'élèves ont essayé plusieurs formules de repas partagé dans les écoles mais jamais de quoi créer réellement l'esprit festif recherché. Sur le territoire de Montendre, plusieurs associations permettent le lien avec et entre les familles sans pour autant organiser un rendez-vous festif ponctuant la fin de l'année scolaire et favorisant la rencontre entre tous. Ainsi, l'association FCPE de Montendre a organisé la deuxième édition

de Marmailles en fête dimanche 18 juin 2023 après-midi et en soirée dans les rues et à la salle municipale de Montendre réunissant parents, enfants, grands-parents, enseignants et associations locales dont LA Maison Pop'.

LA Maison Pop' entretient un lien quotidien avec les familles et souhaite privilégier la collaboration et le partenariat local sur le champ de la parentalité. Après une première édition de Marmailles en Fête en 2022 réussie, LA Maison Pop' a renouvelé sa participation à cet évènement. L'occasion le jour J d'expérimenter un aller vers auprès de ce public familial.

LA Maison Pop' a participé aux réunions de préparation de Marmailles en fête sur le thème du rêve. Il a été imaginé une journée regroupant plusieurs moments et plusieurs actions : une parade dans les rues de la ville de Montendre, différents stands de jeux, des chants avec les enfants et leurs enseignants, un bal populaire.

Evaluation qualitative :

Cette fête familiale et inter-générationnelle a été préparée pendant plusieurs mois en collaboration avec la FCPE qui en était le chef d'orchestre et d'autres associations locales.

Le jour J plusieurs espaces parents-enfants à l'image des jeux de kermesse ont été animés par trois animatrice et directrices de notre accueil de loisirs, Sophie Girardeau, Laëtitia Berger, Pauline Lhommedé :

- Jeu de morpion géant
- Lancer d'anneaux
- Lancer de balles
- Pêche aux bouchons
- Tir au but

Un espace convivial jeux et papotages parents/enfants était co-animé par une administratrice de la commission enfance de LA Maison Pop', Martine Piefort et la référente famille, Edwige Bellicaud. Il a davantage attiré des enfants de maternelle et leurs parents que les enfants de l'élémentaire. Cela a été l'occasion de renseigner sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs, de faire connaître le LAEP, de délivrer des informations sur P2J (collégien-ne-s présent-e-s) sur LA Maison Pop' de manière générale grâce à nos supports de communication et d'animer des jeux parents-enfants. Cet espace plus restreint en superficie que l'année précédente n'a pas permis qu'on y installe tout notre matériel, notamment des fauteuils pour plus de convivialité.

Avec l'accord de la FCPE, nous avons poursuivi ce jour-là notre action d'aller vers, profitant de la présence de nombreuses familles, très réceptives et sensibles à cette démarche (cf CR aller vers). La directrice de l'accueil de loisirs et la référente famille sont donc allées à la rencontre des familles tout au long de l'après-midi pour les écouter et recueillir leur parole. La présence de Martine Piéfort, a facilité cet aller vers dans la mesure où elle a pris seule le relais auprès des parents et des enfants sur l'espace convivial.

Cet évènement a été l'occasion de mettre en lumière notre partenariat avec l'association FCPE sur le champ de la parentalité, d'unir nos forces et savoir-faire au service des familles et de faire davantage connaissance.

Evaluation quantitative :

Moins de personnes présentes en début d'après-midi par rapport à l'année dernière, les familles sont arrivées plus nombreuses dans la soirée et ont profité à ce moment-là de tous les espaces extérieurs.

Une cinquantaine de familles est venue sur les stands animés par LA Maison Pop'.

Une quinzaine de personnes se sont exprimées dans le cadre de notre démarche d'aller vers.

70

Moyens mobilisés :

- 4 professionnelles de LA Maison Pop'
- 1 administratrice de LA Maison Pop' et membre de la commission enfance
- Matériel sportif, fournitures arts plastiques, mobilier pour l'espace convivial, jeux, livres pour enfants
- Communication (flyers LAEP, CLAS, plaquette Vacances + autres manifestation été 2023).
- Minibus

Nos partenaires :

FCPE de Montendre, Mairie de Montendre, CAF, Ecoles de Montendre, Associations locales

Constats :

- Un partenariat renforcé avec la FCPE de Montendre dont la présence de LA Maison Pop' compte sur cet évènement.
- Association professionnelles et administratrice de LA Maison Pop' sur cet évènement.
- Un temps festif et privilégié entre parents-enfants.
- La démarche d'aller vers très appropriée ce jour-là : les familles sont détendues et ouvertes aux échanges.

- Une manifestation qui permet de réunir différentes familles du territoire (mixité sociale).
- Des activités simples (kermesse) qui plaisent aux familles.

Perspectives :

- ★ Renouveler notre participation à cet évènement.
- ★ Animer les stands de LA Maison Pop' en mobilisant moins de salarié-e-s, plus de bénévoles et de parents.
- ★ S'inspirer de cet évènement festif et familial pour en initier un.

Accompagner les recherches de solutions collectives aux problématiques de territoire

P'tits-déj interpros

Les petits déj' interprofessionnels sont des rencontres qui mettent en réseau les partenaires du territoire d'action de LA Maison Pop' qui interviennent auprès de publics dits fragiles et isolés. Ce réseau a pour finalité de se connaître, se reconnaître afin d'orienter et d'accompagner au mieux ce public accueilli par les divers acteur-ric-e-s. Les rencontres permettent d'actualiser les connaissances de chacun.e sur les différents dispositifs et sur la mission des différents acteurs locaux. L'animatrice d'insertion coordonne le réseau des petits déj' interprofessionnels.

En 2022, le groupe avait travaillé sur la problématique de la mobilité sur le territoire. L'année 2022, avait également été marquée par la succession des professionnel-le-s coordonnant et animant les rencontres des petits dej interprofessionnels. 2023 a débuté par le recrutement d'une animatrice d'insertion à temps plein présente sur l'année complète. Le groupe de professionnel-le-s a choisi de se mettre au travail sur plusieurs thématiques : la prévention du risque suicidaire et les violences conjugales et intra-familiales en plus des temps d'information et de présentation des actualités de chacun-e.

Evaluation qualitative

Afin de réaliser ce bilan, les partenaires ont été invité-e-s à s'exprimer sur l'année 2023, sur les points forts et les points à améliorer concernant les petits déj interprofessionnels.

- L'inter connaissance. Les petits dej interprofessionnels sont repérés comme seule instance pour rencontrer et découvrir les partenaires. Elle permet aux nouveaux et nouvelles professionnelles de rencontrer un grand nombre de partenaires. Les

rencontres permettent l'approfondissement des connaissances sur les organismes et dispositifs mais aussi d'actualiser les connaissances sur les partenaires habituels.

- Autoformation. Les petits dej' qui se sont organisés et mis en place à partir d'une thématique ont été appréciés par les professionnels. Le groupe s'est mis au travail autour de la thématique du risque suicidaire et des violences conjugales et intra familiales. A l'issue de la rencontre « prévention du risque suicidaire », un groupe s'est constitué et a pu accéder à la formation Sentinelle proposée par le Centre Hospitalier de Jonzac.
- Faire ensemble. Le travail associé est un point fort pour les ptits dej' interprofessionnels, les partenaires ont apprécié croiser les regards, produire du commun et avoir des échanges variés.

Le rythme est également apprécié, les rencontres ont lieu une fois tous les deux mois.

Evaluation quantitative

- 5 rencontres de 2 heures dans l'année 2023 dont 2 rencontres thématiques
- De 21 à 36 participant-e-s par rencontre
- 12 partenaires inscrits sur la formation Sentinelles (prévention risque suicidaire)
- 1 temps de préparation avec 3 partenaires et l'animatrice d'insertion pour une rencontre thématique

72

Moyens mobilisés

- Coordination, organisation et animation par l'animatrice d'insertion
- Invitations et compte rendus envoyés par mail par l'animatrice d'insertion
- Prêt de la salle du centre culturel François Mitterrand par la mairie de Montendre
- Achat de café, thé, viennoiseries par LA Maison Pop'
- Utilisation et transport du matériel de LA Maison Pop' : cafetière, théière, gobelets, thermos

Nos partenaires :

Le département de la Charente maritime (la Délégation Territoriale de la Haute Saintonge, le Pôle Ressources Handicap 17, la PMI), la CAF, la MSA, le Centre Hospitalier de Jonzac (ESPAIR, EMPP, la Passerelle, le CMP, la PASS, SAMSAH, CSAPA), EPD Les 2 Monts (SAO et SAVS), l'ADEI (GEM et SAVS), Tremplin 17 (DARUD, pôle social, CHRS), DAC 17, URSAF 17, l'association VIE, la Fondation Diaconesses de Reuilly, l'AEMO Renforcée de Moissons Nouvelles, , la MDAJA 17, la mission locale, le GEM La Carapace Ouverte, le CIDFF, la Maison des Bateleurs.

Constats

Il a été identifié que cette instance permet de lutter contre l'isolement des professionnel·le·s en milieu rural. On note qu'en dehors des moments dédiés aux ptits déj', les partenaires continuent à évoquer cette instance. Elle est reconnue et valorisée comme un espace essentiel de rencontre, de travail et d'échange, répondant à un réel besoin de lien. Ces interactions aboutissent à la concrétisation d'actions (SISM, ciné-débat, formation Sentinelle).

Les professionnel·le·s qui ne peuvent pas venir à chaque rencontre, témoignent de leur intérêt pour le compte rendu qui est envoyé à l'issue de chaque rencontre, à l'ensemble des partenaires du réseau. De plus, entre les rencontres, des partenaires peuvent partager de l'information à l'animatrice d'insertion pour qu'elle soit relayée auprès du réseau.

Perspectives

- ★ Initier un groupe de travail dès le début de l'année autour des SISM
- ★ Créer des groupes de travail ou réunions thématiques : Logement, addictions, handiparentalité, les aidants vieillissants.
- ★ Poursuivre le partage savoirs et compétences, auto formation et sensibilisation
- ★ Demander une présentation de l'AEMO : déroulement, intervention, mesure judiciaire / cadre légal
- ★ Faire un listing des partenaires réguliers, idée de créer un annuaire ou un outil pour recenser les partenaires du territoire et y intégrer les plaquettes
- ★ Poursuivre dans cette régularité, inviter les nouveaux partenaires et présenter nos actions
- ★ Présenter des situations concrètes complexes sur lesquelles on pourrait réfléchir ensemble
- ★ Garder la dynamique de ce groupe
- ★ Aidants vieillissants : quel soutien pour eux ?

Initier une démarche de transition écologique, économique et sociale sur le territoire

Rendre visible l'écologie pour en faire un sujet d'intérêt

Faire un projet de territoire

Collectif Maintenant qu'on sait

Le collectif « Maintenant qu'on sait » réunit depuis 2022 des associations et habitant.es pour échanger, mieux comprendre les enjeux environnementaux et peser sur des décisions ayant un impact sur notre vie. Ses membres s'auto-organisent en se réunissant en plénière, le 6 de chaque mois. La participation est libre et ouverte à tous et toutes. LA Maison Pop' porte la gestion du collectif (assurance, mise à disposition de moyens) au sein duquel de nombreux·ses administrateur·trice·s sont engagé·e·s.

Evaluation qualitative : Le collectif se retrouve lors des rencontres mensuelles, préparées et prolongées par cinq groupes de travail : Energie ; Alimentation ; Jardin/Recensement des alternatives locales ; Charte de territoire ; Communication. Cette année, le collectif a consolidé le maillage territorial des acteurs.rice·s de la transition écologique, économique et sociale (habitant·e·s, associations, institutions) pour plus de solidarité. Il a travaillé sur l'autonomisation de chacun·e dans sa capacité à s'impliquer et exprimer ses idées au sein du collectif. Le collectif a également organisé plusieurs évènements permettant une conscientisation de nos capacités à agir et à sensibiliser aux thématiques écologiques :

- Janvier :
 - conférence de Bettina Lioret, journaliste sur la désinformation sur les réseaux sociaux
 - conférence de François Dulac, chercheur au laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement de l'université de Paris Saclay, sur l'urgence climatique ; suivie d'une soirée jeux de société « Tic tac climat ».
- Février : rencontre avec des initiatives locales permettant de mieux se nourrir : l'AMAP de Messac, La ronde des paniers et les maraichers bio de Soubran et de Chantillac.

- Mai : fête de la nature avec des animations à la maison des bateleurs et au parc Mysterra, une conférence sur la Seugne.
- Septembre : formation à discord, outil expérimenté pour la communication du collectif, au centre multimédia : 12 participant.es
- Octobre : visite de l'exploitation bio de Chantillac « Chez Cyrano » et mise en place troc et/ou dons surplus (graines, légumes, fruits).
- Novembre : bourse aux plantes
- Décembre : repas de fin d'année

Le collectif participe également à des animations du territoire, comme le festival des 1000 Printemps ou la gratiféria de Montendre. Chaque réunion est l'occasion de partager des informations sur les évènements en lien avec l'écologie (annonce de documentaires, conférences, etc.), de faire des retours sur des mobilisations (ex : Ste Soline), de faire le point sur les travaux en cours (charte, carte des initiatives locales, etc.), de découvrir de nouvelles formes d'organisation (ex : sociocratie ou gouvernance par consentement) et d'échanger sur les adaptations au changement climatique.

75

Au-delà de contenus très riches et d'un rythme soutenu, le collectif témoigne d'une vigilance à la qualité des liens entretenus, avec une volonté de tolérance et respect vis-à-vis de chacun-e, de faire ensemble et de mettre l'accent sur la convivialité. Un bel exercice d'éducation populaire !

Evaluation quantitative :

De 25 à 35 participantes régulier-ère-s

Perspectives :

Une frise chronologique a été élaborée avec des événements et des pistes de réflexion jusqu'à juin prochain :

- ★ La sobriété énergétique
- ★ Finaliser le recensement des alternatives locales
- ★ Le plan alimentaire territorial
- ★ Des ateliers sur la conservation des aliments

- ★ La participation à la gratiféria et au festival des 1000 printemps
- ★ La mobilité sur notre territoire

Marché nocturne : vers une écomanifestation ?

Retrouver le marché nocturne dans cette orientation est une source de fierté pour LA Maison Pop' et ses partenaires. Mais avant cela, ce fut, et cela demeure, un vrai défi. En effet, parmi toutes les actions que nous menons, ce n'est certainement pas celle-ci, qui fait la part belle à la junk food et génère beaucoup de déchets, que nous aurions spontanément choisie comme pouvant évoluer en éco-manifestation.

Or, dès l'an dernier, nous avons constaté que le monde dans lequel nous vivons affectait notre action. Le réchauffement climatique avec la canicule rend les conditions de travail difficiles. Le comportement des usagers pose parfois questions (incivilités, quelques faits de violence) et le traitement de nos déchets n'est pas conforme à nos objectifs. Nous rencontrons également des difficultés de recrutement.

Dans le même temps, le sens du marché nocturne se pose. Cet évènement est à la fois extrêmement populaire et cible de critiques pour les mêmes raisons. Peut-on concilier écologie et populaire ? C'est le défi que nous avons souhaité relever. Deux commissions ont travaillé en parallèle, la commission transition écologique et le comité Montendre Ville Club, composé d'élus de Montendre, de bénévoles d'adonf, de la Machine à bulles et de LA Maison Pop', de manière à aboutir à un certain nombre d'évolutions.

La première question à résoudre fut celle des déchets : le référent MVC a expliqué que les mégots étaient les déchets les plus répandus, criblant les rues, débordant des poubelles, à la fin du marché. Il fallut alors refuser les propositions d'acheter des cendriers de poche pour trouver une alternative moins consumériste. Des bénévoles ont alors fabriqué des cendriers de poche à partir de tubes de médicaments récupérés. Ils ont été remis gracieusement aux participant·e·s au marché nocturne.

Au chapitre des déchets, la question du tri fut la suivante. Les personnes qui dînent sur place avaient l'habitude soit de laisser leurs restes, emballages compris, sur les tables, soit de tout jeter en vrac dans une poche noire mise à disposition. Proposition fut donc émise de fabriquer des tables de tri. Vendredi 23 juin, ce sont 6 bénévoles qui se sont mobilisés pour fabriquer ce matériel. Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas, le règlement a été

revu de manière à limiter les déchets des exposants, des visiteurs mais aussi les nôtres : décision fut prise d'encourager la vaisselle réutilisable ; mettre à disposition des assiettes et couverts récupérés ; de ne plus vendre de bouteilles d'eau en plastique ; de modifier notre carte de boissons.

Enfin, pour expliciter cette démarche, nous avons inauguré le 1^{er} marché de saison par un spectacle participatif d'interpellation sur le thème de l'hyperconsommation jetable et installé un village des initiatives locales. Ainsi nous souhaitons à la fois prévenir, informer et valoriser les structures engagées dans la transition.

Evaluation qualitative :

La démarche a permis de limiter le volume de déchets et de mieux trier. Nous avons pu mesurer cependant à quel point certain·e·s habitant·e·s assument leurs refus de trier les déchets. Iels ont pu également se monter indifférent·e·s aux stands du village des initiatives ou au spectacle. Quel contraste avec l'intérêt et les connaissances démontrées par les élèves de l'école élémentaire devant qui une représentation fut jouée !

Concevoir l'évènement comme une écomanifestation s'est avéré très apprenant. Le plus intéressant fut certainement de réfléchir aux alternatives, d'imaginer comment faire autrement.

Surtout, ce programme, ces modifications, impliquaient une démarche participative plus importante que de coutume sur cette action. Nous avons pu constater combien les bénévoles se sont mobilisés avec énergie et efficacité à toutes les étapes, que ce soit pour concevoir les changements, rencontrer des partenaires, fabriquer des modèles ou recevoir les artistes. La transition écologique est source de participation, c'est un constat très encourageant pour nous et notre projet.

Plusieurs points restent à améliorer. Idéalement, animer les tables de tri pour apporter de la pédagogie, accompagner le tri serait judicieux. Proposer des stands avec moins de produits carnés irait dans le sens des préconisations du GIEC, mais force est de constater que l'esprit de fête auquel est associé le marché s'accompagne plus volontiers d'un hamburger frites que d'une salade de crudités bio.

De son côté, LA Maison Pop' a fait un effort conséquent. La modification des produits vendus à la buvette a entraîné une perte de recettes. On regrette d'autant plus que nos demandes de subventions à la communauté des communes ou Région n'aient pas abouti, elles auraient pu soutenir cette démarche d'intérêt général.

Partenaires :

Maison des bateleurs, ADPAHS, Communauté des communes, le Moulin Solidaire, collège de Montendre

Expérimenter de nouvelles manières de faire

Organiser des ateliers « petits gestes »

Atelier Brico-déco

Ce sont les participantes de l'atelier couture qui ont impulsé la création de l'atelier. De par leurs centres d'intérêt divers et variés ainsi que leurs pratiques artistiques individuelles. Également, des envies ont été exprimées lors des entretiens individuels ACIS. Elles ont pour habitude de partager ce qu'elles font individuellement sur le temps de l'atelier couture donc la proposition d'en faire quelque chose ensemble est naît. Le groupe a été invité à se réunir 3 fois pour organiser cet atelier qui a débuté fin novembre 2023.

Evaluation qualitative :

Sur les temps de rencontre avant la mise en place de l'atelier, il y avait beaucoup de personnes intéressées et présentes notamment sur la première réunion, puis au fil du temps, moins de participant-e-s sont venu-e-s. Cependant, il y a un groupe de quelques habitantes qui fréquentent les espaces de LA Maison Pop' de façon régulière qui forme un noyau solide.

A la suite de 3 ateliers, un village hivernal a été réalisé et terminé par les participantes. Elles ont toutes ramené du matériel pour bricoler et créer, rien n'a été acheté.

Les participantes sont très motivées, dans un premier temps pour partager un moment ensemble mais également pour FAIRE ensemble et créer ensemble. Partager les créations qu'elles ont faites, ce qu'elles savent faire et ce qu'elles ont envie de faire ensemble donne une réelle dynamique au groupe.

Le groupe s'investi réellement dans les réalisations, elles peuvent finir chez elle ce qui est commencé à LA Maison Pop' pour être dans les temps pour le prochain atelier, afin de terminer ce qu'elles ont commencé.

L'organisation est respectée, les règles ont été définies et sont portées collectivement.

Evaluation quantitative :

- 3 rencontres d'organisation en amont du démarrage des ateliers
- 3 ateliers de 2h30
- De 3 à 4 participantes par atelier

Moyens mobilisés :

Animatrice socio-culturelle et animatrice d'insertion, salle de réunion, don de matériel de bricolage et de récupération, communication sur les réseaux sociaux, mails aux adhérent·e·s.

Constat :

Ce sont des habitantes qui côtoient d'autres espaces de LA Maison Pop'. Elles s'investissent également bénévolement : Gratiféria, cours de français.

Perspectives :

- ★ Ecrire les règles de fonctionnement
- ★ Prévoir les thèmes à l'avance : les saisons par exemple, les supports, le matériel

Atelier Couture

Les ateliers couture étaient mis en place précédemment, ils étaient nés d'une idée d'habitant·e·s et étaient menés par une bénévole avant la crise sanitaire de la COVID-19. Plusieurs personnes accompagnées par l'ACIS avaient le souhait de trouver un espace d'activité manuelle et plus précisément de couture. Une personne avait notamment des compétences dans ce domaine pour l'animer. Ils ont donc été à nouveau proposés avec pour premier support de création : des serviettes de tables pour les enfants accueillis au centre de loisirs. L'atelier n'est pas un cours de couture, il est un lieu de partage, de faire-ensemble, il vise à rompre l'isolement.



Evaluation qualitative :

Le premier atelier couture a eu lieu le 15 mars 2023. La communication de la création de cet atelier a été faite par affichage ainsi que par envoi de mails à nos adhérent·e·s et sur les réseaux sociaux. De nombreuses personnes ont appelé pour s'inscrire à l'atelier, à tel point

que certaines demandes ont été différées en raison du nombre de places limité. Le nombre de participant-e-s s'est ensuite stabilisé à plus ou moins 5.

Les réalisations : Les serviettes de table du centre de loisirs.

Les enfants du centre de loisirs ont reçu les serviettes confectionnées au sein de l'atelier couture de LA Maison Pop'. Les participantes sont allées les offrir aux enfants cet été : des serviettes élastiquées pour les plus petits et des essuie-tout lavables pour les plus grands. Les enfants avaient préparé une



banderole de remerciement qu'ils ont offert en retour aux couturières du mardi.

Ces serviettes, ce sont 12 ateliers couture de 2h pour 2 à 5 personnes. Quelques fournitures avaient été achetées mais il y a eu beaucoup de réemploi de tissus donnés par des habitant-e-s.

80



Les ateliers ont également permis de réparer les élastiques des draps du centre de loisirs et la confection de taies d'oreiller. Mais aussi des réalisations individuelles : des tuniques, un chemin de table pour les fêtes de fin d'année, des sacs de plage, des trousse, des chouchous pour les cheveux.

Moyens mobilisés :

- appel au don
- matériel des participantes : machine à coudre, ciseaux, aiguilles...
- don de machines à coudre
- achat de tissu et d'élastique
- salle d'activité
- salaire de l'animatrice d'insertion

Constats :

Au-delà de l'aspect créatif, l'atelier couture c'est aussi se retrouver, discuter de ses projets couture et autres sujets, demander un coup de main, partager des savoirs. Une épingle par ci, un fil par là et ce sont des liens qui se tissent. Les participantes le disent : elles pourraient

le faire seules chez elles mais ensemble c'est mieux. On s'aide, on discute, on se donne des idées. Des solidarités naissent de cet atelier, par exemple, des participantes proposent du co-voiturage et elles s'organisent des rencontres en dehors de l'atelier, témoignant du lien créé.

Perspectives :

- ★ Poursuite des ateliers couture en 2024, création de tutos couture.

Atelier cuisine

Les ateliers cuisine qui se déroulaient dans la cuisine du centre de loisirs de Montendre avaient dû être suspendus en raison de la crise sanitaire de la COVID 19.

Plusieurs personnes accompagnées dans le cadre de l'ACIS ont demandé la remise en place de ces ateliers. En effet, c'était un atelier apprécié qui permettait de rompre l'isolement, partager des savoir-faire et apprendre des un-e-s et des autres.

L'atelier cuisine est pensé comme un moment convivial, de partage autour de la préparation d'un repas. Les menus sont imaginés par les personnes inscrites à l'atelier. Ainsi, il est nécessaire de réfléchir à l'équilibre alimentaire du repas, aux fruits et légumes de saison, à une liste de courses, à l'impact écologique des choix de mode de consommation. Autant d'aspects qui pourront être mis à la discussion en fonction des connaissances, envies et compétences de chacun. La participation est ouverte à tous, dans la perspective d'un partage d'habitudes pour découvrir des saveurs et manières de faire originales. Les courses sont faites de manière collective puis nous préparerons le repas avant de se mettre à table pour le déguster.

Les ateliers ont lieu les jeudis de 10h à 14h en période scolaire dans la cuisine du centre de loisirs de Montendre.

Evaluation qualitative :

Les ateliers ont commencé le 2 février 2023. Certaines personnes inscrites avaient déjà participé aux ateliers cuisine par le passé et ont questionné le fait d'aller faire les courses ensemble. Il a été nécessaire d'expliquer le changement et les raisons de ce changement. En effet, concevoir un menu du début à la fin permet de mettre au travail plusieurs aspects de l'alimentation :

- Le plaisir de manger

- Se positionner dans un collectif
- Etablir un menu respectant un budget
- Limiter son impact écologique en consommant peu de viande et des fruits et légumes de saison.

C'est avant tout la question du plaisir de manger qui oriente l'élaboration du menu. Une idée, une envie... et la discussion commence. Chacun·e est encouragé·e à donner son avis, c'est important pour pouvoir se positionner dans le collectif : approuver ou oser donner son avis, son désaccord, débattre et argumenter pour trouver un accord.

Chacun·e y trouve un intérêt individuel, pour certain·e-s, il s'agit de rompre l'isolement, de retrouver le plaisir de cuisiner et manger dans un cadre convivial. Pour d'autres, il s'agit d'apprendre de nouvelles recettes pour pouvoir casser une routine, proposer des aliments nouveaux à leurs enfants tout en respectant un budget restreint. Le bilan que les participant·e-s en font est le suivant :

Ce qui est important: le respect, le partage avec des gens différents, le plaisir de cuisiner, apprendre de nouvelles recettes.

Pourquoi ils/elles participent ? occupation, nouvelles idées, le partage avec les autres, rencontrer des personnes, échanger des recettes, à la fin c'est un régal, plaisir d'être ensemble, et d'apprendre, parce qu'on aime manger, ça donne envie de refaire les recettes chez soi et sortir de la routine alimentaire.

Ce qu'ils/elles en attendent : des idées nouvelles, une nouvelle vision, se donner des idées de recette. Chaque personne amène ses idées.

Evaluation quantitative :

Nombre d'ateliers: 25 ateliers cuisine dont 3 en soirée avec un nombre de participant·e-s compris entre 2 et 7.

Participations de 2€ avec gratuité au début pour les personnes accompagnées par l'ACIS puis après échange avec l'ensemble des participant·e-s, étendue de la participation financière à tou·te-s.

Moyens mobilisés :

Utilisation de la cuisine du centre de loisirs, salaire de l'animatrice d'insertion, mini bus, coût des courses alimentaires

Nos partenaires :

L'Orangerie de Montendre, EHPAD spécialisé. Super U Montendre.

Constats :

L'aspect écologique est attribué à la volonté de l'animatrice d'insertion « tu ne veux pas ». Des discussions sont toujours engagées sur les fruits et légumes de saison, la provenance des produits, l'utilisation de contenants plastiques. Petit à petit, le groupe porte cette dimension de manière collective. On ne part plus uniquement de ce qu'on veut manger mais de ce qu'on peut manger : « c'est la saison des pommes », « des poireaux »... Les participantes se projettent sur les recettes qu'elles pourraient refaire chez elles et racontent ensuite lorsqu'elles l'ont fait.

Des habitant-e-s ne pouvaient pas venir aux ateliers en journée en raison de leurs horaires de travail ou autres contraintes et ont formulé la demande d'ateliers en soirée. Cette adaptation a été proposée, cependant on retrouve les mêmes personnes que ce soit le midi ou le soir. Les participantes évoquent même le fait que les ateliers en journée leur conviennent mieux. Pour 2024, les ateliers seront donc de nouveau proposés en journée uniquement.

Perspectives :

- ★ Aller au marché qui a lieu le jeudi matin, même jour que l'atelier cuisine.
- ★ Emmener des sacs en tissu réutilisables pour ne plus utiliser de sacs plastiques pour les fruits et légumes. Ces sacs pourraient être fabriqués en atelier couture.
- ★ Animation des ateliers cuisine par Floriane Audineau en apprentissage à LA Maison Pop' et par Julie Costes lors des temps de formation de Floriane.
- ★ Création d'un livre de recettes
- ★ Utiliser un cahier pour noter les participant-e-s, les menus et les produits d'origine animale qui ont été utilisés.

Se donner les moyens de consommer autrement

Gratifieria

La Gratifieria est née d'une envie collective de proposer une initiative en faveur de la gratuité, un projet solidaire et humain loin de l'idée selon laquelle tout se marchande : un espace où

rien ne se vend mais où tout se donne. Ceci en valorisant le réemploi et en sensibilisant à la sobriété - pied-de-nez à notre société consumériste. Forte de ses premières expériences, notre Gratiferia se veut désormais un outil de sensibilisation à l'environnement et un espace de conscientisation, d'échange, de débat même que ce soit au sein du groupe de travail et/ou lors de la manifestation.

Une Gratiferia, c'est comme une brocante sauf que tout y est gratuit : pas d'argent, pas de troc, tout est basé sur le don. Afin de faciliter les rencontres et les échanges, une buvette et un coin salon sont proposés lors de la Gratiferia.

L'action vise à :

- coopérer avec partenaires et habitants pour une action collective
- valoriser le réemploi et sensibiliser à la sobriété
- proposer une manifestation accessible à tous
- créer du lien
- développer la solidarité
- sensibiliser à l'impact de l'activité humaine sur notre environnement : exposition et échange animé autour de la question : « et toi, quelle est ta solution pour préserver l'environnement ? »

84

En 2022, les perspectives étaient :

- Mobiliser de nouvelles associations locales et/ou d'habitants
- Maintenir un temps animé pour sensibiliser à l'impact de nos activités sur notre environnement plus ou moins proche
- Tri/communication : bien faire la différence entre une Gratiferia et une déchetterie
- Améliorer l'accueil des bénévoles

Une très belle édition en termes de mobilisation de bénévoles, de visites et de réemploi. C'est cette année 812 visiteurs et visiteuses, dont plus de la moitié étaient des donateur-riche-s. L'édition 2023 marquera la venue d'associations spécialisées dans le low-tech notamment et l'implication des membres du collectif Maintenant qu'on sait sur le stand (très apprécié !) des plantes et semences. C'est aussi l'arrêt de la participation de l'association Vie Libre au projet. Il nous a fallu rebondir pour proposer une nouvelle fois une buvette gratuite.

Evaluation qualitative :

Un espace de sensibilisation imaginé et animé collectivement : une cartographie des alternatives de notre territoire (Haute Saintonge et communes limitrophes), support à échanges avec les visiteur-euse-s de la journée.

Nous avons maintenu cette volonté de mise en mouvement : on ne vient pas qu'en tant que consommateur mais bien en tant qu'acteur du changement (je prends le temps de réfléchir, d'échanger et d'apporter une solution). La pesée en fin de parcours vient appuyer cette posture d'acteur-riche. C'est là encore un moment d'échanges et aussi de valorisation du réemploi : c'est vu, dit et donc vécu.

Nous avons poursuivi le travail entamé l'année dernière sur les filières de recyclage et de réemploi ; ressourcerie (Adpahs, Actifrip, Village du livre, Moulin Solidaire, La Tresse...). Ce qui a permis de minimiser le restant en fin de journée et de valoriser ces dons non récupérés.

Une manifestation attendue et appréciée par les habitants du territoire et plus largement. Des visiteur·euse·s se sont déjà proposé·e·s pour être bénévoles sur la prochaine édition. Les coordonnées ont été récupérées.

Sur ce point, nous avons souhaité travailler l'accueil des bénévoles dans une volonté d'améliorer celui-ci, des retours mitigés ayant été partagés lors de notre première rencontre en 2023. C'est donc collectivement que nous avons cherché des solutions pour parfaire l'accueil des bénévoles : un plan détaillé des stands avec le nombre de tables, bancs et tivolis nécessaires a été réalisé et imprimé en grand à la vue de l'ensemble des bénévoles ; une « to-do list » des bénévoles a également été imprimée. Et pour finir, nous avons fait le choix d'une référente des bénévoles qui avait pour mission d'accueillir, informer, orienter (et faire émerger !) les bénévoles arrivant tout au long de la matinée (la référente n'étant là que le matin). Relais a été pris par Charlotte S., animatrice.

Nouveauté cette année, nous avons accueilli avec grand plaisir deux bénévoles de deux associations voisines : Terre Habitat 17n et Big Up 17, venus présenter des équipements low-tech. Un grand merci à eux pour la découverte et les échanges. Nous avons également accueilli de nombreux membres du collectif *Maintenant qu'on sait* qui ont tenu et animé le stand plantes et semences avec beaucoup d'envie et de vie !

Nous avons fait le choix de maintenir une buvette malgré l'absence de Vie libre qui historiquement la tenait. Nous avons donc proposé des boissons chaudes et fraîches gratuitement à ceux qui le souhaitaient. Des bénévoles ont géré la buvette tout au long de la journée.

Evaluation quantitative :

- 871 personnes accueillies sur la manifestation
- 2.5 tonnes d'objets récupérés
- Plus de 40 bénévoles mobilisé·e·s sur la journée
- 180 kg en déchetterie

Moyens mobilisés :

Humains : Charlotte Supron, animatrice socioculturelle, accompagne le projet et le groupe organisateur dans l'élaboration de cette manifestation. Deux administratrices participent activement à ce projet : Cynthia Toupet, Sophie Lhoumeau. C'est également quatre autres administrateur·rice·s présents lors du jour J pour différentes missions : accueil, tri, installation et rangement ou venu·e·s en soutien à la manifestation.

C'est aussi deux habitants accompagnés dans le cadre de l'ACIS qui ont participé aux réunions d'organisation et ainsi pu enrichir les échanges de leur point de vue et conseils, et deux autres le jour de la Gratiferia pour aider au bon déroulement d'édition. 2023.

En amont de la Gratiferia, nous nous sommes retrouvés 4 fois en 2023 pour mener à bien ce projet.

Le jour J, c'est plus d'une quarantaine de bénévoles qui se sont mobilisé·e·s pour mettre en place, accueillir, trier, tenir la buvette, animer un temps d'échanges...

Nos partenaires :

Ce projet que l'on souhaite multipartenarial est notamment co-organisé avec la Communauté de communes de Haute Saintonge, Le moulin Solidaire, La Carapace Ouverte, Vie Libre (arrêt en cours de projet), l'Adphas pour le prêt de matériel. C'est au total 11 co-organisateur·rice·s d'associations, de collectivité territoriale, et d'habitant·e·s du territoire qui ont élaboré cette édition 2023. C'est aussi deux associations saintaises : Big UP 17 et Terre Habitant 17 venues présenter des objets low-tech (séchoir solaire, four solaire, ...).

La commune de Montendre nous prête chaque année du matériel et participe à la communication de cet évènement.

Constats :

Une amélioration de l'accueil des bénévoles, une belle mobilisation plein de diversité ! Reste à aller jusqu'au bout de notre démarche : comment on remercie ? Comment on fait lien ?

Une Gratifieria appréciée pour la qualité des dons, l'organisation et le support de communication (très souvent complimenté) : nous avons toujours de très bons retours. On garde le cap !

Perspectives :

- ★ Coordination partagée facilitant l'accueil des bénévoles tout au long de la journée et l'organisation des différents pôles
- ★ Mobilisation d'associations pour l'organisation de la 6^{ème} édition

Bourse aux plantes

Suite au succès de la 1^{ère} édition, le groupe alimentation-jardin du collectif MQOS a renouvelé cet événement le dimanche 26 novembre.

Nous nous sommes retrouvés·e-s de nouveau dans le garage de LA Maison Pop' et cette fois la météo froide mais ensoleillée nous a permis d'investir plus l'extérieur. Merci à Charlotte d'avoir géré le petit oubli de livraison concernant les tables de la commune.

Environ 25 bénévoles sont venu·e-s donner un coup de main au cours de la journée. Certain·e-s ont partagé le petit déjeuner du matin, le repas du midi et quelques-un·e-s sont même resté·e-s de l'installation au rangement !

Les visiteur·euse-s ont tous été ravi·e-s d'échanger des graines, des plants mais aussi des conseils et des idées pour le jardin. Il y a même eu des découvertes de plantes peu communes. Une petite expo regroupait des infos sur le collectif, sur le compostage en Haute-Saintonge, le projet de jardins familiaux...

A l'initiative de Bérénice, nous avons organisé un « porteur de paroles » et posé la question aux habitant·e-s « Pourquoi cultiver son jardin ? » et les réponses ont été notées et affichées. Il y a eu beaucoup de participation.

7 personnes se sont inscrites pour recevoir les infos du collectif et pourquoi pas s'y investir plus tard.

Une journée agréable, riche d'échanges et de partages.

Porteur de Paroles : Pourquoi cultiver son jardin ?

Merci pour ce partage enrichissant et convivial.
Cela permet d'enrichir notre jardin et de découvrir
des plantes et aromatiques.

Connaître son environnement

Animer notre territoire

Café Pop'

Notre café associatif est ouvert pendant la saison estivale à partir du premier week-end de juin (mercredi et week-end) jusqu'au 31 août (7 jours sur 7 à partir des vacances scolaires).

88

En 2017, la fréquentation de la base de loisirs baissait drastiquement depuis la fermeture de l'accès au lac pour les travaux du parc Mysterra. L'opportunité nous a été donnée en 2018 d'exploiter ce lieu après l'arrêt d'activité de l'ancien locataire. Situé à côté du bassin ludique et de la zone de baignade. Cet emplacement idéal nous avaient motivé à accepter la proposition de la commune. Ce choix nous a alors permis de retrouver un public en étant à proximité des habitants et des touristes.

Cet endroit est un repère pour les usagers du bassin ludique et du lac qui peuvent y trouver de quoi se restaurer pendant l'après-midi. C'est aussi une halte pour les parents et grands-parents qui viennent chercher leurs enfants à la piscine.

Ouvert de 13h30 à 19h30 en même temps que le bassin ludique, les gens aiment aussi s'arrêter pour boire un café ou une bière fraîche en fin d'après-midi. Tenue par une équipe de saisonniers qui, chaque jour, se relaie pour être aux services des utilisateurs. C'est l'occasion pour des jeunes adultes du territoire de financer leurs études et de découvrir le monde du travail dans une association près de chez eux.

La terrasse du Café Pop' est utilisée pour organiser des soirées spectacles / concerts (cf bilan soirée du Café Pop'). En contrebas, le city stade rend possible l'animation de tournois sportifs (cf bilan tournois sportifs).



La météo caniculaire de l'été 2022 a contribué à une fréquentation en hausse du Café Pop'. De nombreux jeunes de passage au bassin ludique ou au city stade ont profité de la terrasse extérieure pour se poser et consommer gaufres, boissons ...

La carte proposée a été réduite afin de faciliter les échanges entre les animateurs et les usagers. Plusieurs produits locaux ont été ajoutés comme des bières artisanales locales et des jus de fruits bio.

Evaluation qualitative :

Le Café Pop' a ouvert ses portes dès le premier week-end de juin et a connu des premiers jours intenses avec une fréquentation du bassin ludique importante. La météo joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de notre café associatif. Les résultats financiers le traduisent avec un mois de juin ensoleillé qui a battu des records contrairement à juillet et août plus mitigés. Etablir un budget prévisionnel est alors compliqué car il ne sera pas automatiquement le reflet du travail effectué à la fin de l'action. Nous avons créé cet outil de gestion en nous basant sur l'été 2022 qui a été exceptionnel. Nous devons construire des budgets plus prudents qui doivent être en corrélation avec les trois à quatre dernières années d'activités.

La formule du Café Pop' démarrée en 2022 continue de bien fonctionner. Les animateurs ne sont pas en difficultés face à une carte trop fournie. Nos propositions sont également

conformes aux attentes de notre public qui aime pouvoir consommer à moindre coût ou favoriser les circuits courts.

La décoration du lieu est un enjeu qui permettra de rendre plus visible notre café associatif. Les voiles d'ombrages installées dans les arbres demandent une préparation lourde. Le résultat n'est pas à la hauteur des espérances car ce matériel se détériore rapidement avec l'exposition prolongée au soleil et à la force du vent. Le manque de signalétique se fait ressentir mais la communication sur les réseaux sociaux qui n'est pas encore suffisante doit le compenser.

Evaluation quantitative :

- 66 jours d'ouverture
- 2 soirées concerts organisées
- 12 livraisons de glaces et snacking

Moyens mobilisés :

- Une équipe de 6 saisonniers (1 à 2 personnel-le-s par jour)
- Le local du Café Pop'
- Le mobilier
- Un fournisseur de glaces et snacks
- Cabane de rangement

90

Notre partenaire : Commune de Montendre

Constats :

- Une action qui dépend de la météo
- Le public ne vient pas sans être attiré par les aménagements extérieurs du lac (bassin ludique, zone de baignade, city stade).
- Des produits qui conviennent aux utilisateurs

Perspectives :

- ★ Améliorer la signalétique
- ★ Améliorer la décoration de la terrasse
- ★ Trouver le moyen d'ombrager le site
- ★ Développer la communication à l'aide d'outils médias (photos, vidéos)
- ★ Attirer le public l'après-midi à l'aide d'animations, de rencontres ...

Création d'un Terra Aventura

Le principe des Terra Aventura est de découvrir la Nouvelle-Aquitaine et le geocaching.

Le géocaching est un loisir qui consiste à utiliser la technique du géopositionnement par satellite (GPS) pour rechercher des « caches » ou des « géocaches », dans divers endroits à travers la Nouvelle Aquitaine. Pour trouver ces caches (symbolisées par des QR code et des badges), il suffit de choisir un parcours via l'application Terra Aventura sur son téléphone, se laisser guider, répondre aux énigmes et le tour est joué.

A Montendre, il n'y a pas de parcours Terra Aventura, des habitant·e·s du territoire souhaiteraient qu'un parcours voit le jour sur cette commune. Une animatrice de LA Maison Pop' a été missionnée pour accompagner ce projet.

Evaluation qualitative :

Ce projet a vu le jour en octobre 2022, l'animatrice a réuni 4 habitant·e·s ou acteur·rice·s du territoire de Montendre afin d'échanger sur cette volonté commune de mettre en place un parcours.

Les objectifs de ce projet sont :

- Informer sur le patrimoine et l'histoire de Montendre
- Valoriser le territoire de façon ludique

91

Cependant, en se renseignant sur la façon dont un Terra Aventura pouvait être mis en place, les bénévoles se sont rendus compte que c'était une prestation à acheter par les offices de tourisme. Mais, si un groupe d'habitant·e·s souhaitent travailler sur un parcours, Terra Aventura a créé un concours ouvert à tou·te·s qui a lieu tous les ans en fin d'année.

Les bénévoles ont donc décidé de passer par ce concours et de créer en collectif une histoire et un parcours pour Montendre. Le délai pour participer étant trop court iels se sont mis-es d'accord pour le présenter en 2023. A hauteur d'une fois par mois (hors vacances scolaires), bénévoles et animatrice se regroupent pour préparer ce concours.

Evaluation quantitative :

- 3 réunions en 2022
- 9 réunions en 2023

Moyens mobilisés :

- Humains : 4 bénévoles + 1 animatrice, des jeunes de la classe relais
- Matériels : Application et site Terra Aventura, locaux de LA Maison Pop', matériels informatiques, ouvrages sur l'histoire de la ville de Montendre.

Nos partenaires :

Constats :

Les bénévoles sont régulier·ère·s pour les réunions. Iels ont à cœur de mener ce projet à son terme.

2 des bénévoles sont enseignant et éducatrice auprès de la classe relais du collège Samuel Dumenieu. Iels ont pu impliquer les jeunes de cette classe sur la création du parcours. En effet, dans le cadre de leur cours de français, les jeunes ont contribué à la création de l'histoire. Cela permet de valoriser les savoirs faire des jeunes du territoire de façon ludique.

Le travail autour de ce parcours a permis les rencontres, les échanges et d'apprendre sur l'histoire et le patrimoine de Montendre. Notre regard, en tant qu'habitant·e·s et/ou acteur·rice·s du territoire, peut parfois être accoutumé à cet environnement. La création d'un parcours, qui allie à la fois patrimoine et beauté de la commune, nous a obligé à changer de regard et à se questionner. On se met dans la peau d'un touriste et on se demande ce qu'il aurait envie de voir, de se rappeler de cette balade dans Montendre. Petite commune rurale, du Sud du grand département de Charente-Maritime pas forcément attractive au premier abord, mais quand on s'y penche, elle possède pleins de ressources et de vie historique. Cela a été une force dans l'implication de chacun·e.

La perspective de ne pas être retenu via le concours n'a pas mis en difficulté le groupe qui a maintenu des temps de travail collectif fixe et qui croit profondément en la possibilité de gagner. Cependant, le groupe s'est mis d'accord sur le fait que si le concours ne validait pas le projet, il serait pérennisé quand même sans le label Tèrra Aventura. En effet, le groupe a décidé qu'il ferait appel à la mairie, à l'office de tourisme et même aux différentes associations du territoire pour maintenir ce parcours façon géocaching. Les temps de travail ne seront pas vains et Montendre valorisé de quelque manière que ce soit.

Perspectives :

- ★ Gagner le concours
- ★ Pérenniser le parcours même s'il n'est pas labellisé Tèrra Aventura

De l'accueil à l'appropriation du centre socio-culturel par les habitants

Donner vie aux nouveaux locaux

Laisser la place aux bénévoles

Forum des associations

Depuis plusieurs années, la participation de LA Maison Pop' au forum des associations est confiée aux administrateur·trice·s. Le forum, organisé par la ville de Montendre, s'est déroulé samedi 9 septembre, de 14h30 à 18h, à la salle des fêtes de Montendre.

Evaluation qualitative : Les bénévoles ont présenté LA Maison Pop' sous forme d'une exposition photos des 4 orientations du projet social. La tenue du stand permet aux bénévoles de rencontrer des habitant·e·s et de parler des actions du centre social qui s'adressent à tous et toutes. Ils ont pu valoriser les différentes façons de participer : par une action ponctuelle, du bénévolat sur un projet, un engagement au Conseil d'Administration. Dans le contexte du renouvellement du projet social, les bénévoles ont également invité des habitant·e·s à s'impliquer dans la construction du nouveau projet.

93

Cette participation au forum a permis aux administrateur·trice·s de mobiliser des personnes intéressées par nos actions. Elle leur permet également de monter en compétences : présenter l'association et son projet social, mobiliser des habitant·e·s, connaître les besoins des habitant·e·s et les associations du territoire. Les échanges permettent également de mesurer au travers des réactions, questions de leurs interlocuteur·trice·s le nombre et la diversité des actions proposées par la Maison Pop'.

Evaluation quantitative :

14 personnes ont été inscrites sur le cahier des bénévoles potentiels

Une cinquantaine de contacts.

Perspectives :

- ★ Continuer à mobiliser et à impliquer les habitants dans le but d'agir ensemble

- ★ Proposer aux personnes intéressées une rencontre à LA Maison Pop'

Prendre le temps d'accueillir l'autre dans sa singularité pour l'impliquer dans le collectif

Faciliter la participation

Méthode FALC

Depuis la création du GEM en 2020, un règlement intérieur a été construit et rédigé avec les adhérent·e·s. Depuis cette date, le règlement a évolué plusieurs fois afin de s'ajuster aux besoins et envies des adhérent·e·s. Cependant, avec l'arrivée de nouveaux·elles gém·euse·s, les animateur·rice·s se sont rendus compte qu'il était difficile, pour certain·e·s, de lire mais également de comprendre au vu de la complexité des mots et des phrases choisis.

De même, le planning des semaines à suivre, depuis toujours, envoyé par mail et sous forme de texte est devenu peu à peu source de difficultés pour certain·e·s (pas d'adresse email, impossibilité de lire et comprendre).

Les animateur·rice·s ont décidé de se réajuster et de retravailler, à la méthode Facile A Lire et à Comprendre (FALC), le RI ainsi que le tableau des semaines à suivre.

Evaluation qualitative :

Le travail de réécriture du règlement intérieur a été décidé en réunion de paroles le 21 février 2023. Avec les adhérent·e·s, il a été décidé de travailler à chaque réunion de paroles sur un temps de 45 minutes maximum chaque partie.

Les objectifs sont :

- Réadapter les règles de vie du GEM
- Permettre le débat en prenant en considération les avis de chacun
- Permettre l'appropriation et la compréhension du règlement intérieur

En amont de chaque réunion de paroles, les animateur·rice·s prennent un ou plusieurs temps de préparation pour reprendre chaque item du RI et le rendre plus simple. Pendant la réunion, chaque item est mis au débat, il est demandé aux adhérent·e·s s'il est encore d'actualité, s'il a besoin d'être modifié. Tou·te·s sont invité·e·s à prendre la parole, puis à l'issue de ces débats un vote a lieu.

Après la réunion de paroles les animateur·rice·s rédigent et mettent en page le nouveau règlement intérieur et définissent des pictogrammes représentant chaque item. La rédaction et les pictogrammes sont validés par les gém·eur·euse·s à la réunion de paroles suivante.

En ce qui concerne, le planning des semaines à suivre, les animateur·rice·s ont constaté que de plus en plus d'adhérent·e·s venant au GEM n'avaient pas d'adresse email et donc ne pouvaient pas recevoir les informations comme les autres. De plus, plusieurs d'entre iels, ne sont pas en capacité de lire et ne sont, donc, pas informé·e·s comme iels devraient l'être. Partant de ce constat et ayant plusieurs outils de communication à disposition les animateur·rice·s ont décidé de les adapter. C'est de ce constat, que le tableau planning accroché dans le hall a adopté la méthode FALC, au même titre que le RI.

Les adhérent·e·s, invité·e·s chaque vendredi après-midi à construire le planning des deux semaines à suivre, ont pu ensemble déterminer des pictogrammes adaptés à chaque activité que le GEM propose. Ces pictogrammes sont associés à des mots et des phrases et petit à petit les gém·eur·euse·s se les approprient. Ils reviennent à chaque fois et sont parfois réutilisés dans le RI pour plus de cohérence. A chaque nouvelle activité un nouveau pictogramme est déterminé et présenté pendant ce temps collectif.

Le tableau est pris systématiquement en photo et envoyé par sms à ceux qui n'ont pas de boîte mail ou dont la lecture est compliquée.

Evaluation quantitative :

Règlement intérieur

- 15 temps de préparation et de rédaction entre les animateur·rice·s
- 8 temps de travail avec les adhérent·e·s
- 100% des adhérent·e·s présent·e·s en réunion de paroles s'expriment sur le RI

Planning de la semaine

- 3 temps avec les adhérent·e·s pour déterminer quels pictogrammes associer à quelles activités du GEM
- 23 rédactions collectives du planning d'activités avec pictogrammes

Moyens mobilisés :

- Matériels : ordinateur, imprimante, logiciel Canva, plastifieuse
- Humains : animateur·rice·s, adhérent·e·s

Constats :

Les adhérent·e·s sont acteur·rice·s de l'écriture du RI ce qui leur permet de se l'approprier, d'en comprendre l'intérêt. On n'écrit pas des règles de vie pour écrire des règles de vie ou pour sanctionner, mais pour se mettre d'accord en collectif sur la manière dont on a envie de vivre, de fonctionner les un·e·s avec les autres.

Le FALC permet de prendre en considération les difficultés de chacun·e.

Mais, avant même la considération, il y a la prise de conscience des difficultés des un·e·s et des autres, nous avons tou·te·s nos spécificités et il est parfois difficile de voir celles des autres. Cette prise de conscience permet plus d'entraide entre les gém·eur·euse·s.

Le RI n'a pas été finalisé sur l'année 2023, les gém·eur·euse·s prennent le temps à chaque réunion de paroles de se questionner, de chercher à être au plus près de la réalité du GEM, iels s'appuient sur le débat pour que le RI ressemble à la vie collective quotidienne. Cela prouve l'importance accordée au RI, à son utilité et à l'implication de chacun·e à son écriture.

En ce qui concerne le tableau planning, il est toujours fait en collectif le vendredi. Chacun·e prend en compte les pictogrammes et met un point d'honneur à les faire apparaître sur le tableau. Nous avons constaté, que certains des pictogrammes ont été bien assimilés avec et qu'il n'y a plus d'hésitation sur leur « définition », y compris pour les gém·eur·euse·s qui sont en capacité de lire et qui ne sont pas la cible principale de ses pictogrammes.

Nous constatons également de moins en moins d'appel pour préciser un ou plusieurs points du planning ce qui prouve une compréhension plus claire.

Perspectives :

- ★ Communiquer essentiellement avec du FALC
- ★ Finaliser le RI début 2024
- ★ Etablir les statuts à la méthode FALC

Développer des actions spécifiques

Semaine de la petite enfance

Pour la troisième année consécutive, nous souhaitons renouveler notre participation à la Semaine nationale de la petite enfance, événement à l'initiative de l'association Agir pour la petite enfance et qui rassemble parents, enfants et professionnels. C'est l'occasion de mettre en valeur les compétences de l'équipe d'animation de LA Maison Pop', celle-là même à qui

les parents confient quotidiennement leurs enfants dans le cadre de nos accueils. La Semaine de la petite enfance permet aussi à chacun de prendre le temps de la rencontre, de se poser, d'échanger, de partager une activité avec son enfant ou avec d'autres.

Cette année, la Semaine de la petite enfance s'est déroulée du 20 au 24 mars 2023 sur nos accueils périscolaires et de loisirs que les plus jeunes enfants fréquentent, l'occasion d'en ouvrir grand les portes à leurs parents. « POP » était le thème de cette 10^{ème} édition, comme s'il avait été pensé pour LA Maison Pop'. POP comme populaire, POP comme pop culture, la Culture qui réunit, qui fait partie intégrante de notre projet social et que l'on souhaite accessible à tous dès le plus jeune âge. A travers ce thème et tout au long de la semaine, l'équipe d'animation a décliné différentes activités qui ont favorisé les liens au sein du trio parents, enfants, professionnelles. Les animatrices et la référente famille ont permis par leur disponibilité d'encourager la participation de tous et de mieux faire connaissance.

Evaluation qualitative :

Le kamishibai a ponctué plusieurs temps de la semaine, il s'agissait de pratiquer l'art de raconter des histoires sous la forme d'un petit théâtre illustré : que du fait maison avec et pour les enfants et animé par les professionnelles.



La simplicité d'un atelier bulles a permis aux parents un petit retour en enfance : ils ont « fait des bulles » de toutes les formes avec les enfants, un atelier ludique et Pop après une journée de travail. Deux fresques en accès libre et collectives ont pris forme au fil des jours sous les crayons des petit-e-s et des grand-e-s, un chef d'œuvre collectif qui a rassemblé de nombreux parents. Cet atelier a permis à la référente famille de les rencontrer, d'échanger avec eux et de constater que même pressés les parents prenaient le temps de partager une activité avec leur enfant. Quelle fierté et quel plaisir non dissimulés pour les enfants d'avoir à côté d'eux leurs parents le temps d'une lecture, d'un jeu ou d'un goûter Pop tout en couleur.



Certain-e-s ont laissé libre cours à leur créativité et ont confectionné à plusieurs mains des cadres à partir de matériaux de récupération, l'objectif était de s'en servir de support et de prendre la pose pour un portrait de famille. Après avoir été exposée dans nos accueils périscolaires, chaque enfant a pu récupérer sa photo de famille qui trône désormais dans un endroit choisi de leur maison comme un précieux trophée.

Evaluation quantitative :

Une vingtaine de familles a participé aux différentes activités proposées au cours de la semaine.

Moyens mobilisés :

- Matériels : Matériel de récupération, fournitures diverses pour réaliser la fresque, ingrédients pour préparer les goûters Pop'
- Humains : Les animatrices des enfants de moins de 6 ans, la référente famille
- Financiers : Salaires, fournitures diverses
- Communication : Réseaux sociaux, affiches, mails aux parents, aux adhérents, aux partenaires

98

Nos partenaires :

CAF, Mairie de Montendre, les écoles (affichage), association Agir pour l'enfance.

Constats :

Les familles ont apprécié ces temps de rencontres. Les fresques collectives ont été des bons supports pour que les parents partagent une activité avec leur enfant et échangent avec d'autres familles. Le fait qu'elle aient été en accès libre toute la semaine a permis à certains parents de choisir à leur convenance le jour où ils pouvaient y contribuer. Leur quotidien parfois trépidant nécessite que les professionnel-le-s leur proposent sur cette semaine des activités diverses et adaptées à leur rythme. Globalement, cette semaine permet aux parents de s'accorder une parenthèse très appréciable pour eux et leurs enfants.



Perspectives :

- ★ Participer à l'édition 2024 de la Semaine de la petite enfance et proposer des activités en lien avec la thématique.
- ★ Privilégier des ateliers collectifs et temps conviviaux auxquels peuvent participer ensemble parents et enfants.
- ★ Solliciter la participation de la référente famille pour faciliter les échanges avec les parents.

Temps de reprise avec les animateurs

Les enfants et leurs parents sont au cœur de notre projet social lui garantissant une dimension familiale. Leurs contextes de vie, leurs besoins respectifs, leurs potentiels et leurs problématiques y sont pris en compte à travers un projet spécifique et transversal au projet social : l'Action Collective Famille.

Par un accueil régulier de l'enfant scolarisé, LA Maison Pop' assure une continuité éducative en partenariat avec ses parents. Elle accorde une attention particulière à ce jeune citoyen en devenir en lui proposant au fil de sa vie des espaces de socialisation, de loisirs, d'éveil et d'expression. Elle veille à respecter son rythme, sa singularité, son épanouissement personnel, sa famille tout en lui permettant d'expérimenter le vivre ensemble hors les murs de la maison. Quand LA Maison Pop' accueille un enfant, elle accueille aussi ses parents.

Afin de créer les conditions de rencontre, d'accueil, d'accompagnement, d'association et de mobilisation des familles, la Référente Famille de LA Maison Pop' s'appuie sur les compétences de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs. En effet, les animateur-ric-e-s sont en liens directs et quotidiens avec les enfants et leurs parents, ils sont confrontés dans l'exercice de leur travail à des problématiques familiales déstabilisantes qu'ils ont besoin de partager en équipe. Ils sont des acteurs incontournables et privilégiés auprès des enfants et contribuent à leur éducation sur des temps péri ou extra-scolaires. Ils ont une expertise de terrain sur laquelle peut s'appuyer la Référente Famille afin de collaborer ensemble et de faire vivre le projet famille du centre social.

Evaluation qualitative :

Ainsi, des temps de réunion, « temps de reprise », ont été animés par la Référente Famille auprès de l'équipe d'animation. Ils avaient pour objectifs de mettre en commun les interventions diverses, individuelles ou collectives conduites par chacun-e auprès des familles et ainsi identifier un fil conducteur dans le cadre de l'Action Collective Famille.

Ces temps de reprise ont permis aussi aux animateur-ric-e-s de partager des expériences de terrain, d'identifier ce qui les avait mis dans la difficulté, d'analyser leurs pratiques et de trouver des leviers. En parler ensemble, sans complexe a contribué à entrevoir des pistes d'amélioration.

Les différents temps de reprise ont favorisé la participation des deux directrices de l'accueil de loisirs au même titre que les animateur-ric-e-s sans avoir à les préparer, les animer, ni les réguler. La Référente Famille a permis d'interroger les pratiques de l'équipe dans son ensemble en favorisant l'expression de tous, en invitant chacun à se regarder faire et à convenir communément d'alternatives possibles.

Ces temps ont aussi permis de s'écarter des sujets habituels abordés en réunion d'équipe hebdomadaire : organisation pratico-pratique, logistique, etc. et de relier les pratiques de l'équipe à l'Action Collective Famille de LA Maison Pop' et par ricochet à son Projet social.

Les temps de reprise ont été l'occasion pour la Référente Famille de constater que l'équipe d'animation identifiait le projet famille de LA Maison Pop' dans sa transversalité et mesurait la plus-value à laquelle chaque animateur-ric-e contribuait par le soin apporté à l'accueil des enfants et de leurs parents.

Evaluation quantitative :

4 temps de reprise animés par la Référente famille :

- 2 rencontres où ont été abordées des situations vécues qui ont mis dans la difficulté les professionnel-le-s : des solutions concrètes ont été proposées collectivement permettant de renforcer la posture de chacun-e et de mieux anticiper.
- 2 rencontres sur le thème de l'accueil des parents ont permis de s'intéresser au sens de cet accueil, d'identifier les différents temps et lieux d'accueil des parents et les possibilités qu'ils offrent. Les animateur-ric-e-s ont pu définir leurs freins, les opportunités et les leviers afin de consolider ce qui fonctionne et d'améliorer ce qui peut l'être.

Toute l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs, la Directrice et La Référente famille ont également participé à deux autres rencontres animées par Armelle Briand, Chargée de coopération territoriale et de projets de développement à la ville de Montendre. Ensemble, elles ont réfléchi autour de la question « Comment accompagner l'équipe d'animation à faire face à des situations de crise des enfants et à gérer les conséquences individuelles et collectives ? ».

Enfin, l'année 2023 s'est achevée par une rencontre avec Sylvain Cariou, Chargé de mission au Pôle ressources handicap du département de la Charente-Maritime. Là encore les animateur·rice·s et la Référente famille ont consacré ce temps à échanger sur les besoins des enfants porteurs de handicap accueillis au sein de nos accueils périscolaires et de loisirs, sur l'accompagnement de leurs parents. Une suite à cette première rencontre sera donnée en 2024 par des temps de formation et d'accompagnement spécifiques avec Sylvain Cariou.

Moyens mobilisés :

Matériels : Salles de réunion de LA Maison Pop' et de l'accueil de loisirs, paper-board, post-it

Humains : animateur·rice·s des accueils périscolaires et de loisirs, la Référente famille, la Directrice de LA Maison Pop', intervenants extérieurs

Constats :

L'équipe d'animation repère davantage les moments propices aux échanges avec les parents et les opportunités qu'ils permettent. Elle est consciente qu'elle a un rôle essentiel à jouer dans l'accueil des enfants et de leurs parents et que la qualité de celui-ci est déterminante pour créer des liens et maintenir un climat de confiance avec les familles. Cette confiance s'entretient par la constance dont l'ensemble des animateur·rice·s fait preuve au quotidien à l'égard des enfants et des parents. Ces temps de reprise sont l'occasion pour l'équipe d'avoir une meilleure connaissance de l'Action Collective Famille et du Projet Social.

Ils permettent aussi d'explicitier les intentions pédagogiques de l'équipe d'animation à l'égard des familles dans l'objectif d'encourager les parents à participer à la vie de l'accueil de loisirs, à y exercer leur parentalité.

Perspectives :

- ★ Poursuivre des temps de travail sur le handicap

- ★ Proposer régulièrement des temps de reprise sur d'autres thématiques en lien avec la posture d'animateur-riche
- ★ Dédier des temps de reprise spécifiques avec les directrices de l'accueil de loisirs et la Référente Famille (préparation de rencontre avec les familles, accompagnement sur la rédaction des projets pédagogiques)

Aménagement des locaux

Notre accueil de loisirs se tient dans des locaux mis à disposition par les municipalités, en l'occurrence celle de Coux, pour l'accueil périscolaire Les Coux Kids et de Montendre, pour les accueils périscolaires maternels et élémentaires, ce dernier étant également utilisé pour l'accueil à la journée du mercredi et des vacances scolaires. Ces équipements ne sont pas adaptés à l'accueil collectif de mineurs, sachant que ce sont des espaces pris sur ceux des écoles, aménagés du mieux qu'on peut, et que nous y accueillons de plus en plus d'enfants dont certains n'ont pas 3 ans.

La directrice de l'association a demandé aux administrateurices de constituer une commission pour ensemble améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail des animateurices.

Cette commission Enfance a été particulièrement active, engagée et efficace :

- ★ Evolution des repas du centre de loisirs vers + de Bio sans faire porter l'augmentation du prix aux familles
- ★ Rencontres avec la municipalité et Convivio pour une prestation commune avec un chef et des repas préparés sur place ; le projet n'a pas abouti, le prestataire ayant réalisé au moment de s'engager que le nombre de repas du centre de loisirs (55 environ) était inférieur à ceux préparés pour les écoles.
- ★ Organisation de visites du centre de loisirs, rencontres avec les élus de Montendre et la SDJES pour obtenir dans un premier temps, des travaux de rénovation a minima, mais indispensables : aménagement du planning ménage, mise à disposition de la restauration scolaire pour les goûters, peintures des murs et plafonds ; des sanitaires plus nombreux et plus adaptés aux petit-e-s (mars 2024) ; dans un deuxième temps,

la municipalit  diligentera en 2024 une  tude de r novation globale du centre de loisirs.

- ★ Evolution de la commission municipale dite des affaires scolaires en commission enfance-jeunesse pour traiter collectivement et transversalement la question de l'enfant qui n'est pas qu'un-e  l ve.
- ★ Exp rimentation d'un accueil estival sur deux sites pour am liorer les conditions d'accueil des plus petits : de ce point de vue, une r ussite, notamment gr ce   l'engagement des  lu-e-s de la collectivit  et du personnel de l' cole maternelle.

Constats :

Une difficult  demeure, comment concilier une comp tence qui n'est pas obligatoire pour les collectivit s et un service indispensable pour les familles ? LA Maison Pop' est gestionnaire d'un service au public sans en avoir les moyens, les accueils de loisirs  tant sous-financ s par rapport   d'autres modes de garde collectifs. De surcro t elle n'est pas propri taire des  quipements ni employeuse des personnels d'entretien. Si on ajoute la complexit  grandissante de l'accueil des enfants, le professionnalisme n cessaire   des exigences toujours   la hausse, la faible attractivit  de ces m tiers (horaires notamment), le nombre de places insuffisantes qui g n re beaucoup d'exasp ration chez les parents, qu'on comprend mais   laquelle on ne peut rien. Un service public de l'enfance, et non pas seulement de la petite-enfance, pour soutenir les gestionnaires d'ACM, professionnel-le-s et b n voles, devrait  tre l'horizon de l'Etat pour permettre aux familles de concilier vie familiale et professionnelle.

103

Perspectives :

- ★ Mobiliser des parents au sein de la commission
- ★ Sensibiliser les  lu-e-s   la cause des accueils de loisirs, espaces  ducatifs de qualit 

Valoriser ce qui se fait à LA Maison Pop'

Elaborer l'évaluation participative et continue de notre projet social

Mesure d'impact social

Dans le cadre du réseau Guid'Asso 17, nous avons mené de façon expérimentale une démarche de mesure d'impact social avec 4 autres structures du réseau.

A l'interne, un groupe de travail composé de salariées et administratrices a travaillé pendant 10 mois à cette MIS. Tout au long de cette démarche, nous avons été accompagnées par Ellyx, SCOP en recherche et développement, et d'innovation sociale.

Nous débutons fin 2022 l'accompagnement par Ellyx. Ce fut l'occasion de comprendre ce qu'était qu'une mesure d'impact social et réfléchir au cadre de cette démarche.

10 mois de mesure d'impact social pour se questionner sur le rôle de LA Maison Pop' dans la conscientisation de l'importance de l'action collective pour transformer la société.

Parvenir à cette réflexion a demandé de nombreux échanges, des allers-retours et enfin un constat partagé sur la fin des utopies qui provoque la mise à mal du collectif et de l'engagement. Nous sommes donc allées vérifier collectivement à travers cette MIS, l'impact de LA Maison Pop' sur ces questions d'engagement et de transformation sociale.

104

Evaluation qualitative :

La mesure d'impact social a été propice au travail associé, à des échanges extrêmement riches, une mise en réflexion et en mouvement très intéressante.

Ce fut l'occasion de se rendre compte d'une vision partagée d'une société inégalitaire et du rôle de LA Maison Pop' dans la lutte pour plus de justice, de la forte cohésion de l'équipe et l'engagement de chacun-e en son sein pour faire vivre son projet social.

Il en ressort un vécu collectif qui nourrit la volonté d'agir dans la société et de défendre une cause plus grande que soi (intérêt général).

Ce qu'on retient :

- Montée en compétences collective
- Appréciation partagée d'une telle démarche collective

- Prise de conscience de la force de l'équipe, du soutien de celle-ci dans ce projet
- Un engagement maintenu et soutenu (tout au long de ces 10 mois)

Evaluation quantitative :

Pour mener cette MIS, nous avons participé à 3 rencontres collectives avec le réseau Guid'Asso et Ellyx. C'est aussi 3 rencontres d'accompagnement individuel avec Ellyx.

En interne, nous nous sommes retrouvées 8 fois entre janvier et juillet afin d'élaborer notre méthodologie, de construire les outils de collecte et de collecter.

Questionnaire :

- Nombre de questionnaires : 1
- Cibles : 31 salarié·e·s et administrateurices (parties prenantes)
- Modalités d'administration : google form via mail
- Nombre de réponses obtenues (et échantillon initial) : 29

Focus groupes :

- Nombre de Focus groupes : 1
- Nature des participants et nombre : un groupe de 8 femmes : 5 administratrices et 3 salariées
- Modalités d'organisation : préparation avec le groupe de travail MIS, puis avec les 2 animatrices. Animation partagée, 1h30 d'échanges, 10 minutes d'évaluation à chaud.

Nous avons présenté la démarche et ses résultats le 29 juin à Saintes, avec les autres associations du réseau.

Moyens mobilisés :

La directrice de LA Maison Pop', Véronique Boisbleau ; la référente Guid'Asso, Charlotte Supron ; 4 administratrices : Marjorie Harlay, Sophie Lhoumeau, Jocelyne Massière et Cynthia Toupet.

Minibus pour nos déplacements sur la Rochelle

Les outils méthodologiques de la Scop Ellyx, les outils créés pour l'occasion (questionnaire, animation focus groupe).

Nos partenaires : Réseau Guid'Asso ; SDJES

Constats :

Les résultats de cette MIS indiquent que LA Maison Pop' remplit son rôle de transformation sociale par rapport aux parties prenantes ; qu'il existe un socle, des bases extrêmement robustes pour essayer et nourrir de nouvelles utopies.

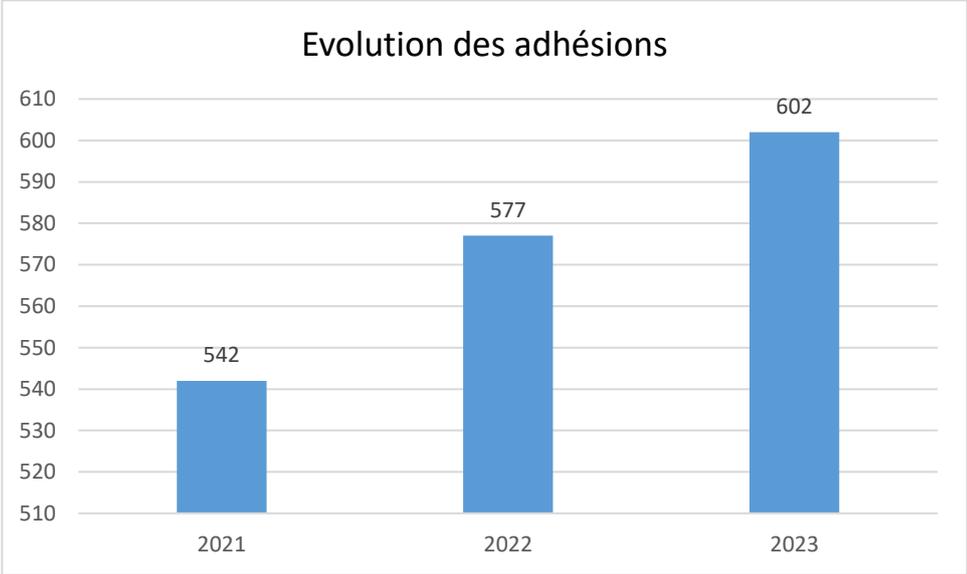
Nous nous sommes étonnées de la force et de l'unanimité du sentiment d'appartenance ; des freins levés sur l'accompagnement des projets d'habitant·e-s qui iraient à l'encontre du pouvoir établi.

Nous constatons que l'équipe est consciente de l'impact de sa posture sur l'association, son image et son fonctionnement.

Perspectives :

- ★ Un tremplin vers le renouvellement du projet social

ADHESIONS



RAPPORT FINANCIER

C'est la première fois depuis 2012 que nous présentons un compte de résultat déficitaire à hauteur de 2.6 % du budget. Pour autant, ce résultat est conforme au budget présenté en assemblée générale en 2022, qui prévoyait des produits pour équilibre à hauteur de 20 150.81 €.

En effet, pour mettre en œuvre son projet social, l'association a fait le choix de renforcer l'équipe professionnelle ; elle répond ainsi aux besoins des habitant-es en modes de garde et s'adapte à l'inclusion des enfants en situation de handicap. Elle fait face également à des besoins en accompagnement numérique et lien social. Enfin, elle accompagne la transition écologique par des actes, moins de plastique, plus de Bio, ce qui joue à la fois sur ses charges et ses recettes.

Dans un contexte inflationniste, la commission finances s'est d'autant plus mobilisée pour tenir sa ligne, avec succès. De son côté, la commission employeurs s'est réunie de nombreuses fois afin de préparer la nouvelle classification des emplois de notre convention collective. En fin d'année, les deux commissions ont œuvré ensemble de manière à mesurer et contenir l'impact de cette augmentation des salaires dont on va voir les premiers effets en 2024.

108

ÉVOLUTION DES CHARGES 2023 : 944 732.85 €

Les charges de l'association ont augmenté de 141 061.54 € (+17.55 %) par rapport à 2022. (+15.76 % hors charges supplétives).

Les frais de fonctionnement (classes 60 à 62) demeurent relativement stables (+3.55 %). Les conséquences de l'inflation sont donc neutralisées par une bonne maîtrise des dépenses courantes. Et ce, malgré l'augmentation de la prestation du traiteur de l'accueil de loisirs (+ 21 %) lequel en contrepartie livre désormais un produit bio/mercredi et 4 produits bio/semaine en période de vacances.

De surcroît, les dotations aux amortissements et provisions ont diminué de 30,62 %. Cela concerne notamment du matériel informatique et du mobilier achetés lors de l'emménagement dans nos nouveaux locaux en 2019.

Ce sont donc les charges de personnel (classe 63+64) qui impactent significativement l'évolution de nos charges : +107 552.39 €, soit +20.96 %. Nous avons employé 44 personnes en 2023. On constate sur l'exercice 2023 18.10 ETP (équivalent temps plein) pour 15.28 ETP en 2022. Soit l'équivalent de trois emplois supplémentaires qu'on détaille comme suit :

- création d'un poste d'accompagnatrice numérique France Services
- évolution à temps complet sur 12 mois du poste d'animatrice d'insertion ACIS
- augmentation du temps de travail et/ou de la pesée des trois référentes de site de l'accueil de loisirs
- renforcement de l'encadrement du centre de loisirs avec l'équivalent d'un ETP supplémentaire sur l'année. A mettre en lien avec l'augmentation de la fréquentation (périscolaire +15 % par rapport à 2022 ; extrascolaire +13% par rapport à 2022)
- recrutement de 2 animateur·trices en apprentissage à partir de septembre 2023.

109

ÉVOLUTIONS DES PRODUITS 2023 : 920 183.25 €

Les comptes de l'association au 31 décembre 2023 laissent apparaître une augmentation des produits de + 105 929.01 € soit + 13.01 % par rapport à 2022. (+ 10.59 % hors produits supplétifs).

La participation des usager·ères (12 729 € soit + 6.60% par rapport à 2022) est en augmentation. Elle est notamment liée à la fréquentation en hausse des accueils de loisirs, périscolaire et extrascolaire, et donc à la facturation aux familles qui en découle. En 2023, nous avons facturé 115 383.43 €, soit + 11.66 % par rapport à 2022.

A contrario, les recettes liées à l'activité estivale dite Montendre-Ville-Club sont moins importantes que l'année précédente : - 4 940 € pour les marchés nocturnes, et - 1 593 € pour le Café Pop. Cette diminution est la conséquence de notre évolution en éco-manifestation : on ne vend plus d'eau en bouteilles plastiques (perte de 1 700 €) ni de sodas. De surcroît, les soirées concert n'ont pas eu le succès escompté.

Le poste des subventions augmente également : on note une hausse de 30 834.50 € par rapport à 2022 (+6,33 %). Pour précision :

- Etat, pour France Services : + 5 000 €
- Agence Régionale de Santé, pour le Groupe d'Entraide Mutuelle : + 5 652 €
- CAF, Aide complémentaire, Animation Globale, Animation collective Famille et Prestation de services : +14 450.08 € (+6.67 %) A noter, la revalorisation de la Prestation de Service de 20,79 %.

Nous avons également répondu à deux appels à projet, l'un auprès des services de la SDJES, concernant la continuité éducative (6 000 €). L'autre auprès de la CAF 17, concernant l'accueil des enfants en situation de handicap au centre de loisirs. Malheureusement, au lieu des 7 000 € espérés, comme les années précédentes, nous n'avons perçu que 400 €, la CAF considérant que l'augmentation de l'aide complémentaire (+ 6 600 €/an) ne pouvait se cumuler avec l'appel à projet.

On note cependant que les subventions locales et départementales n'augmentent pas, ce qui en période d'inflation équivaut à une baisse.

Nous soulignons également l'augmentation des cotisations et dons, 17.72 % ce qui montre la vitalité de notre association dont le nombre d'adhérent-es continue d'augmenter régulièrement.

Au titre des produits exceptionnels, nous avons enregistré un remboursement de 10 890.68 € de la part de SNCF Gares et connexion, qui a désormais son propre compteur électrique pour les quais et passage à niveau.

Enfin, suite à l'actualisation des taux, nous avons une reprise de provision de 11 195.56 € des indemnités de départ à la retraite.

En conséquence, le résultat de l'exercice ressort à -24 549.60 €, soit 3.6 % de notre budget.

Compte de résultat 2023

CHARGES			PRODUITS		
6,48%	60-Achats animations/activités	61 202,32	70-Rémunération de nos activités	205 507,04	22,33%
1,31%	Eau, gaz, électricité, combustibles	12 387,85	Participation des usagers	202 241,47	21,98%
0,26%	Carburant	2 450,78	Sponsors	3 265,57	0,35%
0,12%	Fourn d'entretien et d'équipem. locaux	1 102,08	74-Subventions	517 860,79	56,28%
0,15%	Fournitures pédagogiques d'activités	1 373,27	Aides sur salaires		
0,09%	Fournitures administratives	866,81	ASP	4 805,54	0,52%
4,48%	Alimentation et boissons	42 364,12	Fonjep	14 214,00	1,54%
0,05%	Produits d'entretien et de nettoyage	475,30	ASP Apprentissage	3 500,00	0,38%
0,02%	Pharmacie	182,51	Subventions		
3,59%	61-Services externes	33 945,89	ARS	83 000,00	9,02%
1,22%	Location bureautique	11 572,82	Etat SDJES-JEP	6 000,00	0,65%
1,21%	Locations immobilières	11 404,00	Etat France Services	35 000,00	3,80%
0,13%	Locations mobilières	1 200,20	Conseil Départemental 17	63 890,00	6,92%
0,27%	Entretien, réparations, maintenance	2 557,88	Conseil Départemental 17-aide à la diffusion	2 200,00	0,24%
0,70%	Prime d'assurance	6 610,07	Mairie de Montendre	53 497,00	5,81%
0,06%	Documentation générale	601,34	Mairies du Territoire	4 287,65	0,47%
7,18%	62-Autres services externes	67 831,11	Sivos de Vallet, Chardes, Coux, Sousmoulins	4 500,00	0,49%
0,49%	Honoraires CAC	4 660,00	CDC Haute Saintonge	0,00	0,00%
0,99%	Sous-traitance (ménage + paie)	9 391,20	CAF CTG Bonus territoire	26 314,58	2,86%
0,05%	Publicités, publications, divers	503,83	CAF aide complémentaire	33 800,00	3,65%
0,15%	Frais de déplacement	1 392,23	CAF LAEP	5 221,00	0,57%
0,18%	Missions / réceptions	1 712,82	CAF Bonus handicap	400,00	0,04%
0,11%	Affranchissement	1 053,58	CAF Labellisation Projets jeunes	12 000,00	1,30%
0,65%	Téléphone	6 106,52	CNAF Animation globale	73 694,00	8,01%
0,06%	Services bancaires	607,53	CNAF Animation collectif famille	24 655,20	2,68%
0,84%	Cotisation / affiliation	7 916,30	CNAF Prestation de service Alsh	39 552,28	4,30%
2,42%	Achats de prest. de services (Animations...)	22 824,84	CNAF Clas - 2 CLAS	6 607,88	0,72%
0,85%	Organismes de formation	8 026,00	CAF Bonification plan Mercredi	8 952,92	0,97%
0,09%	Frais de fonct. Instance associative	831,88	MSA des Charentes	10 168,78	1,11%
0,30%	Analyse de la pratique	2 805,00	CNSA-Conférence des financeurs	2 000,00	0,22%
2,73%	63-Impôts et Taxes et assimilés	25 746,81	75-Autres pts de gestion courante	19 749,00	2,15%
1,19%	Cotisations formation professionnelle	11 246,48	Cotisations, dons...	5 234,00	0,57%
1,53%	Taxes sur les salaires	14 500,33	Remboursements formations	14 509,38	1,58%
0,00%	Autres Impôts et taxes	0,00	Autres produits de gestion courante	5,64	0,00%
63,24%	64-Charges du personnel	597 474,28	76-Produits financiers	2 480,11	0,27%
50,94%	Salaires et traitements	481 288,58	Intérêts	2 480,11	0,27%
11,38%	Charges sociales	107 500,19			
0,62%	Congés payés	5 828,00			
0,18%	Autres charges sociales (APAS)	1 731,60	77-Produits exceptionnels	21 892,03	2,38%
0,12%	Autres salaires GUSO	1 125,91	Produits exceptionnels sur op. de gestion	49,04	0,01%
0,12%	65-Autres charges de gestion courante	1 175,44	Autres produits exceptionnels	16 166,13	1,76%
0,00%	66-Charges financières	0,00	QP subvention investissement	5 676,88	0,62%
1,09%	67-Charges exceptionnelles	10 260,80	78-Repr. amortissements et provisions	11 195,56	1,22%
1,55%	68-Dotat. amortissements et provisions	14 611,20	Reprise Provision	11 195,56	1,22%
1,55%	Dotations aux amortissements	14 611,20	79- Transferts de charges	9 013,72	0,98%
0,00%	Dotations aux provisions		Transfert de charges + USS	9 013,72	0,98%
	TOTAL DES CHARGES	812 247,85	TOTAL DES PRODUITS	787 698,25	
14,02%	Charges supplétives	132 485,00	Produits supplétifs	132 485,00	14,40%
100%	TOTAL	944 732,85	TOTAL	920 183,25	100%

Résultat déficitaire 2023 : **-24 549,60**

Perspectives 2024

Nous vivons les derniers mois de ce projet social et avons déjà en tête la construction du prochain. C'est notre priorité pour 2024 : construire de manière participative un projet social pour 2025-2028. La démarche de renouvellement de ce projet, nous l'avons souhaitée apprenante, mobilisatrice et propice au travail associé. Ceci implique des temps de travail collectif entre l'équipe professionnelle et bénévole ; la construction et l'animation d'actions pour aller vers les habitant-es, parmi lesquel·les les élu-es des communes du territoire ; un accompagnement et du temps de qualité pour informer, échanger, débattre.

Un autre chantier s'impose à nous, c'est celui des moyens du projet. L'avenant 10-2022 de notre convention collective prend effet au 1^{er} janvier 2024. Il modifie le système de rémunération et de classification, dans un objectif de justice sociale et de valorisation des métiers du lien social et familial. Le choix d'une montée en charge progressive, jusqu'en 2027, du salaire socle² implique que, pendant les années à venir, dans un contexte inflationniste, nous nous mettons au travail pour réaliser des budgets prévisionnels cohérents et viables. Des demandes de soutien supplémentaires, des recherches de financement seront nécessaires qui elles-mêmes vont requérir des analyses, des temps de rencontres, la fourniture d'informations et d'évaluations, des arbitrages. Nous contribuons également à la mobilisation des centres sociaux au niveau national, départemental et, c'est à venir, local.

112

De manière concomitante, un chantier RH va s'ouvrir ou plutôt se prolonger, pour s'approprier ce nouveau système et le faire vivre : info-formation des administrateurices et de la direction, construction d'outils, etc. pour faire évoluer l'acquisition de compétences, l'évaluation de la maîtrise de l'emploi, les entretiens annuels, etc.

Telles sont nos priorités pour l'année. On le voit, elles se nourrissent les unes les autres, ce qui va impliquer une coordination renforcée et élargie entre les différents groupes de travail

² Le SSC est fixé à 22 100 € bruts au 1er janvier 2024, 22 600 € au 1er janvier 2025, 23 000 € au 1er janvier 2026 et 23 300 € au 1er janvier 2027. La valeur du point à partir du 1er janvier 2024 est de 55 € bruts. Cette montée en charge n'exclut pas la tenue de négociations salariales, conformément aux dispositions légales.

mais également des échanges plus nourris avec nos partenaires, les habitant-es, les collectivités et institutions.

La participation, c'est un principe fondamental pour un centre social. Nous devons donc continuer à renforcer l'accompagnement des bénévoles et l'ouverture de LA Maison Pop' à toutes et tous.

Autre principe fondamental, le partenariat. Travailler plus et mieux avec nos partenaires, au premier rang desquels les collectivités locales, car un projet social c'est aussi un projet de territoire qui se co-construit avec les forces vives de celui-ci.

Ainsi, le budget prévisionnel que nous vous présentons est guidé par la prudence. D'un montant global de 797 100,72 €, il table sur une augmentation de nos subventions de 38 000 € par rapport à 2023. Des négociations sont en cours au niveau national pour obtenir un fonds d'urgence dont nous n'aurons pas le résultat avant quelques semaines. Au niveau local et départemental, nous devrions être fixés dans le 1^{er} semestre, idéalement avant l'été, sur les réponses faites à nos diverses demandes. Des produits pour équilibre, d'un montant de 8 800€, restent cependant à trouver.

En effet, les comptes 2024 sont impactés par la révision des systèmes de classification et de rémunération de la convention collective nationale des centres sociaux. Cependant, l'augmentation des charges de personnel est contenue à 13 000 € : nous avons mutualisé un poste et prévu de recruter moins de saisonnier-ères. Nous avons également fortement diminué nos activités : seuls ont été maintenus les concerts des marchés nocturnes de Montendre et la prestation de la Cie Dakatchiz pour les clas de Vanzac et Courpignac. Spectacles, sorties, séjours, etc. ne sont pour l'heure pas envisageables, sauf à trouver des cofinancements.

CHARGES			PRODUITS		
6,18%	60-Achats animations/activités	56 095,00	70-Rémunération de nos activités	211 014,57	23,26%
0,94%	Eau, gaz, électricité, combustibles	8 550,00	Participation des usagers	208 014,57	22,71%
0,26%	Carburant	2 350,00	Sponsors	5 000,00	0,53%
0,11%	Fourn d'entretien et d'équipem. locaux	1 000,00	74-Subventions	554 958,06	61,18%
0,14%	Fournitures pédagogiques d'activités	1 300,00	Aides sur salaires		
0,08%	Fournitures administratives	700,00	ASP	8 500,00	0,94%
4,57%	Alimentation et boissons	41 430,00	Fonjep	14 214,00	1,57%
0,06%	Produits d'entretien et de nettoyage	525,00			
0,03%	Pharmacie	240,00	Subventions		
3,79%	61-Services externes	34 392,42	ARS	83 000,00	9,15%
1,32%	Location bureautique	12 000,00	SDJES 2 heures de sport en +	600,00	0,07%
1,27%	Locations immobilières	11 500,00	Etat France Services	40 000,00	4,41%
0,08%	Locations mobilières	700,00	Conseil Départemental 17	63 690,00	7,02%
0,32%	Entretien, réparations, maintenance	2 885,00	Conseil Départemental 17-aide à la diffusion	0,00	0,00%
0,75%	Prime d'assurance	6 807,42	Mairie de Montendre	68 497,00	7,55%
0,06%	Documentation générale	500,00	Mairies du Territoire	8 400,00	0,93%
4,79%	62-Autres services externes	43 493,76	Sivos de Vallet, Charde, Coux, Sousmoulins	4 500,00	0,50%
0,46%	Honoraires CAC	4 200,00	CDC Haute Saintonge	0,00	0,00%
1,05%	Sous-traitance (ménage + paie)	9 500,00	CAF CTG Bonus territoire	26 314,56	2,90%
0,02%	Publicités, publications	200,00	CAF aide complémentaire	40 200,00	4,43%
0,07%	Frais de déplacement	600,00	CAF LAEP	5 221,00	0,58%
0,04%	Missions / réceptions	400,00	CAF bonus inclusion handicap Alsh	3 000,00	0,33%
0,22%	Affranchissement	2 000,00	CAF Labellisation Projets jeunes	12 000,00	1,32%
0,70%	Téléphone	6 363,76	CNAF Animation globale	80 764,37	8,90%
0,07%	Services bancaires	650,00	CNAF Animation collectif famille	27 020,46	2,98%
0,88%	Cotisation / affiliation	8 000,00	CNAF Prestation de service Alsh	40 204,11	4,43%
0,88%	Achats de prest. de services (Animations...)	8 000,00	CNAF Clas - 2 CLAS	6 832,56	0,75%
0,00%	Organismes de formation et frais annexes	0,00	CAF Bonification plan Mercredi	10 000,00	1,10%
0,09%	Frais de fonct. Instance associative	800,00	MSA des Charentes	10 000,00	1,10%
0,31%	Analyse de la pratique	2 780,00	CNSA - Conférence des financeurs	2 000,00	0,22%
2,84%	63-Impôts et Taxes et assimilés	25 753,00	75-Autres pts de gestion courante	5 600,00	0,62%
1,24%	Cotisations formation professionnelle	11 290,00	Cotisations, dons...	5 500,00	0,61%
1,59%	Taxes sur les salaires	14 463,00	Remboursements formations	0,00	0,00%
0,00%	Autres Impôts et taxes	0,00	Autres produits de gestion courante	100,00	0,01%
67,30%	64-Charges du personnel	610 478,00	76-Produits financiers	2 200,00	0,24%
54,58%	Salaires et traitements + Guso	495 060,00	Intérêts	2 200,00	0,24%
12,50%	Charges sociales	113 418,00			
0,22%	Autres charges sociales (APAS)	2 000,00	77-Produits exceptionnels	15 828,09	1,74%
0,00%			Produits exceptionnels sur op. de gestion	1 500,00	0,17%
0,11%	65-Autres charges de gestion courante	1 000,00	QP subvention investissement	5 444,09	0,60%
0,00%	66-Charges financières	0,00	Autres produits pour équilibre (déficit)	8 884,00	0,98%
0,92%	67-Charges exceptionnelles	8 300,00	78-Repr. amortissements et provisions		0,00%
1,94%	68-Dotat. amortissements et provisions	17 588,54	Reprise Provision	0,00	0,00%
1,50%	Dotations aux amortissements	13 588,54	79- Transferts de charges	7 500,00	0,83%
0,44%	Dotations aux provisions	4 000,00	Transfert de charge + IJSS	7 500,00	0,83%
	TOTAL DES CHARGES	797 100,72	TOTAL DES PRODUITS	797 100,72	
12,13%	Charges supplétives	110 000,00	Produits supplétifs	110 000,00	12,13%
100%	TOTAL	907 100,72	TOTAL	907 100,72	100%

RÉSOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activités et du rapport financier présentés par les administrateurices, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne à la Présidente, à la Trésorière et aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée : 49 pour, 1 blanc.

115

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à – 24 549,60 €, en report à nouveau débiteur dont le solde passera à – 24 549,60 € après cette affectation.

Cette résolution est adoptée : 49 pour, 1 blanc.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 612-5 du code de commerce et statuant sur ce rapport approuve l'absence de convention sur la période.

Cette résolution est adoptée : 49 pour, 1 blanc.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale prend acte que le mandat du Commissaire aux comptes GB audit conseil arrive à son terme avec l'approbation des comptes de l'exercice 2023. L'Assemblée

générale prend en considération la proposition du conseil d'administration d'accepter la candidature de M. Nicolas Diot, GB audit conseil, comme commissaire aux comptes titulaire et renouvelle son mandat pour les comptes des exercices 2024 à 2029, soit jusqu'à l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2029.

Cette résolution est adoptée : 49 pour, 1 blanc.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée : 49 pour, 1 blanc.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale procède à l'élection des administrateurices à bulletin secret sous la surveillance du bureau de vote composé comme suit :

Jacques Veaux, Corinne Roussel, Océane Garcia et Laetitia Berger.

Sont déclarées régulièrement élues :

- Brigitte Carrot, 48 voix
- Elizabeth Dutheil, 47 voix
- Françoise Sarraud- Mainfroy 42 voix

Septième résolution

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au conseil d'administration pour remplir toutes les formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée : 49 pour, 1 blanc.